Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8170767
Centre d'intérêt: 32

Durand, Jean, 1916-

La diminution de la clientèle scolaire dans les commissions scolaires du Québec. 2. Répercussions et solutions administratives d'après un sondage d'opinions / Jean Durand ; [pour le] Conseil supérieur de l'éducation. -- Québec : Le Conseil, Direction des communications, 1977.
128, 21, [24] p. ; 28 cm.. -- (Etudes et recherches / Conseil supérieur de l'éducation du Québec)

Code: 50-238. Notes (part. bibliographiques) au bas des p.

Cote Dewey: 371.219'714/D948d Cote LC: LA/418/.Q3

Descripteur(s): *Population étudiante *Diminution de la clientèle *Coût *Qualité de l'éducation *Questionnaire *Préscolaire (Niveau) *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

La diminution des clientèles scolaires ne manque pas d'avoir des répercussions au niveau des commissions scolaires. Ce volume examine les répercussions passées et prévisibles de cette baisse dans les commissions scolaires ainsi que les solutions utilisées ou à prévoir. L'enquête aborde les plans administratif (structure, personnel, équipement, finances, transport), pédagogique (objectifs, programmes, modes de groupement, méthodes d'enseignement), socio-économique et ethnique.

L'enquête s'est déroulée à l'automne 1976 dans 29 commissions scolaires catholiques et protestantes choisies dans toutes les régions administratives sauf le Nouveau-Québec. Sur les 304 questionnaires envoyés, 207 ont été retournés (taux de réponse de 68,1%). Les réponses provenaient de commissaires (37), d'administrateurs (46), d'enseignants (35), de parents (34) et de professionnels non enseignants (55). Le questionnaire est reproduit en annexe.

La diminution de la clientèle a un effet ambivalent. Elle peut aussi bien améliorer la qualité de l'enseignement en ramenant les classes à des dimensions raisonnables que provoquer des fermetures d'écoles et entraîner une augmentation relative des coûts de fonctionnement. Des comités ont été formés pour étudier le problème et, de plus en plus, commissions scolaires, municipalités et paroisses mettent en commun leurs services éducatifs, culturels et sportifs de sorte que l'école devient communautaire. Dix-huit propositions sont formulées quant à l'avenir.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): 8170766
Auteur de l'analyse: ar

E.D.U.Q. 8170767

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

LA DIMINUTION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

Tome 2
RÉPERCUSSIONS ET SOLUTIONS ADMINISTRATIVES D'APRÈS UN SONDAGE D'OPINIONS

Par: Jean Durand

ÉTUDES ET RECHERCHES

Gouvernement du Québec
Conseil supérieur de l'éducation

Québec, 1977

E D U Q 8170767

Jean Durand
Agent de recherche
au Conseil supérieur de l'éducation

LA DIMINUTION DE LA CLIENTELE SCOLAIRE DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUEBEC

Tome 2

REPERCUSSIONS ET SOLUTIONS ADMINISTRATIVES D'APRES UN SONDAGE D'OPINIONS

Québec 1977

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
3ième trimestre 1977

Conseil supérieur de l'éducation

Les opinions exprimées dans la présente étude sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les opinions du Conseil supérieur de l'éducation.

TABLE DES MATIERES

	Pages
Introduction	1
Chapitre premier	
LES REPERCUSSIONS OBSERVEES OU PREVUES DE LA DIMINUTION DES CLIENTELES AUX NIVEAUX ELEMENTAIRE ET SECONDAIRE	
Section 1 - REPERCUSSIONS AU PLAN ADMINISTRATIF	
1.1 Répercussions globales	
1.1.1 La perception du phénomène	9
1.1.2 Les secteurs de son influence	11
1.2 Répercussions partielles	
1.2.1 Le personnel	13
1.2.2 L'équipement	15
1.2.3 Les finances	18
Section 2 - REPERCUSSIONS AU PLAN PEDAGOGIQUE	
2.1 Les objectifs	19
2.2 La mission éducative	20
2.3 La qualité des services	21
Section 3 - REPERCUSSIONS AU PLAN SOCIO-ECONOMIQUE	
3.1 Répercussions économiques	24
3.2 Répercussions sociales	28
Synthèse du chapitre premier	32

Pages

Chapitre deuxième

LES SOLUTIONS ADMINISTRATIVES

Section 1 - SOLUTIONS DEJA UTILISEES ICI ET LA

1.1 Mécanismes administratifs 35

1.2 Partage de services communs

1.2.1 Bibliothèques 36

1.2.2 Centres de loisirs et de sports 38

1.2.3 Centres culturels 38

1.2.4 Education des adultes 41

1.3 Conversion des aménagements et équipements

1.3.1 Fermeture des écoles 41

1.3.2 Redistribution des équipements 44

1.3.3 Autres mesures 45

1.4 Mesures de caractère financier

1.4.1 Montants correctifs 46

1.4.2 Un budget axé sur les besoins 46

1.4.3 Des classes plus remplies 47

1.4.4 Techniciens au lieu d'enseignants 47

1.4.5 Abandon de services non essentiels 48

1.5 Transport scolaire 49

1.6 Méthodes pédagogiques nouvelles

1.6.1 Enseignement par correspondance 53

1.6.2 Enseignement à la maison 53

1.6.3 Ecoles parallèles 55

Synthèse de la section 1 du chapitre deuxième 57

Pages

Section 2 - SOLUTIONS SOUHAITABLES DANS L'AVENIR

2.1 Dans le champ de l'éducation

2.1.1 pour améliorer l'action de la Commission sur ses écoles 59

[1] Nouveau mode de relation avec le MEQ 59

[2] Ressources éducatives du milieu 62

[3] Nouvelles structures à l'intérieur de la commission scolaire et de l'école 65

. Intégrer les locales dans les régionales 65

. Regrouper plusieurs écoles (physiques) sous une seule administration 68

. Créer des classes à divisions multiples 69

. Abandonner les groupes spéciaux 71

. Eliminer les classes spéciales pour inadaptés 71

[4] Nouvelles normes pour l'embauchage du personnel 71

[5] Révision des tâches du personnel 73

[6] Les services minima d'une commission scolaire 77

A/ Quels sont ces services? 78

a) dans une école élémentaire 78

b) dans une école secondaire polyvalente 80

B/ Comment les fournir? 84

C/ Comment financer les services personnels aux étudiants? 85

D/ Petite école ou transport? 86

[7] Organisation des programmes d'enseignement professionnel 90

[8] Activités éducatives de tous genres 91

Pages

9 Utilisation des divers modes de groupement 92

10 Promotion et renforcement des écoles francophones 95

a) Intégration des immigrants 96

b) Commissions scolaires uniques 98

c) Défense aux francophones d'être admis dans les écoles anglophones 99

d) Amélioration de l'anglais, langue seconde, dans les écoles francophones 103

e) Amélioration des services dans les écoles francophones 105

f) Plus de francophones dans les postes de commande 106

2.1.2 pour convertir l'école à d'autres usages éducatifs 115

1 Ecoles prématernelles 116

2 Garderies 117

3 Ecoles optionnelles 117

4 Education des adultes 118

5 Services administratifs 119

6 Ecoles privées 119

2.2 Hors du champ de l'éducation 121

Synthèse de la section 2.1.1 du chapitre deuxième 125

Annexes

1- Tableaux divers 4 pp.

2- Notre questionnaire aux commissions scolaires 21 pp.

3- Diverses statistiques sur la langue maternelle et la langue d'enseignement 13 pp.

INTRODUCTION

Dans la première partie de notre étude, il nous a été permis, en nous basant sur les statistiques et les prévisions démographiques, de prévoir, d'ici à la fin du siècle, une baisse substantielle des effectifs scolaires due, en majeure partie, à la diminution de la population d'âge scolaire. En effet, dans ses dernières prévisions démographiques(1), le Bureau de la Statistique du Québec nous apprend que selon son hypothèse la plus vraisemblable, la population d'âge scolaire (de 0 à 19 ans) sera, en 2001, inférieure de 21% à celle de 1966, les groupes d'âge se partageant ce déficit de la façon suivante: 0-4, - 31,4%; 5-9, - 31,1%; 10-14, - 15,6%; 15-19, - 9,25%.

Or, la diminution de la clientèle scolaire est un phénomène qui ne manque certes pas d'avoir des répercussions au niveau des commissions scolaires et de faire appel à l'imagination et à la créativité de toutes les personnes impliquées, afin qu'elles puissent trouver et appliquer les solutions administratives et pédagogiques appropriées.

Pour mieux connaître le fond et l'étendue de ce problème, il paraissait normal et nécessaire d'effectuer une enquête auprès des commissions scolaires et de leur personnel. Le présent rapport est surtout le résultat de cette enquête; aussi, avant de l'aborder, convient-il de décrire quelque peu les caractéristiques de notre instrument de travail.

---

(1) Perspectives démographiques pour le Québec: 4 hypothèses 1973-1986-2001. Québec 1976, 136p.

L'ECHANTILLONNAGE

Pour nous aider à faire le meilleur choix possible des commissions scolaires où faire l'enquête, nous avons obéi aux critères suivants:

- la répartition géographique
- la dualité linguistique et confessionnelle
- les niveaux d'enseignement
- les dimensions en nombre d'écoles et de clientèles

Ainsi, avons-nous dressé la liste ci-jointe:

Abitibi
C.E.C.M.
C.E.C.Q.
Eastern Quebec
Estrie
Gaspesia
Grand-Portage
Greater Quebec
Greater Seven Islands
Harricana
Honoré-Mercier
Jonquière
Lanaudière
La Neigette
Laval
Lennoxville
Les Ecores
Louis-Hémon
Mauricie
Montmagny
Monts
Outaouais-Hull
Papineau
P.S.B.G.M.
St-Hyacinthe
Sherbrooke
Trois-Rivières
Vallée de la Matapédia
Western Quebec

En examinant, le tableau no 1 [1] qui regroupe les commissions scolaires consultées suivant certains paramètres (régions, confessions, niveaux d'enseignement), nous pouvons tirer les observations suivantes:

1. Toutes les régions administratives scolaires sont représentées, sauf la région du Nouveau-Québec.
2. Les commissions scolaires catholiques sont représentées par 21 des leurs (soit 9,5% de la totalité de ce groupe) les commissions protestantes, par 8 des leurs (soit 24,2% de la totalité).
3. Les commissions régionales de l'échantillon (13) comptent pour 25% du total de ce groupe; les commissions locales (16) pour 8%; tout l'échantillon, pour 11,4% du total des commissions.
4. L'échantillon implique un pourcentage important d'écoles et de clientèles, car les commissions scolaires consultées possèdent:
   - 30,0% de toutes les écoles:
     - 81,4% dans le secteur catholique
     - 18,6% dans le secteur protestant
   - 30,2% de toute la clientèle:
     - 84,2% dans le secteur catholique
     - 15,8% dans le secteur protestant
5. L'enquête a été faite auprès de commissions scolaires de toutes dimensions:

---

(1) Voir l'annexe no 1.

- moins que 4,000 = 9/150 = 6%
- entre 4000 et 10 000 = 12/71 = 17%
- entre 10 000 et 20 000 = 4/18 = 22%
- plus que 20 000 = 4/8 = 50%

LE QUESTIONNAIRE(1)

Nous avons préparé une série de 45 questions qui portaient sur les répercussions passées et prévisibles de la diminution des clientèles, ainsi que sur les solutions utilisées ou à prévoir, aux quatre plans suivants:

- administratif (27)
  - structure
  - personnel
  - équipement
  - finances
  - transport
- pédagogique (11)
  - objectifs
  - programmes
  - modes de groupement
  - méthodes d'enseignement
- socio-économique (3)
- ethnique (4)

---

(1) voir une copie à l'annexe no 2.

LES REPONDANTS

Le 31 août, nous adressions une lettre aux directeurs généraux des 29 commissions choisies pour leur demander de nous désigner les personnes à qui on pourrait adresser le questionnaire:

2 commissaires

2 administrateurs

2 enseignants

3 professionnels non enseignants

2 parents

Le 15 septembre, nous commencions notre premier envoi de questionnaires. Dans plusieurs cas, il a fallu adresser une lettre de rappel, le 18 octobre, et même une troisième, le 2 novembre, dans quelques cas. En tout, nous avons expédié 304 questionnaires.

LES REPONSES(1)

Le 22 novembre, date où nous avons fermé le dossier (2), nous avions reçu 207 réponses réparties comme suit:

1. Dans l'ensemble

1.1 par rapport aux envois

	Réponses	Envois	%
Pour tout l'échantillon	207	304	68,1
Pour les commissions catholiques	161	224	71,8
Pour les commissions protestantes	46	80	57,5

(1) Pour un rapport détaillé, consulter les tableaux nos 2 et 3 à l'ann. no 1.

(2) Par la suite 4 réponses de commissions scolaires catholiques et 3 de commissions scolaires protestantes sont parvenues à nos bureaux.

1.2 par rapport aux réponses reçues (207)

Les commissaires, avec 37, représentent 17,9% des réponses

Les administrateurs, avec 46, " 22.2% des réponses

Les enseignants, avec 35, " 16.9% des réponses

Les parents, avec 34, " 16,4% des réponses

Les professionnels non enseignants, avec 55, " 26,6% des réponses

2. Par région administrative, on obtient le résultat suivant

REGION	Commissaires	Administrateurs	Enseignants	Parents	Professionnels	TOTAL		POURCENTAGE		
						(1) Réponses	(2) Envois	(1)/(2)	(1)/207	Clientèles
1. Bas-St-Laurent - Gaspésie	5	6	6	4	8	29	42	69%	14%	4,6
2. Saguenay - Lac St-Jean	4	4	2	3	5	18	32	56,2%	8,7%	5,4
3. Québec	4	7	5	6	8	30	42	71,4%	14,5%	15,7
4. Trois-Rivières	3	1	1	4	2	11	21	52,4%	5,3%	7,1
5. Estrie	5	7	2	3	8	25	29	86,2%	12%	4
6. Montréal	9	10	9	6	11	45	75	60%	21,7%	52,2
7. Outaouais - Hull	3	2	4	3	6	18	22	81,8%	8,7%	5
8. Nord-Ouest	3	7	4	3	6	23	31	74,2%	11,1%	3,3
9. Côte-Nord	1	2	2	2	1	8	10	80%	3,8%	2,3

Dans le tableau précédent, on peut lire le pourcentage des réponses des régions par rapport aux envois et aussi par rapport aux réponses de l'ensemble des régions; puis, pour mieux replacer lesdites réponses dans l'équilibre de la région par rapport à la province, on a calculé, dans une dernière colonne, le pourcentage que possède chaque région en fait de clientèles. Si on veut en tirer une certaine conclusion, on pourrait dire que, sauf pour Montréal, il n'y a pas trop de distorsion entre les pourcentages et que, en conséquence, l'importance accordée à la consultation d'une région se tient dans les limites de son importance dans la province, quant au nombre de sa clientèle scolaire.

En conclusion, si on prend en considération la valeur de représentativité de notre échantillon, jointe au taux élevé de réponses, ainsi qu'à leur bonne répartition, on peut affirmer sans crainte qu'on a ici entre les mains une réponse satisfaisante aux problèmes que pose la diminution progressive de la clientèle scolaire. Il restera à savoir si nous avons posé les bonnes questions: c'est que nous pourrons voir dans le corps de notre étude.

Toutefois, avant d'aborder l'analyse des résultats, une remarque préliminaire s'impose: comme nous n'avons pas demandé à nos répondants de faire des calculs quantitatifs, il faut attacher plus d'importance aux réponses qui nous révèlent les solutions expérimentées et suggérées qu'aux réponses portant sur des données statistiques.

Chapitre premier

LES REPERCUSSIONS OBSERVEES OU PREVUES DE LA DIMINUTION DES CLIENTELES AUX NIVEAUX ELEMENTAIRE ET SECONDAIRE

La diminution des effectifs scolaires, dans la proportion évidemment de son intensité, est de nature à avoir des répercussions à plus ou moins brève échéance dans tous les secteurs de la vie scolaire. Ce phénomène et ses diverses conséquences sont des faits observables et prévisibles. Nos répondants, répandus à travers la province et occupant des fonctions-clés dans notre système d'enseignement, peuvent être considérés à juste titre comme des témoins privilégiés. Aussi est-ce par eux et à traveurs leurs perceptions qu'on a voulu saisir quelque peu la situation, non pas tellement dans ses données quantitatives, - c'est à d'autres sources qu'il faudrait puiser pour cela - mais dans ses dimensions qualitatives.

Section 1 REPERCUSSIONS AU PLAN ADMINISTRATIF

1.1 Globales

Avant d'aborder les problèmes administratifs particuliers que peut causer la diminution des effectifs scolaires, nous étions intéressés à connaître les réactions globales de nos répondants devant ce phénomène et ses effets. Etaient-ils bien au courant de l'ampleur du problème? ...Où surtout le voyaient-ils exercer son influence?...

1.1.1 La perception du phénomène (Question 3)

Par une question très générale, on a cherché à savoir de nos répondants si la dite diminution s'était déjà fait sentir dans leur commission scolaire. La réponse a été très affirmative, 187

Tableau
no 1

LE FAIT DE LA DIMINUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES SELON DIVERSES VARIABLES (Question 3)

Variables	ne sait pas	oui	non	ne s'applique pas
FONCTIONS				
1. Commissaires	1	35 (94.6)	1	0
2. Cadres	0	43 (93.5)	3	0
3. Enseignants	1	30 (85.7)	4	0
4. Parents	3	29 (85.3)	2	0
5. Prof. non ens.	1	50 (90.9)	3	1
TOTAL	6	187 (90.3)	13	1
REGIONS				
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie	0	29 (100)	0	0
2. Saguenay/ Lac St-Jean	0	18 (100)	0	0
3. Québec	2	28 (93.3)	0	0
4. Trois-Rivières	0	11 (100)	0	0
5. Estrie	1	24 (96.0)	0	0
6. Montréal	2	40 (88.9)	2	1
7. Outaouais	1	15 (83.3)	2	0
8. Nord-Ouest	0	14 (60.9)	9	0
9. Côte-Nord	0	8 (100)	0	0
TOTAL	6	187 (90.3)	13	1
CONFESSIONS				
1. Catholique	1	153 (95.0)	6	1
2. Protestante	5	34 (73.9)	7	0
TOTAL	6	187 (90.3)	13	1
LANGUES				
1. Français	1	143 (94.7)	6	1
2. Anglais	3	27 (73.0)	7	0
3. Deux langues	2	17 (89.5)	0	0
TOTAL	6	187 (90.3)	13	0
NIVEAUX				
1. Elementaire	4	72 (93.5)	1	0
2. Secondaire	0	61 (91.0)	5	1
3. Les deux	2	54 (85.7)	7	0
TOTAL	6	187 (90.3)	13	1
DIMENSIONS				
1. - 4 000	3	44 (80.0)	8	0
2. 4 000 et 10 000	1	81 (95.3)	3	0
3. 10 000 et 20000	0	27 (90.0)	2	1
4. plus de 20 000	2	35 (94.6)	0	0
TOTAL	6	187 (90.3)	13	1

207, soit 90,3% des répondants (voir tableau no 1): ce qui nous prouve, de prime abord, que nos répondants sont sensibilisés par ce problème et qu'en conséquence on peut espérer beaucoup de leur collaboration.

1.1.2 Les secteurs de son influence (Question 4)

Dans quel secteur de l'administration le phénomène susdit a-t-il surtout exercé ses répercussions?... Les réponses à cette question générale sont consignées dans le tableau no 2. En l'examinant, on se rend compte que l'assurance de nos répondants est moins grande et moins positive que lors de leur réponse à la question précédente, surtout quand il s'agit de domaines qui touchent moins directement certaines fonctions, comme par ex.: le personnel et l'organisation pédagogique, pour les parents; les finances, pour les enseignants, etc. De ce tableau, on pourrait énoncer quelques conslusions:

1. le transport ne semble pas poser de problèmes;
2. les finances causeraient des inquiétudes sérieuses aux commissaires et aux cadres;
3. les enseignants sont préoccupés davantage par les retombées sur l'engagement du personnel et l'organisation pédagogique;
4. dans l'ensemble, les commissaires sont plus inquiets que les autres.

Tableau no 2

LA DIMINUTION CAUSE-T-ELLE DES PROBLEMES DANS LES SECTEURS DE L'ADMINISTRATION A L'ECOLE? (Question 4)

Secteur	Fonction	Réponse			
		ne sait pas	oui	non	non lieu
a) personnel	Commissaire	2 (5.4)	22 (59.5)	13 (35.1)	0
	Cadre	1 (2.2)	28 (60.9)	17 (37.0)	0
	Enseignant	4 (11.4)	24 (68.6)	6 (17.1)	1
	Parent	10 (29.4)	12 (35.3)	11 (32.4)	1
	Profess. n.e.	10 (18.2)	34 (61.8)	10 (18.2)	1
	TOTAL	27 (13)	120 (58)	57 (27.5)	3 (1.4)
b) équipement	Commissaire	3 (8.1)	28 (75.7)	6 (16.2)	0
	Cadre	1 (2.2)	30 (65.2)	15 (32.6)	0
	Enseignant	4 (11.4)	17 (48.6)	13 (37.1)	1
	Parent	6 (17.6)	18 (52.9)	9 (26.5)	1
	Profess. n.e.	8 (14.5)	41 (74.5)	5 (9.1)	1
	TOTAL	22 (10.6)	134 (64.7)	48 (23.2)	3 (1.4)
c) finances	Commissaire	3 (8.1)	32 (86.5)	2 (5.4)	0
	Cadre	3 (6.5)	37 (80.4)	6 (13.0)	0
	Enseignant	16 (45.7)	13 (37.1)	4 (11.4)	2
	Parent	13 (38.2)	16 (47.1)	4 (11.8)	1
	Profess. n.e.	18 (32.7)	31 (56.4)	3 (5.5)	3
	TOTAL	53 (25.6)	129 (62.3)	19 (9.2)	6.(2.9)
d) transport	Commissaire	6 (16.2)	17 (45.9)	14 (37.8)	0
	Cadre	8 (17.4)	14 (30.4)	24 (52.2)	0
	Enseignant	13 (37.1)	10 (28.6)	10 (28.6)	2
	Parent	11 (32.4)	11 (32.4)	11 (32.4)	1
	profess. n.e.	21 (38.2)	21 (38.2)	11 (20.0)	2
	TOTAL	59 (28.5)	73 (35.3)	70 (33.8)	5 (2.4)
e) organisation pédagogique	Commissaire	4 (10.8)	26 (70.3)	7 (18.9)	0
	Cadre	2 (4.3)	28 (60.9)	16 (34.8)	0
	Enseignant	3 (8.6)	23 (65.7)	8 (22.9)	1
	Parent	8 (23.5)	15 (44.1)	10 (29.4)	1
	Profess. n.e.	6 (10.9)	36 (65.5)	11 (20.0)	2
	TOTAL	23 (11.1)	128 (61.8)	52 (25.1)	4 (1.9)

1.2 Partielles

1.2.1 Le personnel (Questions 13 et 14)

Les questions 13 et 14 voulaient prolonger l'interrogation de la question 4a. La diminution de la clientèle scolaire a-t-elle provoqué une baisse de ressources humaines, de telle sorte qu'on ne pouvait plus répondre aux besoins de l'école?

La réponse à cette question nous paraît importante, car elle compromet la réalisation des objectifs de l'école; aussi, allons-nous l'analyser en tenant compte des variables qui peuvent en modifier et en particulariser la portée. Les données se trouvent au tableau no 3.

La majorité des répondants (54.1% positifs contre 36.2% négatifs) déplorent la perte de personnel et, de là, l'insuffisance des ressources pour répondre aux besoins de l'école. Si on analyse cette plainte de plus près, on constate:

1. qu'elle est plus fréquente qu'ailleurs:
   - chez les professionnels non-enseignants
   - chez les anglo-protestants
   - dans les commissions scolaires intégrées;
2. qu'elle est à peu près nulle dans la région de Trois-Rivières, tandis qu'elle est unanime sur la Côte-Nord.

Tableau no 3 — LA DIMINUTION A-T-ELLE PROVOQUE UNE INSUFFISANCE DE RESSOURCES HUMAINES? (Question 13)

Variables	ne sait pas	oui	non	non-lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires	0	54.1	45.9	0
2. Cadres	4.3	54.3	41.3	0
3. Enseignants	8.6	54.3	34.3	2.9
4. Parents	20.6	41.2	35.3	2.9
5. Prof. non ens.	9.1	61.8	27.3	1.8
REGIONS				
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie	6.9	55.2	37.9	0
2. Saguenay/ Lac St-Jean	11.1	55.6	27.8	5.6
3. Québec	10.0	53.3	33.3	3.3
4. Trois-Rivières	0	9.1	90.9	0
5. Estrie	4.0	64.0	32.0	0
6. Montréal	4.4	53.3	42.2	0
7. Outaouais	16.4	55.6	27.8	0
8. Nord-Ouest	17.4	47.8	30.4	4.3
9. Côte-Nord	0	100.0	0	0
CONFESSIONS				
1. Catholique	8.1	47.8	42.2	1.9
2. Protestante	8.7	76.1	15.2	0
LANGUES				
1. Français	8.6	47.0	42.4	2.0
2. Anglais	8.1	73.0	18.9	0
3. Deux langues	5.3	73.7	21.1	0
NIVEAUX				
1. Elementaire	1.3	51.9	44.2	2.6
2. Secondaire	14.9	44.8	40.3	0
3. Les deux	9.5	66.7	22.2	1.6
DIMENSIONS				
1. - 4 000	9.1	63.6	25.5	1.8
2. 4 000 et 10 000	9.4	48.2	40.0	2.4
3. 10 000 et 20000	3.3	40.0	56.7	0
4. plus de 20 000	8.1	64.9	27.0	0
TOTAL	8.2	54.1	36.2	1.4

Si on cherche maintenant à savoir de ceux qui ont répondu affirmativement s'ils en trouvent la cause principale dans les normes provinciales de répartition des personnels, on obtient le résultat suivant: sur les 54.1% ou 112 réponses affirmatives à la question 13, la presque totalité (107) en fait porter le blâme sur les lacunes des normes provinciales (voir tableau no 4).

1.2.2 L'équipement (Question 18)

La diminution de la clientèle scolaire a comme effet immédiat et visible de vider progressivement une école et, les conditions d'aménagement demeurant les mêmes, de baisser l'occupation à un taux critique. Certaines grandes commissions scolaires, la CECM par exemple, reconnaissent qu'un taux d'occupation de 60% devient critique. Est-ce que cette répercussion s'est déjà fait sentir dans les commissions scolaires de nos répondants?... Voici leurs réponses. (Voir tableau no 5)

Tableau no 4 — NOMBRE (ABSOLU ET RELATIF) ET REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES REPONDANTS QUI CROIENT QUE LES LACUNES DES NORMES PROVINCIALES DE REPARTITION DES PERSONNELS SONT CAUSE DE L'INSUFFISANCE DES RESSOURCES (Question 14)

Région	Nombre		Répartition géographique
	Absolu	Relatif	
1. Bas-St-Laurent - Gaspésie	11	37,9	10.3%
2. Saguenay/Lac St-Jean	11	61,1	10.3%
3. Québec	16	53,3	15.0%
4. Trois-Rivières	3	27,2	2.8%
5. Estrie	16	64,0	15.0%
6. Montréal	25	55,5	23.4%
7. Outaouais	8	44,4	7.5%
8. Nord-Ouest	9	39,1	8.4%
9. Côte-Nord	8	100,0	7.5%
TOTAL			100%

Tableau no 5 — EST-CE QUE CERTAINES DE VOS ECOLES ONT ATTEINT UN TAUX CRITIQUE D'OCCUPATION (Question 18)

Fonction	ne sait pas	oui	non	non lieu
Commissaires	0	25 (67.6)	12 (32.4)	0
Cadres	3	29 (63.0)	13 (28.3)	1
Enseignants	7	13 (37.1)	14 (40.0)	1
Parents	2	17 (50.0)	13 (38.2	2
Professeurs non.-ens.	8	29 (52.7)	15 (27.3)	3
TOTAL	20 (9.7)	113 (54.6)	67 (32.4)	7 (3.4)

Les commissaires et les cadres, dans leur ensemble, ont bien perçu ici un phénomène réel car, comme nous le montre le tableau no 7, au moins 702 écoles sont disparues de la carte en 4 ans, entre 1971 et 1974.

Tableau no 6 — NOMBRE D'ECOLES EN MOINS ENTRE 1971-1972 ET 1974-1975, SUIVANT LES REGIONS

Région	1971-1972	1974-1975	Différence
1	196	151	- 45 (22.9%)
2	185	152	- 33 (17.8%)
3	634	436	-198 (31.2%)
4	317	227	- 90 (28.4%)
5	176	116	- 60 (34.1%)
6	1487	1316	-171 (11.5%)
7	207	154	- 53 (25.6%)
8	151	111	- 40 (26.5%)
9-10	110	98	- 12 (10.9%)
TOTAL	3463	2761	-702 (20.3%)

1.2.3 Les finances (Question 21)

Dans cette question, on a demandé à nos répondants si la diminution de leur clientèle leur causait des problèmes financiers. Sans intention préméditée de notre part, on leur avait posé la même question un peu plus haut (q. 4c): c'est heureux dans un sens, car on a ainsi pu vérifier la fidélité de nos répondants à eux-mêmes.

Tableau no 7 EST-CE QUE LA DIMINUTION A CAUSE DES PROBLEMES FINANCIERS? (Question 21)

Fonction	ne sait pas	oui	non	non lieu
Commissaires	0 (0)	31 (83.8)	5 (13.5)	1
Cadres	4 (8.7)	40 (87.0)	1 (2.2)	1
Enseignants	12 (34.3)	18 (51.4)	4 (11.4)	1
Parents	11 (32.4)	19 (55.9)	3 (8.8)	1
Prof. non ens.	12 (21.8)	32 (58.2)	3 (5.5)	8
Total	39 (18.8)	140 (67.6)	16 (7.7)	12 (5.8)

En examinant le tableau précédent, on peut constater:

1. que la grande majorité continue d'affirmer l'issue financière difficile du phénomène de la décroissance scolaire;
2. que ce sont surtout les commissaires et les cadres, bien au fait des finances de l'organisme, qui font une pareille affirmation.

Section 2 REPERCUSSIONS AU PLAN PEDAGOGIQUE

Dans la section précédente, en parlant de répercussions globales, nous avons appris de la majorité de nos répondants (61,8%) surtout des enseignants et des professionnels, que la diminution de la clientèle scolaire pouvait affecter l'organisation pédagogique des écoles.

Dans la présente section, on voulait pousser plus loin l'analyse et poser à nos répondants quelques questions fondamentales sur l'évolution de notre système d'enseignement dans le contexte d'une diminution progressive et constante des effectifs scolaires pour les prochains vingt ans, plus ou moins.

2.1 Les objectifs de l'éducation au Québec n'ont pas encore été clairement définis dans un document officiel, même si on y travaille depuis quelques années (1). On sait pourtant quel intérêt on attache à la démocratisation de l'enseignement secondaire et postsecondaire, surtout pour le rendre plus accessible aux classes défavorisées. Dans la pensée de nos répondants, ces objectifs seront-ils mieux atteints si les écoles et les services éducatifs sont moins achalandés par suite d'une baisse de population d'âge scolaire? Nos répondants ne nous ont pas donné

---

(1) En effet, on a préparé depuis 1972 deux documents de travail, l'un sur les objectifs de l'école élémentaire, l'autre sur ceux de l'école secondaire. On n'est pas allé plus loin. A l'heure actuelle, un livre vert sur les grandes politiques de l'éducation serait sur le point de paraître.

de réponses claires (positives ou négatives) sur ces questions, comme on peut en juger par les compilations suivantes:

Tableau no 9 — LA DIMINUTION VA-T-ELLE FAVORISER DAVANTAGE LA REALISATION DES OBJECTIFS DU SYSTEME D'ENSEIGNEMENT (Question 30a)

Objectifs	ne sait pas	oui	non	non lieu
1. en intensifiant la démocratisation de l'école secondaire?	32.4	36.2	27.5	3.9
2. en facilitant l'accès aux études postsecondaires?	33.6	35.7	27.5	2.0
3. en mettant l'école au service des défavorisés?	40.6	34.3	22.7	2.4

En fractionnant ces réponses suivant nos diverses variables (fonctions, région, confession, langue, etc.), on n'obtient guère de résultats plus significatifs: ce qui pourrait vouloir dire, dans la pensée de nos répondants, que le phénomène étudié ici n'a pratiquement rien à voir avec les objectifs de l'enseignement.

2.2 La mission éducative, par suite du déclin des clientèles scolaires, ne serait-elle pas menacée de perdre le rang prioritaire que nos gouvernants lui avaient donné depuis les débuts de la réforme?...

Ici encore, nos répondants ne prennent aucune position tranchée: (29.0% refusent de se prononcer; 30.9% disent "oui" et 38.2% disent "non"). Force nous est de chercher ailleurs.

2.3 La qualité des services éducatifs, toutefois, dans l'optique de nos 207 répondants, peut nettement s'améliorer et la diminution des effectifs pourra sans aucun doute aider à la recherche d'une plus grande qualité de ces services. Cette opinion est nettement majoritaire chez tous et partout, comme on le voit dans le tableau no 10.

Variables	ne sait pas	oui	non	non réd
FONCTIONS				
1. Commissaires	4	28 (75.7)	5	0
2. Cadres	9	28 (60.9)	9	0
3. Enseignants	4	27 (77.1)	3	1
4. Parents	6	22 (64.7)	6	0
5. Prof. non ens.	10	32 (58.2)	10	3
TOTAL	33 (15.9)	137 (66.2)	33 (15.9)	4 (1.9)
REGIONS				
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie	6	19 (65.5)	4	0
2. Saguenay/ Lac St-Jean	2	11 (61.1)	3	2
3. Québec	5	18 (60.0)	7	0
4. Trois-Rivières	3	6 (54.5)	1	1
5. Estrie	5	15 (60.9)	5	0
6. Montréal	6	30 (66.7)	8	1
7. Outaouais	4	10 (55.6)	4	0
8. Nord-Ouest	2	20 (87.0)	1	0
9. Côte-Nord	0	8 (100.0)	0	0
TOTAL	33 (15.9)	137 (66.2)	33 (15.9)	4 (1.9)
CONFESSIONS				
1. Catholique	25	106 (65.8)	27	3
2. Protestante	8	31 (67.4)	6	1
TOTAL	33 (15.9)	137 (66.2)	33 (15.9)	4 (1.9)
LANGUES				
1. Français	24	100 (66.2)	24	3
2. Anglais	7	24 (64.9)	5	1
3. Deux langues	2	13 (68.4)	4	0
TOTAL	33 (15.9)	137 (66.2)	33 (15.9)	4 (1.9)
NIVEAUX				
1. Elementaire	17	46 (59.7)	11	3
2. Secondaire	10	45 (67.2)	11	1
3. Les deux	6	46 (73.0)	11	0
TOTAL	33 (15.9)	137 (66.2)	33 (15.9)	4 (1.9)
DIMENSIONS				
1. - 4 000	9	34 (61.8)	11	1
2. 4 000 et 10 000	15	58 (68.2)	10	2
3. 10 000 et 20000	5	21 (70.0)	3	1
4. plus de 20 000	4	24 (64.9)	9	10
TOTAL	33 (15.9)	137 (66.2)	33 (15.9)	4 (1.9)

A la suite de ce sondage d'opinions, on pourrait affirmer, sans risque d'erreurs, que la majorité des agents éducateurs de la province voit un net avantage dans la diminution des effectifs scolaires; car elle fournira une belle occasion pour entreprendre la recherche d'une meilleure qualité des services éducatifs.

Section 3 REPERCUSSIONS AU PLAN SOCIO-ECONOMIQUE

3.1 Répercussions économiques

La fluctuation du nombre des effectifs scolaires a une influence directe sur le financement des commissions scolaires. En effet, selon les Règles budgétaires(1), le calcul de l'enveloppe s'effectue en grande partie sur une base de tant par élève, selon des critères assez complexes. D'où une diminution du nombre d'élèves dans une commission scolaire peut faire baisser ses subventions. Certes, on prévoit bien un certain mode de compensation pour les commissions en perte de vitesse[2], mais cela ne suffit pas à rétablir l'équilibre budgétaire, d'autant plus qu'il y a d'autres facteurs en jeu pour défavoriser une telle commission.

En effet, les dépenses occasionnées par des édifices utilisées à faible capacité seront proportionnellement plus élevées, car les dépenses de réparation et d'entretien (chauffage, électricité, etc.) restent les mêmes. De plus, dans ces écoles désertes ou presque, il faut assurer un minimum d'enseignants qui auront une faible charge d'enseignement par rapport aux autres[3] et qui, de ce fait, à cause des ratios, feront peser sur les enseignants des écoles remplies normalement une charge trop lourde pour leurs épaules.

---

(1) Bulletin Officiel du MEQ, avril 1975, supplément no 37.

(2) Ibid., p. 22, n. 21: soit $80 ou $165 (selon les niveaux élémentaire ou secondaire) X ½ de la différence entre les effectifs présents et ceux de l'année précédente.

(3) On pourra s'en rendre compte en examinant le tableau no II .

Tableau no 11 — DISTRIBUTION DES COMMISSIONS SCOLAIRES EN 1975-1976 SELON LA MOYENNE EFFECTIVE DU PERSONNEL EN FONCTION[1]

MOYENNE GROUPE/ELEVES	NOMBRE DE C.S.	TOTAL DES ETUDIANTS
15	2	247
17	1	119
21	1	587
22	2	797
23	3	22 887
24	7	6 167
25	16	19 891
26	38	60 770
27	42	105 058
28	14	49 658
29	5	14 803
30	1	3 019
31	1	1 350
32	1	189
33	1	188
	135	285 730

- 51% des commissions scolaires soit 70/135 ont une moyenne groupe/élèves inférieure à 27;
- 31% des commissions scolaires soit 42 ont une moyenne égale à 27;
- 17% des commissions scolaires soit 23 ont une moyenne groupe/élèves supérieure à 27;

N.B. Cette distribution exclue les cas spéciaux

(1) Ce tableau nous a été gracieusement fourni par M. Jean-Noël Ouellet, du Bureau de placement du secteur de l'éducation.

Si l'on voulait seulement maintenir les types actuels de services, — plusieurs en voudraient davantage — malgré la diminution des effectifs scolaires, le coût d'opération par élève de tout notre système public d'enseignement deviendrait presque prohibitif, surtout dans le contexte actuel de la crise d'inflation universelle.

On a eu alors la curiosité de demander aux commissions scolaires interrogées au cours de notre enquête:

a) si elles avaient déjà subi une hausse des coûts de fonctionnement;

b) si cette hausse avait atteint un point critique;

c) si, selon elles, les dépenses de l'éducation étaient parvenues à un plafond.

Rares sont ceux qui nient chez eux la hausse des coûts de fonctionnement par élève; plus nombreux sont ceux qui avouent l'ignorer; mais la majorité affirme l'avoir déjà connue et, comme on pouvait s'y attendre, ce sont les commissaires et les cadres qui sont les plus affirmatifs sur ce sujet.

Tableau no 12 — LA DIMINUTION A-T-ELLE AUGMENTE LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT PAR ELEVE? (Question 41a)

Variables	ne sait pas	oui	non	non lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires	5 (13.5)	31 (83.8)	1	0
2. Cadres	7 (15.2)	35 (76.1)	4	0
3. Enseignants	18 (51.4)	15 (42.9)	2	0
4. Parents	16 (47.1)	14 (41.2)	3	1
5. Prof. non ens.	28 (50.9)	21 (38.2)	2	4
TOTAL	74 (35.7)	116 (56.0)	12 (5.8)	5 (2.4)

Quant à savoir si cette hausse a atteint un point critique, la plupart des gens n'osent pas se prononcer (102 ou 49.3%); d'autres le nient carrément (43 ou 20.8%); tandis que d'autres l'affirment (55 ou 26.6%). On trouve cette ambiguité et ce partage même chez les commissaires et les cadres, et cela, non seulement en réponse à cette question du point critique à ne pas dépasser mais aussi en réponse à la question 41c, où on voulait savoir si les dépenses pour l'éducation au Québec avaient atteint un plafond du PNB. En effet, à cette question, voici ce qu'on obtient comme résultat:

ne sait pas:		108 ou 52.2
oui	:	46 ou 22.2
non	:	46 ou 22.2
non lieu	:	7 ou 3.4

La baisse des effectifs scolaires, cependant ne fera pas que gruger l'économie nationale en haussant les coûts de fonctionnement par élève: à longue échéance, en effet, à moins d'une immigration massive, elle créera une raréfaction progressive de notre main-d'oeuvre et ce phénomène, combiné à celui du vieillissement de la population, aura comme effet économique d'alourdir considérablement le fardeau fiscal de la population active si, comme il est à prévoir, on demande à l'Etat de maintenir, sinon d'augmenter, les services sociaux aux retraités et si, par surcroît, on abaisse à 60 ans l'âge normal de la retraite!

3.2 Répercussions sociales (Question 43)

L'école est un service de la société à sa population et, sans pouvoir le mesurer, on peut affirmer que l'école a un effet d'entraînement du moins indirect sur l'économie d'une région. En effet, sans la présence d'écoles dans une localité, on ne peut guère y stabiliser une population active. Aussi, quand, pour des raisons d'occupation insuffisante, une commission scolaire se voit forcée de fermer une école, c'est souvent un déplacement de population active qui s'ensuit, avec toutes ses fâcheuses conséquences sur l'activité socio-économique de la localité. Aussi, sur ce terrain, avons-nous voulu connaître certains effets possibles d'une baisse critique de la population scolaire.

a) Peut-elle provoquer le départ d'enseignants, qui sont, il est vrai, des agents possibles de développement socio-culturel dans la localité? ...Si l'opinion des répondants est basée sur ce qu'il voit chez eux, on est bien obligé d'admettre que ce phénomène se fait déjà sentir partout, car la grande majorité a été affirmative devant notre question et, comme on pouvait s'y attendre, ce sont les enseignants et les professionnels non-enseignants qui ont été les plus affirmatifs, et encore, dans les régions scolaires les moins populeuses. (Voir tableau no 13)

Tableau no 13 — LA DIMINUTION PEUT-ELLE PROVOQUER LE DEPART D'ENSEIGNANTS DE LA COMMUNAUTE LOCALE (Question 43a)

Variables	ne sait pas	oui	non	non lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires	5	21 (56.8)	10	1
2. Cadres	5	27 (58.7)	14	0
3. Enseignants	8	24 (68.6)	3	0
4. Parents	9	19 (55.9)	6	0
5. Prof. non ens.	9	40 (72.7)	6	0
TOTAL	36 (17.4)	131 (63.3)	39 (18.8)	1 (.5)
REGIONS				
1. Bas St-Laurent/ Gaspésie	5	20 (69.0)	4	0
2. Saguenay/ Lac St-Jean	4	11 (61.1)	3	0
3. Québec	4	19 (63.3)	7	0
4. Trois-Rivières	1	6 (54.5)	4	0
5. Estrie	4	17 (68.0)	4	0
6. Montréal	9	24 (53.3)	11	1
7. Outaouais	6	12 (66.7)	0	0
8. Nord-Ouest	3	15 (65.2)	5	0
9. Côte-Nord	0	7 (87.5)	1	0
TOTAL	36 (17.4)	131 (63.3)	39 (18.8)	1 (.5)
CONFESSIONS				
1. Catholique	27	101 (62.7)	32	1
2. Protestante	9	30 (65.2)	7	0
TOTAL	36	131 (63.3)	39	1
LANGUES				

b) On exprime un même degré d'affirmation pour l'exode des familles devant l'abandon de certains services éducatifs ou devant la fermeture d'écoles dûs à la baisse de clientèle, bien que plus de répondants ne croient pas à cet exode. Les plus affirmatifs viennent du secteur protestant. (Voir le tableau no 14).

Tableau no 14 — LES FAMILLES SONT-ELLES PORTEES A FUIR LES LOCALITES A CAUSE DE L'ABANDON DE SERVICES EDUCATIFS, ETC? (Question 43b)

Variables	ne sait pas	oui	non	non lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires	3	20 (54.1)	13	1
2. Cadres	3	28 (60.9)	15	0
3. Enseignants	3	22 (62.9)	10	0
4. Parents	6	21 (61.8)	7	0
5. Prof. non ens.	8	38 (69.1)	9	0
TOTAL	23	129 (62.3)	54	1
REGIONS				
1. Bas St-Laurent/ Gaspésie	3	22 (75.9)	4	0
2. Saguenay/ Lac St-Jean	1	12 (66.7)	5	0
3. Québec	2	20 (66.7)	8	0
4. Trois-Rivières	0	7 (63.6)	4	0
5. Estrie	3	18 (72.0)	4	0
6. Montréal	7	19 (42.2)	18	1
7. Outaouais	5	6 (33.3)	7	0
8. Nord-Ouest	2	17 (73.9)	4	0
9. Côte-Nord	0	8 (100.0)	0	0
TOTAL	23	129 (62.3)	54	1
CONFESSIONS				
1. Catholique	19	91 (56.5)	50	1
2. Protestante	4	38 (82.6)	4	0
TOTAL	23	129 (62.3)	54	1

c) On est encore plus affirmatif quand on souligne un autre phénomène, positif cette fois: la conversion des écoles à des fins socio-culturelles ou communautaires. Mais, cette fois, ce sont les catholiques qui l'affirment avec plus de conviction (Voir le tableau no 15).

Tableau no 15 — A CAUSE DE LA DIMINUTION DES CLIENTELES, CONVERTIT-ON VOS ECOLES A DES FINS SOCIO-CULTURELLES, ETC. (Question 43c)

Variables	ne sait pas	oui	non	non lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires	6	25 (67.6)	6	0
2. Cadres	6	33 (71.7)	7	0
3. Enseignants	5	27 (77.1)	3	0
4. Parents	6	24 (70.6)	3	1
5. Prof. non ens.	11	40 (72.7)	4	0
TOTAL	34	149 (72.0)	23	1
REGIONS				
1. Bas St-Laurent/ Gaspésie	6	18 (62.1)	5	0
2. Saguenay/ Lac St-Jean	4	12 (66.7)	2	0
3. Québec	7	21 (70.0)	2	0
4. Trois-Rivières	0	9 (81.8)	2	0
5. Estrie	1	20 (80.0)	4	0
6. Montréal	7	33 (73.3)	5	0
7. Outaouais	3	14 (77.8)	0	1
8. Nord-Ouest	6	14 (60.9)	3	0
9. Côte-Nord	0	8 (100.0)	0	0
TOTAL	34	149 (72.0)	23	1
CONFESSIONS				
1. Catholique	22	122 (75.8)	16	1
2. Protestante	12	27 (58.7)	7	0
TOTAL	34	149 (72.0)	23	1

Il est à remarquer toutefois que, pour l'ensemble de ces questions, il n'existe aucune différence notable pour les autres variables: langue, niveau et dimension. En effet, les réponses affirmatives sont réparties assez également dans la même proportion à peu près que sont répartis les répondants appartenant à cette variable.

Sommaire du chapitre premier

1. La diminution des élèves dans les écoles du réseau public d'enseignement, surtout sur une longue période, peut provoquer des effets malheureux sur la bonne marche du système:

. augmenter le nombre d'écoles ayant un taux critique d'occupation et provoquer la fermeture de certaines d'entre elles;

. grossir les coûts relatifs du fonctionnement et multiplier les problèmes financiers de l'administration;

. appauvrir les services éducatifs et inciter par là les familles à fuir le territoire;

. raréfier les ressources humaines, à cause de normes rigides d'embauchage qui s'adaptent mal aux écarts de l'évolution des clientèles;

. amener des enseignants à quitter la localité et à la priver ainsi de bons agents de développement socio-culturel, etc.

2. Par contre, le fait de la diminution de clientèle peut, dans d'autres cas, avoir des effets bénéfiques, comme par exemple:

. ramener les classes à des dimensions plus favorables à une amélioration de la qualité de l'enseignement;

. poser le problème de la valeur pédagogique des petites écoles;

. forcer les responsables du bien public à mettre plus en commun leurs ressources éducatives;

. inspirer à l'école désaffectée ou peu fréquentée une vocation additionnelle: prendre en charge l'éducation socio-culturelle de toute la communauté.

Chapitre deuxième

LES SOLUTIONS ADMINISTRATIVES

Section 1 SOLUTIONS DEJA UTILISEES ICI ET LA

Puisque le phénomène de la décroissance a déjà frappé un grand nombre de commissions scolaires et qu'on craint justement sa prolongation pour nombre d'années encore, chacun s'est sans doute déjà prémuni contre ses conséquences fâcheuses et a mis en branle des mécanismes pour tirer parti de ses avantages. Aussi, avons-nous voulu connaître d'abord les expériences de nos répondants.

1.1 Mécanismes administratifs (Question 7)

Dans l'hypothèse où une commission scolaire, avant de s'en remettre au MEQ, a décidé de prendre en main elle-même les problèmes suscités par une perte constante d'effectifs scolaires, plusieurs formules générales restent encore disponibles. A la question 7, on en a énuméré quelques-unes, pour savoir si elles avaient déjà été explorées par les commissions scolaires:

- la prise en charge de ce problème par le conseil d'administration lui-même: 77 ou 37.2%;
- la création d'un comité interne spécial chargé d'étudier ce problème: 82 ou 39.6%;
- un mandat de recherche à une organisation externe spécialisée: 19 ou 9.2%

Il serait intéressant de savoir si ces expériences ont été concluantes, malheureusement notre questionnaire n'est pas allé assez loin dans ce domaine.

1.2 Partage de services communs (Question 11)

Quand une école perd petit à petit sa clientèle, ses locaux deviennent souvent trop grands, ses équipements, pas assez utilisés, etc. Alors, pour réduire les coûts, on a souvent la tentation de partager avec d'autres les frais de ces services, en les mettant toutefois à la disposition d'une clientèle plus grande et plus variée. Ainsi, dans bien des cas, la municipalité, la paroisse et l'école, appelées à rendre des services communs à la population, sont tentées de partager la responsabilité de ces services, surtout dans le cas où ils ne sont pas assez rentables pour un seul d'entre eux. Nous avons voulu savoir si l'école, en fait, partageait déjà quelques services avec les autres corps publics. Puisqu'il s'agissait ici de faits bien concrets et assez visibles, on a heureusement beaucoup de réponses précises: ce qui va nous aider à connaître plus exactement la situation.

1.2.1 Bibliothèques

En consultant le tableau no 16, on constate que nos répondants, quels qu'ils soient, d'où qu'ils viennent, qu'ils oeuvrent dans un secteur ou dans un autre, etc. se sont divisés en nombres assez égaux sur le fait d'une coopération ou non dans le domaine des bibliothèques: ce qui prouve que la coopération n'est pas encore un phénomène généralisé.

Tableau no 16

EST-CE QUE LA MUNICIPALITE, LA PAROISSE ET L'ECOLE PARTAGENT LES SERVICES DES BIBLIOTHEQUES? (Question 11a)

Variables	ne sait pas	oui	non	non lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires	1	18	18	
2. Cadres	5	20	21	
3. Enseignants	2	19	14	
4. Parents	5	14	15	
5. Prof. non ens.	7	21	27	
TOTAL	20 (9.7)	92 (44.4)	95 (45.9)	
REGIONS				
1. Bas St-Laurent/ Gaspésie	0	12	17	
2. Saguenay/ Lac St-Jean	1	9	8	
3. Québec	5	15	10	
4. Trois-Rivières	0	4	7	
5. Estrie	1	12	13	
6. Montréal	7	18	20	
7. Outaouais	3	9	6	
8. Nord-Ouest	3	10	10	
9. Côte-Nord	0	3	5	
TOTAL	20 (9.7)	92 (44.4)	95 (45.9)	
CONFESSIONS				
1. Catholique	17	69	75	
2. Protestante	3	23	20	
TOTAL	20	92	95	
LANGUES				
1. Français	14	64	73	
2. Anglais	2	15	20	
3. Deux langues	4	13	2	
TOTAL	20	92	95	
NIVEAUX				
1. Elementaire	4	33	40	
2. Secondaire	9	30	28	
3. Les deux	7	29	27	
TOTAL	20	92	95	
DIMENSIONS				
1. - 4 000	6	20	29	
2. 4 000 et 10 000	5	43	37	
3. 10 000 et 20000	3	5	22	
4. plus de 20 000	6	24	7	
TOTAL	20	92	95	

1.2.2 Centres de loisirs et de sports

Au chapitre des centres de loisirs et de sports, il y a dans l'opinion de la très grande majorité une excellente collaboration entre les corps publics et cela, dans toutes les régions administratives scolaires, sauf à la Côte-Nord. De plus, on l'a affirmé beaucoup plus chez nos répondants des milieux catholiques, francophones et bilingues que chez ceux des milieux anglo-protestants. Aussi, plus la commission scolaire est grosse, plus la coopération semble s'instaurer entre les corps publics (Voir tableau no 17).

1.2.3 Centres culturels

Comme pour les bibliothèques, — qui n'en sont qu'une partie, — la coopération n'est pas très importante ni très généralisée dans le domaine des centres culturels. A noter encore, toutefois, que nos répondants anglo-protestants, à l'encontre de leurs compatriotes des secteurs catholique et français, sont moins affirmatifs sur le fait de coopération dans le domaine de la culture. (Voir tableau no 18)

Tableau no 17 EST-CE QUE LA MUNICIPALITE, LA PAROISSE ET L'ECOLE PARTAGENT LES SERVICES DES CENTRES DE LOISIRS ET DE SPORTS (Question 11b)

Variables	ne sait pas	oui	non	non lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires	3	29 (78.4)	5	
2. Cadres	1	41 (89.1)	4	
3. Enseignants	3	28 (80.0)	4	
4. Parents	5	24 (70.6)	5	
5. Prof. non ens.	3	40 (72.7)	12	
TOTAL	15 (7.2)	162 (78.3)	30 (14.5)	
REGIONS				
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie	0	21 (72.4)	8	
2. Saguenay/ Lac St-Jean	0	17 (94.4)	1	
3. Québec	5	22 (73.3)	3	
4. Trois-Rivières	0	8 (72.7)	3	
5. Estrie	0	24 (96.0)	1	
6. Montréal	5	37 (82.2)	3	
7. Outaouais	3	14 (77.8)	1	
8. Nord-Ouest	2	19 (82.6)	2	
9. Côte-Nord	0	0 (0)	8	
TOTAL	15 (7.2)	162 (78.3)	30 (14.5)	
CONFESSIONS				
1. Catholique	9	134 (83.2)	18	
2. Protestante	6	28 (60.9)	12	
TOTAL	15 (7.2)	162 (78.3)	30 (14.5)	
LANGUES				
1. Français	8	126 (83.4)	17	
2. Anglais	4	21 (56.8)	12	
3. Deux langues	3	15 (78.9)	1	
TOTAL	15 (7.2)	162 (78.3)	30 (14.5)	
NIVEAUX				
1. Elementaire	7	56 (72.7)	14	
2. Secondaire	2	57 (85.1)	8	
3. Les deux	6	49 (77.8)	8	
TOTAL	15 (7.2)	162 (78.3)	30 (14.5)	
DIMENSION				
1. - 4 000	7	34 (61.8)	14	
2. 4 000 et 10 000	3	71 (83.5)	11	
3. 10 000 et 20000	2	25 (83.3)	3	
4. plus de 20 000	3	32 (86.5)	2	
TOTAL	15 (7.2)	162 (78.3)	30 (14.5)	

Tableau no 18

EST-CE QUE LA MUNICIPALITE, LA PAROISSE ET L'ECOLE PARTAGENT LES SERVICES DES CENTRES CULTURELS? (Question 11c)

Variables	ne sait pas	oui	non	non lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires	3	22	12	0
2. Cadres	6	18	21	1
3. Enseignants	7	12	15	1
4. Parents	11	8	15	0
5. Prof. non ens.	11	19	23	2
TOTAL	38 (18.4)	79 (38.2)	86 (41.5)	4 (1.9)
REGIONS				
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie	3	10	16	0
2. Saguenay/ Lac St-Jean	4	10	3	1
3. Québec	9	10	11	0
4. Trois-Rivières	0	2	9	0
5. Estrie	1	16	7	1
6. Montréal	11	15	17	2
7. Outaouais	6	7	5	0
8. Nord-Ouest	4	9	10	0
9. Côte-Nord	0	0	8	0
TOTAL	38 (18.4)	79 (38.2)	86 (41.5)	4 (1.9)
CONFESSIONS				
1. Catholique	31	66	61	
2. Protestante	7	13	25	
TOTAL	38 (18.4)	79 (38.2)	86 (41.5)	4 (1.9)
LANGUES				
1. Français	28	61	59	
2. Anglais	5	9	23	
3. Deux langues	5	9	4	
TOTAL	38 (18.4)	79 (38.2)	86 (41.5)	
NIVEAUX				
1. Elementaire	8	32	36	
2. Secondaire	17	27	22	
3. Les deux	13	20	28	
TOTAL	38 (18.4)	79 (38.2)	86 (41.5)	
DIMENSIONS				
1. - 4 000	8	17	30	
2. 4 000 et 10 000	17	36	31	
3. 10 000 et 20000	5	9	14	
4. plus de 20 000	8	17	11	
TOTAL	38 (18.4)	79 (38.2)	86 (41.5)	

1.2.4 Education des adultes

On est heureux de constater que, dans le champ de l'éducation des adultes, la coopération des corps publics est très poussée. Toutes les catégories de personnel l'affirment avec une forte majorité, et cela dans presque toutes les régions, sauf dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et la Côte-Nord, tant dans les milieux protestants que catholiques, anglophones que francophones, dans les commissions scolaires de toutes dimensions, tant régionales que locales (Voir le tableau no 19).

1.3 Conversion des aménagements et équipements (Question 20)

Dans le chapitre premier, section un, nous avons appris que plusieurs écoles ont atteint un taux critique d'occupation (tableau no 6). Qu'ont fait alors les commission scolaires les plus touchées?... On leur a posé plusieurs questions très précises à ce sujet. Voici ce qu'elles nous ont communiqué.

1.3.1 Fermeture d'écoles (Voir tableau no 2)

Cette mesure, cela va de soi, est mieux connue des commissaires et des cadres. La force avec laquelle elle est affirmée dans la plupart des régions, nous laisse croire que cette mesure est assez répandue partout et dans les commissions scolaires de toutes les dimensions. Cependant, la mesure semble appliquée avec plus de fréquence ou de fermeté dans le secteur protestant, dans les commissions scolaires anglophones et bilingues et dans les commissions locales et intégrées.

Tableau no 19 — EST-CE QUE LA MUNICIPALITE, LA PAROISSE ET L'ECOLE PARTAGENT LES SERVICES DE L'EDUCATION DES ADULTES? (Question 11d)

Variables	ne sait pas	oui	non	non lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires	4	26 (70.3)	7	0
2. Cadres	2	31 (67.4)	9	4
3. Enseignants	2	28 (80.0)	5	0
4. Parents	6	22 (64.7)	6	0
5. Prof. non ens.	5	40 (72.7)	7	3
TOTAL	19 (9.2)	147 (71.0)	34 (16.4)	7 (3.4)
REGIONS				
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie	2	15 (51.7)	12	0
2. Saguenay/ Lac St-Jean	1	16 (88.9)	0	1
3. Québec	4	21 (70.0)	4	1
4. Trois-Rivières	1	6 (54.5)	3	1
5. Estrie	0	20 (80.0)	2	3
6. Montréal	4	34 (75.6)	6	1
7. Outaouais	5	12 (66.7)	1	0
8. Nord-Ouest	2	20 (87.0)	1	0
9. Côte-Nord	0	3 (37.5)	5	0
TOTAL	19 (9.2)	147 (71.0)	34 (16.4)	7 (3.4)
CONFESSIONS				
1. Catholique	17	113 (70.2)	25	
2. Protestante	2	34 (73.9)	9	
TOTAL	19 (9.2)	147 (71.0)	34 (16.4)	
LANGUES				
1. Français	16	105 (69.5)	24	
2. Anglais	0	28 (75.7)	8	
3. Deux langues	3	14 (73.7)	2	
TOTAL	19 (9.2)	147 (71.0)	34 (16.4)	
NIVEAUX				
1. Elementaire	6	45 (58.4)	19	
2. Secondaire	5	58 (86.6)	4	
3. Les deux	8	44 (69.8)	11	
TOTAL	19 (9.2)	147 (71.0)	34 (16.4)	
DIMENSIONS				
1. - 4 000	2	42 (76.4)	9	
2. 4 000 et 10 000	11	55 (64.7)	17	
3. 10 000 et 20000	1	23 (76.7)	3	
4. plus de 20 000	5	27 (73.0)	5	
TOTAL	19 (9.2)	147 (71.0)	34 (16.4)	

Tableau no 20 — EST-CE QUE VOTRE COMMISSION SCOLAIRE A ETE AMENEE A FERMER DES EDIFICES SCOLAIRES? (Question 20a)

Variables	ne sait pas	oui	non	non lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires	1	30 (81.1)	4	2
2. Cadres	6	29 (63.0)	5	6
3. Enseignants	10	13 (37.1)	5	7
4. Parents	10	11 (32.4)	8	5
5. Prof. non ens.	15	26 (47.3)	8	6
TOTAL	42 (20.3)	109 (52.7)	30 (14.5)	26 (12.6)
REGIONS				
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie	6	16 (55.2)	4	3
2. Saguenay/ Lac St-Jean	2	14 (77.8)	1	1
3. Québec	8	12 (40.0)	5	5
4. Trois-Rivières	3	6 (54.5)	1	1
5. Estrie	2	15 (60.0)	3	5
6. Montréal	7	27 (60.0)	6	5
7. Outaouais	7	5 (27.8)	4	2
8. Nord-Ouest	7	6 (26.1)	6	4
9. Côte-Nord	0	8 (100.0)	0	0
TOTAL	42 (20.3)	109 (52.7)	30 (14.5)	26 (12.6)
CONFESSIONS				
1. Catholique	35	80 (49.7)	23	23
2. Protestante	7	29 (63.0)	7	3
TOTAL	42 (20.3)	109 (52.7)	30 (14.5)	26 (12.6)
LANGUES				
1. Français	34	72 (47.7)	23	22
2. Anglais	5	23 (62.2)	6	3
3. Deux langues	3	14 (73.7)	1	1
TOTAL	42 (20.3)	109 (52.7)	30 (14.5)	26 (12.6)
NIVEAUX				
1. Elementaire	13	49 (63.6)	8	7
2. Secondaire	17	21 (31.3)	13	16
3. Les deux	12	39 (61.9)	9	3
TOTAL	42 (20.3)	109 (52.7)	30 (14.5)	26 (12.6)
DIMENSIONS				
1. - 4 000	10	26 (47.3)	12	7
2. 4 000 et 10 000	21	43 (50.6)	11	10
3. 10 000 et 20000	6	17 (56.7)	3	4
4. plus de 20 000	5	23 (62.2)	4	5
TOTAL	42 (20.3)	109 (52.7)	30 (14.5)	26 (12.6)

1.3.2 Redistribution des équipements

Un peu plus de la moitié de nos répondants confirme l'existence d'une telle pratique et on la retrouve un peu partout, sauf sur la Côte-Nord.

Tableau no 21 EST-CE QUE VOTRE COMMISSION SCOLAIRE A ETE AMENEE A REDISTRIBUER LES EQUIPEMENTS? (Question 20d)

Variables	ne sait pas	oui	non	non lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires	8	20 (54.1)	7	2
2. Cadres	7	29 (63.0)	6	4
3. Enseignants	9	15 (42.9)	5	6
4. Parents	13	11 (32.4)	6	4
5. Prof. non ens.	13	31 (56.4)	4	7
TOTAL	50 (24.2)	106 (51.2)	28 (13.5)	23 (11.1)
REGIONS				
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie	8	19 (65.5)	0	2
2. Saguenay/ Lac St-Jean	6	10 (55.6)	2	2
3. Québec	9	16 (53.3)	2	3
4. Trois-Rivières	2	8 (72.7)	0	1
5. Estrie	2	1 (44.0)	7	5
6. Montréal	11	23 (51.1)	5	6
7. Outaouais	7	7 (38.9)	2	2
8. Nord-Ouest	5	12 (52.2)	2	4
9. Côte-Nord	0	0 (0)	8	0
TOTAL	50	106 (51.2)	28	23

1.3.3 Autres mesures

Tableau no 22 — EST-CE QUE VOTRE COMMISSION SCOLAIRE A ETE AMENEE A PRENDRE D'AUTRES MESURES? (Question 20)

Mesures	ne sait pas	oui	non	non lieu
20b - Vente et location	53 25.6	96 46.4	27 13.0	31 15.0
20c - Transformation	58 28.0	76 36.7	39 18.8	34 16.4
20e - Louer plutôt qu'acquérir	65 31.4	53 25.6	57 27.5	32 15.5
20f - Locaux temporaires au lieu de permanents	60 29.0	48 23.2	76 36.7	23 11.1
20g - Plus de flexibilité dans les constructions	75 36.2	46 22.2	63 30.4	23 11.1
20ha- Plus d'éducation des adultes	71 34.3	83 40.1	33 15.9	20 9.7
20hb- Plus d'ouverture aux besoins socio-culturels	69 33 3	86 41.5	32 15.5	20 9.7

Par le tableau précédent, on voit que certaines mesures sont assez connues v.g. vente ou location des propriétés de la commission, transformations internes, conversion à d'autres usages éducatifs; d'autres cependant sont moins connues et il y aurait lieu d'y penser davantage, le cas échéant.

1.4 Mesures à caractère financier

On a appris, plus haut, que la diminution des élèves dans une école et dans une commission scolaire pouvait causer des problèmes financiers. Il était donc intéressant de connaître les mesures que chacun a pu prendre pour les solutionner de son mieux. Voici les réponses qu'on a fournies à nos questions.

1.4.1 Montants correctifs (Question 22a)

Les Règles budgétaires prévoient des montants additionnels de $80.00 ou $165.00, selon le niveau, multipliés par la moitié de la différence des clientèles d'une année avec l'année précédente. La plupart des répondants (131 ou 63.3) ignorent si cette pratique existe chez eux; il y en a toutefois 43 (20.8) qui prétendent que ce mécanisme de compensation est utilisé; les 12 commissaires et 17 cadres, qui sont ici affirmatifs, doivent sûrement être au courant de ce qui se passe chez eux dans un tel domaine.

1.4.2 Un budget axé sur les besoins (Question 22c)

Un budget préparé à partir des besoins spécifiques d'une commission scolaire aurait sûrement des chances de corriger les écarts financiers dus au flottement des clientèles et de donner à chacun des étudiants l'accès à tous les services essentiels d'une école. Est-ce ainsi que, selon nos répondants, les commissions scolaires préparent leurs budgets?... S'il y en a 72 (34.8) à l'ignorer, même des commissaires et des cadres, il y en a peu à le nier (11 ou 5.3) et

beaucoup à l'affirmer (108 ou 52.2): c'est encourageant surtout si le MEQ suit la même politique, c'est-à-dire préfère des budgets basés sur des besoins spécifiques réels plutôt que sur des normes provinciales.

1.4.3 Des classes plus remplies (Question 22b)

En allant le plus possible au nombre maximum permis d'élèves par classe, on pourrait engager moins de personnel, convertir certains locaux à d'autres usages, diminuer certains frais d'opération, etc. Comme le ratio maître/élève demeure une norme provinciale à respecter partout et que les enseignants ne sont guère favorables à surcharger les classes, il s'ensuit que cette mesure n'est guère en usage:

ne sait pas	oui	non	non lieu
77	42	68	26
37.2	20.3	32.9	9.7

1.4.4 Techniciens au lieu d'enseignants (Question 42.2)

Dans le passé, les enseignants se chargeaient de toutes les tâches connexes à l'enseignement proprement dit, v.g. bibliothèques, audio-visuel, laboratoires, surveillance, etc. En plus des professionnels de l'enseignement, il existe de plus en plus aujourd'hui des techniciens capables d'assumer toutes les tâches auxiliaires de l'enseignant. Les utilise-t-on dans nos commissions scolaires? ... L'ensemble des réponses dubitatives (77 ou 37.2) et négatives (69 ou 33.3) dépasse de beaucoup les réponses affirmatives (43 ou 20.8) et nous laisse croire que

les techniciens ne sont pas légion; ce sont les répondants du Bas-St-Laurent et de Trois-Rivières qui sont les plus positifs sur l'existence de cette pratique nouvelle.

1.4.5 Abandon de services non essentiels (Question 42.1)

S'il y a nécessité de comprimer les dépenses, tout bon administrateur n'hésitera pas à couper d'abord dans les services non essentiels. Nous avons demandé à nos répondants s'ils avaient utilisé ce moyen pour abaisser le coût de fonctionnement par élève. Les réponses sont plutôt positives, faiblement toutefois, et on ne sait pas du tout ce qu'elles auraient été si tout le monde avaient eu la même conception pratique de ces services. (1)

Tableau no 23 — EST-CE QUE VOTRE COMMISSION SCOLAIRE A ABANDONNE CERTAINS SERVICES NON ESSENTIELS? (Question 42.1)

Fonction	ne sait pas	oui	non	non lieu
Commissaires	7 (18.9)	19 (51.4)	10 (27.0)	1
Cadres	10 (21.7)	23 (50.0)	10 (21.7)	3
Enseignants	9 (25.7)	13 (37.1)	11 (31.4)	2
Parents	10 (29.4)	7 (50.0)	5 (14.7)	2
Pr. non-enseignant	20 (36.4)	18 (32 7)	10 (18.2)	7
TOTAL	56 (27.1)	90 (43.5)	46 (22.2)	15 (7.2)

(1) D'après les réponses à question no 23, on voit bien que les opinions ne sont pas unanimes sur ce point (Voir plus loin, pp.

1.5 Transport scolaire (Questions 27 - 28)

Quand une école atteint un taux critique d'occupation, l'administration peut être tentée de fermer cette école et de distribuer les élèves dans d'autres écoles avoisinantes au moyen du transport scolaire. Nous avons demandé aux commissions scolaires, par l'entremise de leurs répondants, si elles avaient opté pour cette alternative. Voici leurs réponses, divisées selon les variables "fonction" et "région".

Tableau no 24 — PLUTÔT QUE DE MAINTENIR UN TAUX CRITIQUE D'OCCUPATION DANS UNE ECOLE, AVEZ-VOUS OPTE POUR LE TRANSPORT DES ELEVES DANS UNE AUTRE ECOLE? (Question 27)

Variables	ne sait pas	oui	non	non lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires	3 (8.1)	27 (73.0)	6 (16.2)	1 (2.7)
2. Cadres	7 (15.2)	17 (37.0)	15 (32.6)	7 (15.2)
3. Enseignants	10 (28.6)	9 (25.7)	12 (34.3)	4 (11.4)
4. Parents	6 (17.6)	20 (58.8)	7 (20.6)	1 (2.9)
5. Prof. non ens.	14 (25.4)	20 (36.4)	11 (20.0)	10 (18.2)
TOTAL	40 (19.3)	93 (44.9)	51 (24.6)	23 (11.1)
REGIONS				
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie	6 (20.7)	16 (55.2)	4 (13.8)	3 (10.3)
2. Saguenay/ Lac St-Jean	2 (11.1)	13 (72.2)	1 (5.6)	2 (11.1)
3. Québec	8 (26.7)	12 (40.0)	7 (23.3)	3 (10.0)
4. Trois-Rivières	0 (0)	10 (90.9)	1 (9.1)	0 (0)
5. Estrie	3 (12.0)	13 (52.0)	5 (20.0)	4 (16.0)
6. Montréal	10 (22.2)	18 (40.0)	11 (24.4)	6 (13.3)
7. Outaouais	4 (22.2)	9 (50.0)	5 (27.8)	0 (0)
8. Nord-Ouest	7 (30.4)	2 (8.7)	10 (43.5)	4 (17.4)
9. Côte-Nord	0 (0)	0 (0)	7 (87.5)	1 (12.5)
TOTAL	40 (19.3)	93 (44.9)	51 (24.6)	23 (11.1)

Ce sont les réponses des commissaires surtout qu'il nous importe de connaître, car c'est à eux de prendre de telles décisions. Or la grande majorité nous disent avoir opté pour le transport au lieu de maintenir une école à moitié vide. Plusieurs autres confirment ce fait, même si à eux seuls ils ne forment pas toujours la majorité de leur groupe. Si on distribue ces réponses par région, on pourrait en tirer que cette décision a été prise surtout dans les régions 1, 2, 4, 5 et 7.

On a voulu savoir les motifs de ce choix, en leur proposant trois hypothèses principales qui, en soi, ne s'opposaient pas radicalement. A l'aide de ces réponses, on a pu dresser le tableau no 25.

Tableau no 25 — VOTRE COMMISSION SCOLAIRE A-T-ELLE FERMÉ UNE ÉCOLE ET OPTÉ POUR LE TRANSPORT DES ÉLÈVES POUR DES MOTIFS D'ORDRE FINANCIER (Question 28a), D'ORDRE PÉDAGOGIQUE (Question 28b) OU DE GESTION DE PERSONNEL? (Question 28c)

Variables	ne sait pas			oui			non			non lieu		
FONCTIONS	a	b	c	a	b	c	a	b	c	a	b	c
1. Commissaires	5	3	13	19 (51.4)	26 (70.3)	4	6	3	15	7	5	5
2. Cadres	12	13	18	15 (32.6)	16 (34.8)	1	10	9	20	9	8	7
3. Enseignants	14	12	15	8 (22.9)	13 (37.1)	2	3	0	8	10	10	10
4. Parents	7	9	14	17 (50.0)	14 (41.2)	4	2	5	9	8	6	7
5. Prof. non ens.	16	17	22	17 (30.9)	15 (27.3)	7	5	8	11	17	15	15
REGIONS												
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie	6	4	11	16 (55.2)	12 (41.4)	7	1	8	6	6	5	5
2. Saguenay/ Lac St-Jean	5	5	10	8 (44.4)	12 (66.7)	2	3	0	5	2	1	1
3. Québec	9	8	12	10 (33.3)	12 (40.0)	3	2	1	7	9	9	8
4. Trois-Rivières	2	0	2	8 (72.7)	6 (54.5)	0	1	5	9	0	0	0
5. Estrie	3	5	8	10 (40.0)	13 (52.0)	0	4	1	11	8	6	6
6. Montréal	17	18	22	13 (28.9)	14 (31.1)	4	4	4	10	11	9	9
7. Outaouais	6	7	8	8 (44.4)	6 (33.3)	2	3	4	6	1	1	2
8. Nord-Ouest	6	7	9	3 (13.0)	9 (39.1)	0	8	2	9	6	5	5
Côte-Nord	0	0	0	0 (0)	0 (0)	0	0	0	0	8	8	8
CONFESSIONS												
1. Catholique	41 (25.5)	39 (24.2)	65 (40.4)	59 (36.0)	68 (42.2)	12 (7.5)	24 (14.9)	24 (14.9)	54 (33.5)	37 (23.0)	30 (18.6)	30 (18.6)
2. Protestante	13 (28.3)	15 (32.6)	17 (37.0)	17 (37.0)	16 (34.8)	6 (13.0)	2 (4.3)	1 (2.2)	9 (19.6)	14 (30.4)	14 (30.4)	14 (30.4)
TOTAL	54 (26.1)	54 (26.1)	82 (39.6)	76 (36.7)	84 (40.6)	18 (8.7)	26 (12.6)	25 (12.1)	63 (30.4)	51 (24.6)	44 (21.3)	44 (21.3)

1.6 Méthodes pédagogiques nouvelles (Question 39)

Même si l'école physique se vide progressivement, il faut bien assurer les services éducatifs minima à ceux qui restent. Devant les difficultés que cette obligation peut imposer si on garde les cadres traditionnels, ne pourrait-on pas rechercher des nouveaux modes d'enseignement-apprentissage qui soient plus indépendants des contraintes de l'édifice scolaire conçu dans sa forme actuelle.

A-t-on été poussé à faire des recherches de ce côté?... Une bonne majorité nous dit: oui:

ne sait pas	oui	non	non lieu
36	119	48	4
17.4	57.5	23.2	1.9

et ces "oui", on les retrouve en majorité partout, sauf dans l'Estrie, et parfois en majorités confortables:

. Bas-St-Laurent: 21 (72.4)
. Québec : 19 (63.3)
. Trois-Rivières: 9 (81.8)

Pour mieux nous faire comprendre les efforts tentés, nous avons énuméré à nos répondants quelques innovations, en leur demandant s'ils avaient pensé, en pratique, à les utiliser un jour ou l'autre.

1.6.1 Enseignement par correspondance (Question 40a)

A peine quelques enseignants, parents et professionnels non-enseignants se sont posés le problème (11 ou 5.3%), tandis que les commissaires et les cadres l'ont ignoré complètement.

1.6.2 Enseignement à la maison (Question 40b)

La présence physique de l'enseignant auprès de ses élèves, son dialogue avec des groupes vivants, la chaleur d'une communauté en situation d'apprentissage, etc. tous ces facteurs seront toujours nécessaires, voire irremplaçables. Cependant, dans des cas particuliers, dans des situations difficiles ou d'urgence, (v.g. grèves) même sur des périodes prolongées, à condition de ne pas négliger les facteurs énumérés plus haut, n'y aurait-il pas lieu d'organiser efficacement un enseignement à la maison?... On a demandé à nos correspondants s'ils avaient tenté d'utiliser certains moyens concrets et précis. Voici ce que cela donne. Dans le tableau no 26,

1= vidéo-téléphone

2= télévision en circuit fermé

3= télévision communautaire

Tableau no 26 — A-T-ON FAIT DES ESSAIS D'ENSEIGNEMENT À LA MAISON (Question 40b)

Variables	ne sait pas			oui			non			non lieu		
FONCTIONS	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
1. Commissaires	11	13	14	0	4	4	21	16	15	5	4	4
2. Cadres	20	19	19	1	5	4	18	16	17	7	6	6
3. Enseignants	13	13	13	1	4	6	16	13	11	5	5	5
4. Parents	13	15	15	3	5	7	10	7	5	8	7	7
5. Prof. non ens.	14	16	17	3	7	7	30	24	23	8	8	8
TOTAL	71	76	78	8	25	28	95	76	71	33	30	30

Les essais sont rares, il faut l'avouer, mais ce qu'il y a de prometteur, c'est que toutes les catégories de personnel s'y adonnent et, si on pousse plus loin l'investigation, on constate que ces efforts se font dans toutes les régions, sauf à la Côte-Nord.

Tableau no 27 — DISTRIBUTION PAR REGION DES REPONDANTS AFFIRMATIFS A LA QUESTION 40b

REGIONS	1	2	3
1. Bas-St-Laurent/Gaspésie	2	5	6
2. Saguenay/Lac St-Jean	0	1	0
3. Québec	1	3	3
4. Trois-Rivières	1	3	3
5. Estrie	0	3	4
6. Montréal	2	4	4
7. Outaouais	1	3	3
8. Nord-Ouest	1	3	5
9. Côte-Nord	0	0	0
TOTAL	8	25	28

1.6.3 Ecoles parallèles (Question 40c)

Il n'y a pas que l'école qui soit un milieu d'apprentissage, bien que celle-ci soit un lieu privilégié, parce que mieux structurée, mieux organisée, mieux pourvue de ressources humaines et matérielles. Des expériences ont prouvé qu'on pouvait apprendre dans et par la vie, dans la rue, dans les champs, etc., par ex. les programmes Parkway à Philadelphie, U.S.A., pourvu qu'on y apporte une certaine systématisation. On a voulu savoir de nos répondants s'ils utilisaient les milieux ambiants, en dehors de l'école, pour stimuler l'apprentissage de leurs écoles.

Tableau no 28

UTILISE-T-ON LES RESSOURCES DE L'ECOLE PARALLELE? (Question 40c)

Lieux d'apprentissage	ne sait pas	oui	non	non lieu
1. bibliothèque	67 (32.4)	85 (41.1)	28 (13.5)	27 (13.0)
2. musée	77 (37.2)	64 (30.9)	38 (18.4)	28 (13.5)
3. jardin zoologique	76 (36.7)	62 (30.0)	40 (19.3)	29 (14.0)
4. sentiers de la nature	68 (32.9)	83 (40.1)	29 (14.0)	27 (13.0)
5. autres	175 (84.5)	24 (11.6)	8 (3.9)	

La réponse affirmative générale est de bonne augure pour l'avenir surtout quand on sait que ces efforts se font dans toutes les régions, sauf à la Côte-Nord, comme nous le laisse croire l'origine de nos répondants.

Tableau no 29

DISTRIBUTION PAR REGION DES REPONDANTS AFFIRMATIFS A LA QUESTION 40c.

Région	Bibliothèque	Musée	Zoo	Sentiers nature
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie	15 (51.7)	12 (41.4)	12 (41.4)	17 (58.6)
2. Saguenay	7 (38.9)	2 (11.1)	2 (11.1)	5 (27.8)
3. Québec	13 (43.3)	8 (26.7)	8 (26.7)	12 (40.0)
4. Trois-Rivières	6 (54.5)	5 (45.5)	3 (27.3)	5 (45.5)
5. Estrie	12 (48.0)	12 (48.0)	12 (48.0)	11 (44.0)
6. Montréal	16 (35.6)	13 (28.9)	13 (28.9)	14 (31.1)
7. Outaouais	5 (27.8)	3 (16.7)	3 (16.7)	7 (38.9)
8. Nord-Ouest	11 (47.8)	9 (39.1)	9 (39.1)	12 (52.2)
9. Côte-Nord	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
TOTAL	85 (41.1)	64 (30.9)	62 (30.0)	83 (11.6)

Synthèse de la section 1 du chapitre deuxième

Le lecteur trouvera sans doute commode de connaître d'un coup d'oeil les principales solutions utilisées ici et là par les commissions scolaires. Ces solutions auront peut-être des chances d'inspirer d'autres organismes dans des voies similaires.

1. Plusieurs commissions scolaires ont créé un comité interne chargé spécifiquement d'étudier les problèmes causés par la diminution des effectifs scolaires; d'autres auraient même eu recours à un comité externe de spécialistes. (p.

2. De plus en plus, les commissions scolaires, les municipalités et les paroisses mettent leurs services éducatifs, culturels, sportifs, etc., au profit de toute la population de telle sorte que, pour une part, l'école devient de plus en plus communautaire (pp.

3. Quand les taux d'occupation des écoles deviennent trop critiques, on ne craint pas de les fermer, de transporter les élèves dans une autre école, de mieux redistribuer les équipements, de transformer ces écoles vides à d'autres usages, de les louer ou de les vendre, etc. Pour éviter de telles mesures à l'avenir, on se montre plus prudent au moment d'ouvrir une école: on loue un édifice plutôt que de l'acquérir; on emménage dans des locaux temporaires plutôt que permanents; on exige des constructions plus flexibles, etc. (pp.

4. Pour éviter le déséquilibre financier dû aux mouvements des populations scolaires, on cherche à établir les budgets à partir des besoins réels de chaque année, et non à partir de normes provinciales; on engage des techniciens pour dégager les enseignants des tâches purement techniques; on va même parfois jusqu'à abandonner des services que d'aucuns considèrent comme superflus.

5. Puisque les édifices coûtent cher et qu'on est parfois réduit à les fermer, on cherche à mettre sur pied des moyens d'enseignement-apprentissage qui soient indépendants des contraintes qu'impose un édifice physique et exclusivement scolaire, par ex. certaines formes d'enseignement à domicile, les lieux divers d'apprentissage de l'école parallèle (v.g. écoles de neige, écoles vertes, écoles de la nature, etc.)

Section 2 SOLUTIONS SOUHAITABLES DANS L'AVENIR

2.1 Dans le champ de l'éducation

2.1.1 pour améliorer l'action de la Commission sur ses écoles

[I] Nouveau mode de relation avec le MEQ (Question 6)

Depuis le début de la réforme qui a vu s'établir un ministère de l'Education, les commissions scolaires ont perdu une bonne partie de leur autonomie à cause de la centralisation opérée par le MEQ. Celui-ci s'est surtout organisé et développé en fonction d'une démocratisation accrue du système d'enseignement et au cours d'une période où, par surcroît, le Québec a connu une inflation de sa population d'âge scolaire.

Après un peu plus de 10 ans, la situation a bien changé:

- l'accès au secondaire est quasi universel et total, mais son effet est en partie annulé par le phénomène des drop-outs;
- la population d'âge scolaire est en régression numérique et le sera pour plusieurs années encore;
- le vent a tourné vers la décentralisation administrative, même du côté des autorités ministérielles.

On a donc pensé que, pour faire face aux problèmes particuliers posés par la perte souvent considérable de clientèles, les commissions scolaires pouvaient envisager divers modes de

relation avec l'autorité centrale. Qu'ont-elles répondu à nos questions?

a) se contenter des normes administratives et budgétaires actuelles?

ne sait pas	oui	non	non lieu
56	12	137	2
27.1	5.8	66.2	1.0

b) s'en remettre complètement au MEQ pour la solution de ce problème?

ne sait pas	oui	non	non lieu
53	9	144	1
25.6	4.3	69.6	.5

c) ne compter que sur son aide technique?

ne sait pas	oui	non	non lieu
61	46	98	2
29.5	22.2	47.3	1.0

d) s'arranger seul pour le régler?

ne sait pas	oui	non	non lieu
62	32	110	3
30.0	15.5	53.1	1.4

Par les réponses précédentes, on constate bien que nos répondants ne sont guères favorables aux propositions énumérées dans le questionnaire; aussi, ont-ils répondu assez

massivement à la question "autres"

ne sait pas	oui	non	non lieu
83	121	2	1
40.1	58.5	1.0	.5

Quels sont les principaux moyens suggérés?...

. La plupart mentionnent une collaboration plus étroite entre le MEQ et les commissions scolaires.

. D'autres, assez nombreux, souhaitent une révision des normes, après une consultation des milieux concernés, pour mieux tenir compte des besoins spécifiques de chaque territoire.

. Si certains se contentent des normes actuelles, ils veulent au moins qu'elles soient indexées, même en accord avec la capacité économique de chaque région.

. D'autres ajoutant qu'il faudrait au moins accorder aux commissions scolaires plus de pouvoir et de liberté pour appliquer les normes actuelles.

. Quelques-uns vont jusqu'à dire que le MEQ devrait abolir l'enseignement privé comme moyen de contrer la baisse des effectifs dans les écoles publiques.

Dans toutes les réponses précédentes, on sent que les commissions scolaires sont préoccupées par le problème de la décroissance des effectifs scolaires et que, sans se reposer uniquement sur le MEQ, elles ne veulent pas le régler seules et cherchent des moyens nouveaux.

Quel mécanisme, cependant, les commissions scolaires voudraient-elles voir s'établir dans l'avenir? (Question 8)... Se contentent-elles du statu quo et n'en désirent-elles aucun?...

ne sait pas	oui	non	non lieu
111	22	70	4
53.6	10.6	33.8	2.0

Mais la plupart sortent de l'indécision et de l'indifférence, quand on leur suggère de créer un comité permanent chargé d'étudier toutes les facettes du problème en cause.

ne sait pas	oui	non	non lieu
74	118	13	2
35.7	57.0	6.3	1.0

[2] Ressources éducatives du milieu (Question 12)

La Commission scolaire n'est pas le seul organisme public à posséder des ressources éducatives: il y a notamment la municipalité et la paroisse et, parfois, les gouvernements provincial et/ou fédéral. Certes, il n'est pas besoin d'attendre le déclin d'une commission scolaire et, par voie de conséquence parfois, l'appauvrissement de ses services, pour penser à noyauter toutes les ressources éducatives d'une localité ou d'une région. Cependant, la baisse de clientèles peut provoquer une rencontre plus rapide de ces organismes pour mettre au point des mécanismes capables d'utiliser au mieux les ressources

éducatives du milieu, sans les multiplier indûment. Préférera-t-on un conseil spécial, composé de chacun des organismes publics impliqués et chargé de gérer des ressources communes?...ou se contentera-t-on de signer des ententes pour partager l'usage de ressources demeurant la propriété de chacun?...Il serait intéressant ici de connaître l'opinion de nos répondants selon toutes les variables de notre enquête.

a = conseil spécial

b = ententes mutuelles

L'examen du tableau no 30 nous révèle que la solution des ententes entre les partenaires, chacun gardant sa juridiction sur ses ressources propres:

- jouit de la faveur générale par rapport à l'autre formule: 155 contre 38 (74.9% contre 18,4%);
- surtout auprès des enseignants, des commissaires et des cadres;
- garde un taux de faveur d'au-delà 64% dans toutes les régions;
- est plus populaire dans les secteurs catholique et français que dans les secteurs protestant et anglais;
- atteint à peu près les mêmes pourcentages positifs à tous les niveaux d'enseignement;
- est plus fréquente dans les commissions scolaires à de grandes dimensions: ce qui est compréhensible, parce qu'il y a souvent plus de ressources à partager.

Tableau no 30

QUELLES SOLUTIONS PRENDRE POUR MIEUX UTILISER TOUTES LES RESSOURCES EDUCATIVES DU MILIEU? (Question 12)

Variables	ne sait pas		oui		non		non lieu	
	a	b	a	b	a	b	a	b
FONCTIONS								
1. Commissaires	14	4	6	29(78.4)	17	4	0	0
2. Cadres	26	9	3	35(76.1)	17	2	0	0
3. Enseignants	14	4	3	30(85.7)	18	1	0	0
4. Parents	14	11	9	22(64.7)	11	1	0	0
5. Prof. non ens.	21	9	17	39(79.9)	15	6	2	1
TOTAL	89(43.0)	37(17.9)	38(18.4)	155(74.9)	78(37.7)	14(6.8)	2 (1.0)	1(.5)
REGIONS								
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie	16	7	7	19(65.5)	6	3	0	0
2. Saguenay/ Lac St-Jean	10	4	0	14(77.8)	8	0	0	0
3. Québec	17	4	5	22(73.3)	8	4	0	0
4. Trois-Rivières	3	2	5	7(63.6)	3	2	0	0
5. Estrie	6	5	9	20(80.0)	10	0	0	0
6. Montréal	22	7	6	36(80.0)	17	2	0	0
7. Outaouais	5	4	5	12(66.7)	8	2	0	0
8. Nord-Ouest	10	4	1	17(73.9)	11	1	1	1
9. Côte-Nord	0	0	0	8(100.0)	7	0	1	0
TOTAL	89	37	38	155(74.9)	78	14	2	1
CONFESSIONS								
1. Catholique	71(44.1)	23(14.3)	34(21.1)	127(78.9)	56(34.8)	11(6.8)	0	0
2. Protestante	18(39.1)	14(30.4)	4(8.7)	28(60.9)	22(47.8)	3(6.5)	2	1(2.2)
TOTAL	89(43.0)	37(17.9)	38(18.4)	155(74.9)	78(37.7)	14(6.8)	2(1.0)	1(.5)
LANGUES								
1. Français	67	23	33(21.9)	117(77.5)	51	11	0	0
2. Anglais	13	10	2(5.4)	23(62.2)	20	3	2	1
3. Deux langues	9	4	3(15.8)	15(78.9)	7	0	0	0
TOTAL	89	37	38(18.4)	155(74.9)	78	14	2	1
NIVEAUX								
1. Elementaire	25	10	13(16.9)	60(77.9)	38	7	1	0
2. Secondaire	33	15	14(20.9)	49(73.1)	20	3	0	0
3. Les deux	31	12	11(17.5)	46(73.0)	20	4	1	1
TOTAL	89	37	38(18.4)	155(74.9)	78	14	2	1
DIMENSIONS								
1. - 4 000	20	13	7(12.7)	36(65.5)	26	5	2	1
2. 4 000 et 10 000	38	13	13(15.3)	65(76.5)	34	7	0	0
3. 10 000 et 20000	14	4	9(30.0)	25(83.3)	7	1	0	0
4. plus de 20 000	17	7	9(24.3)	29(78.4)	11	1	0	0
TOTAL	89	37	38(18.4)	155(74.9)	78	14	2	1

3 Nouvelles structures à l'intérieur de la C.S. et de l'école

A la question 9, on avait demandé à nos répondants si le phénomène d'une clientèle en déclin était susceptible de provoquer une rupture dans l'équilibre des structures du système d'enseignement. Les réponses étaient trop partagées pour être significatives. On leur a même demandé s'il ne faudrait pas un jour intégrer les commissions scolaires locales dans les régionales.

a) intégrer les locales dans les régionales?

Les opinions sont très partagées en général:

ne sait pas	oui	non	non lieu
53	53	55	46
25.6	25.6	26.6	22.2

Comme il s'agit d'une question très sérieuse et de grande portée, il serait éclairant de connaître toutes les facettes des réponses affirmatives et négatives. Que ressort-il du tableau no 31?

. Le décalage est assez mince entre les diverses catégories de personnel, sauf que les commissaires sont plus favorables à l'intégration, tandis que les enseignants s'y opposent davantage.

Tableau no 31 — REPARTITION DES "OUI" ET DES "NON" DEVANT LE PROBLEME DE L'INTEGRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES LOCALES DANS LES REGIONALES (Question 10a)

Variables	ne sait pas	oui	non	non lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires		12 (32.4)	8 (21.6)	
2. Cadres		11 (23.9)	10 (21.7)	
3. Enseignants		8 (22.9)	12 (34.3)	
4. Parents		10 (29.4)	10 (29.4)	
5. Prof. non ens.		12 (21.8)	15 (27.3)	
TOTAL		53 (25.6)	55 (26.6)	
REGIONS				
1. Bas St-Laurent/ Gaspésie		11 (37.9)	6 (20.7)	
2. Saguenay/ Lac St-Jean		5 (27.8)	10 (55.6)	
3. Québec		3 (10.0)	9 (30.0)	
4. Trois-Rivières		6 (54.5)	3 (27.3)	
5. Estrie		4 (16.0)	10 (40.0)	
6. Montréal		5 (11.1)	6 (13.3)	
7. Outaouais		10 (55.6)	2 (11.1)	
8. Nord-Ouest		8 (34.8)	2 (8.7)	
9. Côte-Nord		1 (12.5)	7 (87.5)	
TOTAL		53 (25.6)	55 (26.6)	
CONFESSIONS				
1. Catholique		43 (26.7)	36 (22.4)	
2. Protestante		10 (21.7)	19 (41.3)	
TOTAL				
LANGUES				
1. Français		43 (28.5)	36 (23.8)	
2. Anglais		10 (27.0)	18 (48.6)	
3. Deux langues		0	1 (5.3)	
TOTAL				
NIVEAUX				
1. Elementaire		18 (23.4)	37 (48.1)	
2. Secondaire		27 (40.3)	8 (11.9)	
3. Les deux		8 (12.7)	10 (15.9)	
TOTAL				
DIMENSIONS				
1. - 4 000		17 (30.9)	22 (40.0)	
2. 4 000 et 10 000		28 (32.9)	20 (23.5)	
3. 10 000 et 20000		8 (26.7)	8 (26.7)	
4. plus de 20 000		0	5 (13.5)	
TOTAL				

. Selon les origines régionales, les opinions sont plus inégales dans certains coins de la province:

— plutôt affirmatives, à des degrés divers:

Bas-St-Laurent-Gaspésie
Trois-Rivières
Outaouais
Nord-Ouest

— plutôt négatives, à des degrés divers:

Saguenay-Lac-St-Jean
Québec
Estrie
Côte-Nord

. Les répondants anglo-protestants sont deux fois plus opposés que favorables à l'intégration, tandis que les catholiques sont également partagés.

. Les répondants du niveau élémentaire sont deux fois plus nombreux dans la négative que dans l'affirmative; ceux du secondaire, appartenant tout probablement à une commission scolaire régionale, sont plus nombreux dans le sens contraire: on pouvait alors s'y attendre!

. Il n'y a presque pas de différences entre les répondants selon la grosseur de la commission d'où ils viennent.

b) regrouper plusieurs écoles physiques sous une seule administration? (Question 10b)

Le rapport no 10 de la Politique administrative et salariale du MEQ et le Rapport Commel (pp. 10ss) parlent de ces écoles institutionnelles. Nos répondants y sont-ils favorables dans l'ensemble?...

On peut dire que oui:

ne sait pas	oui	non	non lieu
48	90	42	27
23.2	43.5	20.3	13.0

D'après notre cueillette, les répondants affirmatifs viennent surtout des régions de l'Estrie et de Trois-Rivières.

Région	nombre	%
1. Bas-St-Laurent	11	37.9
2. Saguenay	7	38.9
3. Québec	13	43.3
4. Trois-Rivières	7	63.6
5. Estrie	20	80.0
6. Montréal	18	40.0
7. Outaouais	7	38.9
8. Nord-Ouest	7	30.4
9. Côte-Nord	0	0
TOTAL	90	43.5

S'ils sont distribués dans le secteur protestant et anglophone dans la même proportion que celui-ci dans l'ensemble des répondants, par contre, chose un peu curieuse, ils sont plus nombreux dans les commissions scolaires de grande taille. Ainsi:

Dimension des commissions	Nombre	%
- 4000	21	38.2
4000 - 10 000	30	35.3
10 000 - 20 000	17	56.7
+ 20 000	22	59.5
TOTAL	90	43.5

c) <u>créer des classes à divisions multiples?</u> (Question 10c) Devant cette proposition, qui est une sorte de retour aux écoles rurales d'autrefois, il y a beaucoup d'hésitation et presque autant de "non" que de "oui"; de plus, autant les cadres la voient d'un bon oeil, autant les enseignants la répudient.

Tableau no 32 — EST-ON FAVORABLE A LA CREATION DE CLASSES A DIVISIONS MULTIPLES (Question 10c)

Fonctions	ne sait pas	oui	non	non lieu
Commissaires	7 (18.9)	16 (43.2)	12 (32.4)	2 (5.4)
Cadres	14 (30.4)	21 (45.7)	8 (17.4)	3 (6.5)
Enseignants	7 (20.0)	4 (11.4)	19 (54.3)	5 (14.3)
Parents	11 (32.4)	10 (29.4)	12 (35.3)	1 (2.9)
Prof. non. ens.	16 (29.1)	19 (34.5)	11 (20.0)	9 (16.4)
TOTAL	55 (26.6)	70 (33.8)	62 (30.0)	20 (9.7)

Les personnes en faveur de ce regroupement, — 88% viennent des commissions locales ou intégrées, — nous laissent croire que, au niveau élémentaire du moins, le responsable d'une classe à divisions multiples peut obtenir un excellent rendement de ses élèves, surtout s'il est bon pédagogue et s'il sait les faire travailler selon une approche pédagogique active. Il serait souhaitable que l'on fasse un jour la preuve scientifique du bon ou du mauvais rendement des petites écoles et des classes à divisions multiples, par rapport à celui des grandes écoles et des classes à division unique.

d) abandonner les groupes d'enrichis, etc.? (Question 10d)
Plusieurs ont refusé de répondre à cette demande, plus nombreux encore ceux qui ont hésité à répondre et la balance se partagent entre le "oui" et le "non": rien donc de significatif, sinon que ces formules mériteraient plus d'examen:

ne sait pas	oui	non	non lieu
65	47	54	41
31.4	22.7	26.1	19.8

e) éliminer les classes spéciales pour inadaptés, pour les intégrer dans les classes régulières (Question 10e)
Devant ce problème peu de répondants sont affirmatifs (35) et ce sont surtout des professionnels non enseignants (15). — Cette opinion aurait mérité considération si elle avait été plus unanime parmi ce groupe de professionnels, mais même chez eux, il y a plus d'hésitants et d'opposants (16 et 19). L'ensemble des répondants se prononcent contre cette mesure (92 ou 44.4%) ou restent neutres (61 ou 29.5%); la balance refusent de se prononcer.

[4] Nouvelles normes pour l'embauchage du personnel? (Question 15)

Aux questions 13 et 14 de notre questionnaire, une bonne majorité de répondants a affirmé que la diminution des clientèles affectait leurs ressources humaines:

ne sait pas	oui	non	non lieu
17	112	75	3
8.2	54.1	36.2	1.4

et que, dans ce cas, la faute en revenait aux normes provinciales:

ne sait pas	oui	non	non lieu
63	107	6	31
30.4	51.7	2.9	15.0

Il était naturel alors de leur demander si d'autres espèces de normes ne seraient pas plus avantageuses. Mais, on n'est guère favorable:

— tant à des normes régionales

ne sait pas	oui	non	non lieu
90	43	51	23
43.5	20.8	24.6	11.1

— qu'à des normes spéciales suivant la densité de la population

ne sait pas	oui	non	non lieu
88	71	25	23
42.5	34.3	12.1	11.1

Ce qu'on aimerait voir s'implanter, par contre, c'est un <u>système sur mesure</u>, c'est-à-dire une répartition d'enseignants suivant les besoins (variables) déterminés par chacune des commissions scolaires. Cette réponse, qui n'a presque pas suscité d'opposants (6), mériterait d'être détaillée.

En analysant le tableau no 33, on peut remarquer:

1- que, les commissaires, les parents et les professionnels non enseignants sont plus favorables que les autres à une telle répartition;

2- que, dans toutes les régions, sauf dans le Bas-St-Laurent et à Montréal, ça semble l'opinion majoritaire;

3- que les anglo-protestants y sont beaucoup plus favorables que les franco-catholiques (+ 35%);

4- que les personnes favorables se situent plutôt dans les petites commissions scolaires, c'est-à-dire de moins de 4 000 élèves: ce qui est plein de logique, car c'est là où les ressources ont plus de chances d'être mal partagées qu'on réclamera plus d'ajustement aux besoins locaux.

[5] Révision des tâches du personnel (Questions 16-17)

Les mouvements, en plus ou en moins, de la population étudiante exercent une influence sur la quantité de personnel disponible, à cause, on l'a vu, de la rigidité des normes provinciales d'embauchage. En attendant des normes plus adéquates et plus souples, n'y aurait-il pas lieu d'opérer certains changements dans la répartition des tâches, afin d'assurer à chacun un meilleur rendement dans les circonstances concrètes et mouvantes de la vie quotidienne de nos écoles. On a donc demandé à nos répondants s'ils ne croyaient pas que, dans

Tableau no 33

PENSEZ-VOUS QUE LES BESOINS DE CHAQUE COMMISSION ET DE CHAQUE ECOLE DOIVENT SERVIR DE CRITERES POUR LA REPARTITION DES PERSONNELS PLUS QUE LES NORMES PROVINCIALES? (Question 15e)

Variables	ne sait pas	oui	non	non lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires	10 (27.0)	25 (67.6)	0	2
2. Cadres	18 (39.1)	22 (47.8)	1	5
3. Enseignants	10 (28.6)	17 (48.6)	2	6
4. Parents	9 (26.5)	21 (61.8)	0	4
5. Prof. non ens.	12 (21.8)	35 (63.6)	3	5
TOTAL	59 (28.5)	120 (58.0)	6 (2.9)	22 (10.6)
REGIONS				
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie		10 (34.5)		
2. Saguenay/ Lac St-Jean		12 (66.7)		
3. Québec		18 (60.0)		
4. Trois-Rivières		6 (54.5)		
5. Estrie		14 (56.0)		
6. Montréal		21 (46.7)		
7. Outaouais		13 (72.2)		
8. Nord-Ouest		18 (78.3)		
9. Côte-Nord		8 (100.0)		
TOTAL				
CONFESSIONS				
1. Catholique		81 (50.3)		
2. Protestante		39 (84.8)		
TOTAL				
LANGUES				
1. Français		78 (51.7)		
2. Anglais		32 (86.5)		
3. Deux langues		10 (52.6)		
TOTAL				
NIVEAUX				
1. Elementaire		41 (53.2)		
2. Secondaire		38 (56.7)		
3. Les deux		41 (65.1)		
TOTAL				
DIMENSIONS				
1. - 4 000		39 (70.9)		
2. 4 000 et 10 000		46 (54.1)		
3. 10 000 et 20000		15 (50.0)		
4. plus de 20 000		20 (54.1)		
TOTAL				

de tels cas, une révision des tâches du personnel soit nécessaire:

a = de la part des commissions scolaires?

b = de la part des syndicats?

Dans les deux cas, on est majoritairement favorable à une telle révision, surtout quand elle concerne les commissions scolaires; mais, pour leur part, les enseignants semblent compter davantage sur leur syndicat pour opérer cette révision (voir le tableau no 34).

Tableau no 34 — LES MOUVEMENTS DE LA POPULATION ETUDIANTE N'EXIGENT-ILS PAS UNE REVISION DES TACHES DU PERSONNEL? (Question 16ab)

Variables	ne sait pas		oui		non		non lieu	
FONCTIONS	a	b	a	b	a	b	a	b
1. Commissaires	9	12	27(73.0)	19(51.4)	1	6	0	0
2. Cadres	8	15	35(76.1)	26(56.5)	3	5	0	0
3. Enseignants	12	13	18(51.4)	21(60.0)	5	1	0	0
4. Parents	11	13	23(67.6)	16(47.1)	0	5	0	0
5. Prof. non ens.	9	14	41(74.5)	27(49.1)	4	13	1	1
TOTAL	49	67	144(69.6)	109(52.7	13	30	1	1

Quand on demande ensuite à nos répondants pour quelles raisons ils exigeraient cette révision, en indiquant leur choix entre les trois motifs suivants:

a = pour plus de polyvalence du personnel;

b = pour diminuer la rigidité de la spécialisation;

c = pour restreindre les ententes sur les tâches au seul niveau local;

on obtient les pourcentages indiqués au tableau no 35. Deux choses seulement peuvent valoir la peine d'être signalées à partir de ce tableau:

1- le motif d'une plus grande polyvalence du personnel est nettement plus favorable dans l'ensemble, surtout pour les commissaires et les cadres;

2- les enseignants sont plus opposés que tout autre à ces mesures de révision des tâches du personnel.

Tableau no 35 — POUR QUELS MOTIFS EXIGER UNE RÉVISION DES TÂCHES DU PERSONNEL? (Question 17)

Variables	ne sait pas			oui			non			non lieu		
FONCTIONS	a	b	c	a	b	c	a	b	c	a	b	c
1. Commissaires	21.6	29.7	32.4	75.7	54.1	51.4	0	13.5	10.8	2.7	2.7	5.4
2. Cadres	26.1	23.9	39.1	67.4	63.0	37.0	0	10.9	21.7	6.5	2.2	2.2
3. Enseignants	22.9	25.7	40.0	40.0	45.7	31.4	25.7	22.9	25.7	11.4	5.7	2.9
4. Parents	32.4	44.1	29.4	47.1	38.2	50.0	14.7	14.7	14.7	5.9	2.9	5.9
5. Prof. non ens.	23.6	29.1	43.6	54.5	45.5	41.8	9.1	16.4	9.1	12.7	9.1	5.5
TOTAL	25.1	30.0	37.7	57.5	49.8	42.0	9.2	15.5	15.9	8.2	4.8	4.3

6 Les services minima d'une commission scolaire (Questions 23-25)

Certes, on l'a dit et redit, certaines expériences nous en ont fait prendre conscience douloureusement: de trop grosses écoles déshumanisent les milieux scolaires, car elles incitent les administrateurs à s'appuyer exagérément sur les moyens de la technologie administrative au détriment des ressources humaines. Pourtant, le rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement s'en était rendu compte, il faut un minimum de places-élèves dans une école si l'on veut assurer, avec un taux raisonnable de rentabilité, tous les services pédagogiques indispensables aujourd'hui à une école moderne. L'enseignement professionnel requiert des ateliers variés et un équipement souvent sophistiqué. L'enseignement des sciences ne se fait guère sans laboratoires. L'éducation physique se conçoit mal sans gymnase, à cause de notre climat. Une bibliothèque et tous les appareils et documents de la technologie éducative sont très utiles à tous les paliers de l'enseignement, etc. etc. Mais toutes ces facilités, déjà coûteuses en elles-mêmes, deviendront hors de prix si leur usage est trop limité par manque d'utilisateurs. Dans de telles circonstances, tout administrateur hésitera à investir davantage dans ces services pédagogiques, quand il ne pensera pas tout simplement à les réduire ou même, si possible, à les éliminer.

Malgré tout, il y a des services minima ou essentiels que toute commission doit fournir à la clientèle de ses écoles, quel qu'en soit le nombre. Aussi, avons-nous cherché à connaître l'opinion de nos répondants sur ces exigences fondamentales. Mais, de peur que nos questions fermées ne fassent pas le tour du problème, nous avons laissé, comme d'habitude, une question ouverte à la fin, pour permettre à nos répondants de mieux exprimer leur pensée. Comme nos questions sont nombreuses, nous allons nous contenter, la plupart du temps, des réponses d'ensemble.

A/ Quels sont ces services? (Question 23)

a) dans une école élémentaire (Question 23a)

aa) 90% considèrent essentiel l'enseignement des matières principales, comme la langue maternelle et les mathématiques. Il y a de quoi être surpris du fait que 10% de nos répondants n'aient pas cru devoir répondre dans l'affirmative (4.8% ayant hésité; 1.9% ayant répondu "non" et 3.4% n'ayant pas répondu).

ab) Faut-il, dans toute école élémentaire, des locaux spécialisés et des maîtres spécialisés pour enseigner:

1- la langue seconde?

ne sait pas	oui	non	non lieu
21	168	13	5
10.1	81.2	6.3	2.4

2- la musique?

ne sait pas	oui	non	non lieu
26	152	24	5
12.6	73.4	11.6	2.4

3- les arts plastiques?

ne sait pas	oui	non	non lieu
26	147	29	5
12.6	71.0	14.0	2.4

4- l'éducation physique?

ne sait pas	oui	non	non lieu
17	178	7	5
8.2	86.0	3.4	2.4

ac) Une bibliothèque est-elle un service essentiel?

ne sait pas	oui	non	non lieu
14	185	3	5
6.8	89.4	1.4	2.4

ad) Un centre audio-visuel est-il essentiel également?

ne sait pas	oui	non	non lieu
38	133	31	5
18.4	64.3	15.0	2.4

ae) Pour satisfaire les besoins personnels des étudiants, quels sont les postes qui paraissent indispensables et qui doivent être accessibles à tous les élèves?

1- une infirmière?

ne sait pas	oui	non	non lieu
23	165	14	5
11.1	79.7	6.8	2.4

2- un conseiller d'orientation?

ne sait pas	oui	non	non lieu
35	116	45	11
16.9	56.0	21.7	5.3

3- un ministre du culte?

ne sait pas	oui	non	non lieu
42	108	53	4
20.3	52.2	25.6	1.9

af) Quels sont les autres services essentiels?

31 répondants ont bien voulu nous signaler d'autres services essentiels. On note tout particulièrement le besoin:

- d'un psychologue
- d'un orthopédagogue
- d'un travailleur social

sinon pour chaque école, cela va de soi, du moins pour chaque commission scolaire: c'était d'ailleurs le sens de notre question.

b) dans une école secondaire polyvalente (Question 23b)

Entre 25 et 27 répondants n'ont rien coché à côté de cette série de questions; malgré cette absence, les autres pourcentages sont assez éloquents:

ba) l'enseignement des matières de base?

ne sait pas	oui	non	non lieu
19	163	0	25
9.2	78.7	0	12.1

bb) l'enseignement d'un minimum d'options professionnelles?

ne sait pas	oui	non	non lieu
21	156	3	27
10.1	75.4	1.4	13.0

bc) une piscine?

ne sait pas	oui	non	non lieu
55	67	58	27
26.6	32.4	28.0	13.0

bd) un gymnase?

ne sait pas	oui	non	non lieu
17	161	3	26
8.2	77.8	1.4	12.6

be) un centre de ressources matérielles pédagogiques?

ne sait pas	oui	non	non lieu
22	152	7	26
10.6	73.4	3.4	12.6

bf) un auditorium?

ne sait pas	oui	non	non lieu
46	113	23	25
22.2	54.6	11.1	12.1

bg) autres?

35 répondants encore ont fait connaître d'autres exigences que celles que nous avions proposées.

En dépouillant leurs réponses, on note comme exigences plus fréquentes:

- une cafétéria
- des espaces verts pour l'athlétisme
- l'accès aux soins de professionnels non enseignants, comme à l'élémentaire. — Si nous ne l'avions pas indiqué dans le questionnaire, ce n'était pas par oubli, car on figurait que la réponse pour l'école élémentaire valait à fortiori pour l'école secondaire.

N.B. En marge des réponses fournies à nos questions des pages 13 et 14, un professionnel non enseignant de la CECM a bien voulu rédiger un long commentaire sur l'esprit qui devrait présider à toute réforme pédagogique. Nous n'avons pas voulu l'amputer, laissant au lecteur le soin de l'analyser.

Pour ce qui est de l'amélioration des programmes scolaires en général, vos suggestions de la page 13 et 14 impliquent surtout des remaniements techniques. Le fond du problème est, d'après moi, beaucoup plus conceptuel qu'administratif. Par exemple, il serait urgent de bannir de notre vocabulaire et des documents une constellation de termes démodés qui font image d'un perpétuel recommencement, tels que "renouveau, revisé, pédagogie nouvelle, agent de changement". Non pas qu'il faille cesser toute tentative d'amélioration et d'expérimentation, au contraire. Mais nous avons eu tort de créer un climat qui a fait de notre système scolaire, dans la pratique ou dans l'esprit des gens, un laboratoire provincial, chassant du même coup les familles en quête de continuité et de stabilité, vers les écoles privées. On continue de créer l'illusion que tout ce qui s'en vient sera supérieur à ce qui a précédé, et qu'il n'y a rien à retenir dans ce qui se faisait l'an passé. Résultat final: un sentiment d'insatisfaction chronique avec le présent. Sous une apparence positive et innocente, l'utilisation abusive de termes comme "agent de changement" est génératrice d'instabilité et de stress que très peu d'organismes peuvent supporter longtemps sans se désagréger. Il ne s'agit pas de se demander si on est pour ou contre le changement, mais bien de savoir comment l'absorber avantageusement.

Il serait très important de partir à la recherche "d'agents de consolidation", chargés d'évaluer, de trier, de retenir et de diffuser tout ce qui a donné de bons résultats à date, que ce soit des volumes, des techniques, du matériel, des objectifs. Qu'on incite les gens à les utiliser jusqu'à ce que quelque chose de vraiment plus efficace ait été trouvé.

En général, le changement en soi n'est ni bon, ni mauvais, il n'est qu'inévitable. Cependant, avant de déclencher une épidémie de changements, il est crucial de se poser la question: "Est-ce justifié, est-ce justifiable?" Si non, il y aurait avantage à tendre vers la consolidation et une plus grande uniformité malgré les adaptations locales qui s'imposent. Maintenir un équilibre entre le familier et le nouveau signifie, dans le cas présent, mettre en marche des mécanismes qui vont dans le sens contraire de ce qui est massivement populaire, le changement.

A long terme, il est plus rentable d'épurer, de greffer des améliorations que de recommencer à neuf, car l'obsession d'innover comporte de nombreux pièges.

B/ Comment les fournir? (Question 24)

Il est bien beau et bien facile de mentionner sur papier toute une liste de services essentiels dans une commission scolaire. Mais comment, dans un contexte de baisse de clientèles, fournir ces services à tout le monde sans dépasser un seuil acceptable de dépenses de fonctionnement par tête?... Nous avons demandé à nos répondants de nous faire connaître leurs réactions devant quelques mesures spécifiques.

a) Doit-on par exemple, requérir une plus ferme intervention de l'Etat pour faire appliquer les Règles budgétaires et les ententes provinciales avec les syndicats?... Non, si on consulte les résultats du sondage.

ne sait pas	oui	non	non lieu
69	31	104	3
33.3	15.0	50.2	1.4

b) Faut-il alors laisser à chaque commission scolaire son initiative et sa responsabilité, quitte à ce qu'elle s'entende avec les syndicats locaux? ... Déjà ici, on se sent plus d'accord avec cette formule!

ne sait pas	oui	non	non lieu
49	117	40	1
23.7	56.5	19.3	.5

c) Enfin, est-il préférable de permettre à chaque Commission de préparer son budget suivant ses besoins et ses priorités?... Voilà la formule qui semble plaire davantage.

ne sait pas	oui	non	non lieu
22	175	10	0
10.6	84.5	4.8	0

C/ Comment financer les services personnels aux étudiants? (Question 25)

Quelle est la réaction de nos répondants devant trois formules possibles de financement des services personnels aux étudiants?... La voici en résumé.

a) par un seul per capita?

ne sait pas	oui	non	non lieu
95	8	86	18
45.9	3.9	41.5	8.7

Ce n'est sûrement pas une bonne formule!

b) par la combinaison du per capita avec un montant fixe pour chaque service? ... On hésite autant, mais on trouve plus d'accords et moins d'oppositions que dans la formule précédente:

ne sait pas	oui	non	non lieu
96	35	61	15
46.4	16.9	29.5	7.2

c) par l'établissement d'un budget raisonnable pour chacun des services? ... Voilà la formule qui rallie les indécis et les opposants!

ne sait pas	oui	non	non lieu
50	133	10	14
24.2	64.3	4.8	6.8

Quelques répondants suggèrent des ententes avec d'autres ministères, celui des Affaires sociales par exemple.

D/ Petite école ou transport? (Question 29)

Même en supposant qu'on n'a pas de problèmes financiers pour le maintien des services essentiels dans une école, on peut encore se poser des questions quand on dirige une petite école(1) ou une école au taux critique d'occupation. Il y a une question qui, à nos yeux, a une particulière importance: du seul point de vue pédagogique, est-il préférable:

a) de maintenir une petite école ou une école moins remplie, pourvu qu'elle garantisse tout de même les services essentiels?

---

(1) Qu'entend-on au juste par "petite école"?... Peu de répondants nous ont reproché de ne pas avoir défini ce terme. On savait sans doute ce qu'il signifie en pratique. On pourrait toujours qualifier de telle une école qui n'atteint pas le nombre d'élèves suffisant pour avoir un directeur, selon les Normes du MEQ, soit 225 élèves. — C'est peut-être pour cette raison que Shirley I. BROWN elle aussi, dans sa bibliographie sur les petites écoles (A bibliography on small schools, Comité protestant, 1976, 164p.) n'a pas cru devoir définir, dans ses pages liminaires, ce qu'elle entend par "petite école".

b) ou de transporter quotidiennement les élèves dans une école mieux organisée?

Comme la réponse à ces questions peut avoir des conséquences pratiques notables, il serait utile de l'analyser dans toutes ses variables (voir le tableau no 37).

Tableau no 36 — PEDAGOGIQUEMENT PARLANT, QUELLE EST LA MEILLEURE FORMULE: PETITE ECOLE OU TRANSPORT DES ELEVES? (Question 29ab)

Variables	ne sait pas		oui		non		non lieu	
FONCTIONS	a	b	a	b	a	b	a	b
1. Commissaires	6	9	20(54.1)	16(43.2)	11(29.7)	12(32.4)	0	0
2. Cadres	14	16	24(52.2)	17(37.0)	8(17.4)	12(26.1)	0	1
3. Enseignants	7	12	21(60.0)	10(28.6)	7(20.0)	13(37.1)	0	0
4. Parents	6	15	22(64.7)	11(32.4)	6(17.6)	8(23.5)	0	0
5. Prof. non ens.	10	10	30(54.5)	19(34.5)	15(27.3)	26(47.3)	0	0
TOTAL	43	62	117(56.5)	73(35.3)	47(22.7)	71(34.3)	0	1
REGIONS								
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie	17.2	27.6	69.0	34.5	13.8	37.9	0	0
2. Saguenay/ Lac St-Jean	33.3	27.8	55.6	33.3	11.1	38.9	0	0
3. Québec	30.0	33.3	53.3	43.3	16.7	23.3	0	0
4. Trois-Rivières	9.1	36.4	72.7	36.4	18.2	27.3	0	0
5. Estrie	20.0	32.0	40.0	44.0	40.0	24.0	0	0
6. Montréal	28.9	37.8	42.2	37.8	28.9	24.4	0	0
7. Outaouais	5.6	27.8	55.6	44.4	38.9	27.8	0	0
8. Nord-Ouest	13.0	21.7	69.6	17.4	17.4	60.9	0	0
9. Côte-Nord	0	0	100.0	0	0	87.5	0	12.5
TOTAL	20.8	30.0	56.5	35.3	22.7	34.3	0	.5
CONFESSIONS								
1. Catholique	22.4	29.8	53.4	39.1	24.2	31.1	0	0
2. Protestante	15.2	30.4	67.4	21.7	17.4	45.7	0	2.2
TOTAL	20.8	30.0	56.5	35.3	22.7	34.3	0	.5
LANGUES								
1. Français	23.2	29.8	53.6	39.7	23.2	30.5	0	0
2. Anglais	10.8	21.6	70.3	24.3	18.9	51.4	0	2.7
3. Deux langues	21.1	47.4	52.6	21.1	26.3	31.6	0	0
TOTAL	20.8	30.0	56.5	35.3	22.7	34.3	0	.5
NIVEAUX								
1. Elementaire	19.5	22.1	54.5	37.7	26.0	39.0	0	1.3
2. Secondaire	26.9	28.4	50.7	43.3	22.4	28.4	0	0
3. Les deux	15.9	41.3	65.1	23.8	19.0	34.9	0	0
TOTAL	20.8	30.0	56.5	35.3	22.7	34.3	0	.5
DIMENSIONS								
1. - 4 000	12.7	25.5	63.6	30.9	23.6	41.8	0	1.8
2. 4 000 et 10 000	20.0	21.2	58.8	37.6	21.2	41.2	0	0
3. 10 000 et 20000	40.0	40.0	36.7	46.7	23.3	13.3	0	0
4. plus de 20 000	18.9	48.6	56.8	27.0	24.3	24.3	0	0
TOTAL	20.8	30.0	56.5	35.3	22.7	34.3	0	.5

Que conclure du tableau no 36?

1- La formule du maintien de l'école, dans les circonstances et les conditions mentionnées plus haut, jouit de la nette préférence de nos répondants, peu importe leurs fonctions.

2- Cette préférence est plus marquée chez nos répondants qui habitent

- la Côte-Nord
- le Nord-Ouest
- le Bas-St-Laurent-Gaspésie
- Trois-Rivières

3- Elle est un peu plus répandue chez les anglo-protestants que chez les franco-catholiques (+ 16% environ).

4- Il en est de même chez les répondants des plus petites commissions scolaires.

Dans la case "autres", on ne mentionne pas d'autres formules, mais quelques-uns apportent les raisons de leur choix.

7 Organisation des programmes d'enseignement professionnel (Questions 31-32)

On l'a vu plus haut, plus de 75% de nos répondants croient essentiel un minimum d'enseignement professionnel dans l'école secondaire polyvalente. Mais, est-ce que la quantité d'options offertes doit aller de pair avec le nombre d'élèves?...On nous répond majoritairement "non".

ne sait pas	oui	non	non lieu
30	56	107	14
14.5	27.1	51.7	6.8

Cependant, même dans le cas où on maintient un minimum d'offres dans ce domaine, comment devrait-on s'organiser quand la clientèle diminue beaucoup et qu'il faut, semble-t-il, répondre à bien des demandes diverses?... Quels moyens prendre en pratique?

a) Aucun?

On se refuse à dire "non" ou on ne sait trop quoi faire, comme nous l'indiquent les chiffres suivants:

ne sait pas	oui	non	non lieu
96	7	77	27
46.4	3.4	37.2	13.0

b) Une régionalisation totale de certaines options?

Les avis sont très partagés face à une telle éventualité.

ne sait pas	oui	non	non lieu
72	53	58	24
34.8	25.6	28.0	11.6

c) Une régionalisation partielle, pour la dernière année seulement?...On y est un peu plus favorable, mais pas tellement encore

ne sait pas	oui	non	non lieu
76	67	42	22
36.7	32.4	20.3	10.6

d) Pourrait-on prendre de suite, dans une même école, tous ses cours de concentration et, par la suite, tous ses cours optionnels dans une autre?...Cette solution ne fait pas bouger la proportion des répondants dans chaque catégorie

ne sait pas	oui	non	non lieu
74	71	41	21
35.7	34.3	19.8	10.1

[8] Activités éducatives de tous genres (Question 33)

Dans le cadre de l'article 10 du Règlement no 7, prônant des activités éducatives de tous genres[1], on a voulu savoir si de telles activités sont mieux réalisables si les écoles sont plus petites que grandes.

---

(1) a) des activités d'organisation du travail où les élèves prennent connaissance des tâches à accomplir et où ils reçoivent ou préparent un plan de travail;
b) des activités d'apprentissage et de formation comportant: leçons, exercices, sorties dans le milieu, recherches, projets, centres d'intérêt, jeux, ateliers d'expression, etc.;
c) des activités de consultation, d'évaluation et de synthèse comportant: mises en commun, rapports, comptes rendus verbaux, comptes rendus écrits, tests, examens, auto-évaluation verbale, auto-évaluation écrite, etc.;
d) des activités récréatives supplémentaires pour les élèves de 6, 7 et 8 ans.

On est d'accord que "oui", à 60.9%, surtout chez les enseignants (71.4%) et les professionnels non enseignants (63.6%).

Poursuivant la même ligne de pensée, nous avons voulu savoir si la faible densité des groupes dans une école était un facteur positif appréciable dans l'organisation desdites activités. Les résultats sont encore plus affirmatifs (Question 34)

ne sait pas	oui	non	non lieu
27	144	34	2
13.0	69.6	16.4	1.0

9 Utilisation des divers modes de groupement (Questions 35-38)

a) La façon d'organiser des groupes dans une école (the grouping) est un facteur pédagogique non négligeable. On aime beaucoup, par exemple, à constituer des groupes homogènes d'élèves, selon leur âge, leur capacité d'apprentissage, leur intérêt, etc. Est-ce que le faible taux d'occupation d'une école est cependant un obstacle à l'utilisation de cette initiative pédagogique?...On nous répond que "oui" en majorité (Question 36a)

ne sait pas	oui	non	non lieu
16	142	48	1
7.7	68.6	23.2	.5

b) Mais qu'en serait-il si on voulait former autre chose que des groupes fixes de 30 élèves?... S'il n'y a pas d'obstacles, bien sûr, à constituer des petits groupes d'enseignement-apprentissage (8 à 12) pour la discussion, la recherche, etc., comme nous le disent les répondants (Question 36b 2-3)

ne sait pas	oui	non	non lieu
39	49	119	0
18.8	23.7	57.5	0

de même qu'à organiser, sans aucun doute, l'apprentissage individuel, il pourrait ne pas être aussi facile, dans une école peu fréquentée, de former de temps à autre, selon les besoins et les circonstances, de grands groupes d'enseignement-apprentissage (60 élèves et plus), pour des conférences, des explications théoriques, etc., surtout dans le cas du team-teaching. Notre intuition a été confirmée par la réponse à notre enquête, car on trouve que la baisse de clientèle est un obstacle à ce genre de groupement (Question 36b 1)

ne sait pas	oui	non	non lieu
42	107	57	1
20.3	51.7	27.5	.5

c) Dans ce dernier cas, y aurait-il des correctifs à appliquer? Si près de la moitié déclarent ne pas le savoir, 36.7% (76) croient qu'il en existe (Question 37). Alors, nous en avons énuméré quelques-uns et nous avons demandé à nos répondants de nous dire ce qu'ils en pensent (Question 38).

1- regrouper des classes dans une même école

ne sait pas	oui	non	non lieu
97	57	24	29
46.9	27.5	11.6	14.0

2- regrouper des écoles?

ne sait pas	oui	non	non lieu
98	49	25	35
47.3	23.7	12.1	16.9

3- organiser des locaux ad hoc?

ne sait pas	oui	non	non lieu
107	61	11	28
51.7	29.5	5.3	13.5

4- utiliser les enseignants récupérés (dans 1 et 2) pour animer les groupes divers?

ne sait pas	oui	non	non lieu
102	62	8	35
49.3	30.0	3.9	16.9

d) Une dernière question se posait à nous dans ce chapitre: dans le cas d'une diminution importante de la clientèle scolaire, serait-il pédagogiquement valide de revenir à la classe à divisions multiples, c'est-à-dire aux classes rurales d'autrefois où l'enseignement se donnait, dans le même lieu, à des élèves de plusieurs degrés différents?

Dans une question précédente, 10c (voir tableau no 32) 70 répondants (ou 33.8%) semblaient favorables à la création de telles classes pour corriger le déséquilibre de certaines classes les unes par rapport aux autres. Ici, on nous répond en grande majorité que ce geste serait antipédagogique (Question 35)

ne sait pas	oui	non	non lieu
36	35	136	0
17.4	16.9	65.7	0

10 Promotion et renforcement des écoles francophones (Questions 44 - 47)

La culture d'un peuple ne dépend pas surtout du nombre des individus qui le composent, ni même, ajouterait-on, de l'étendue de leur scolarité: c'est d'abord une question de qualité de vie. Mais, précisément, celle-ci ne pourra se maintenir longtemps et progresser, sans des institutions fortes et nombreuses, parmi lesquelles il faut sans doute compter les institutions d'enseignement.

Au Québec, château fort de la francophonie en Amérique, on ne saurait trop insister sur l'importance d'un système d'éducation français solide et dynamique, car l'école, sans en être le seul, est un des plus puissants foyers de conservation et de diffusion de la culture franco-québécoise. Certes, c'est du dedans surtout que l'école francophone est menacée, - surtout par la pauvreté de sa langue écrite et parlée, - mais les menaces d'envahissement des cultures étrangères, anglophone notamment, ne sont pas à négliger, surtout dans le contexte actuel où le secteur scolaire francophone perd graduellement son importance et risque ainsi de ne plus inspirer aux francophones des sentiments de fierté et de force. (1)

---

(1) Voir notre annexe no 3.

En effet, les statistiques de démographie scolaire des dernières années nous indiquent que:

. d'une part, le secteur francophone de la langue d'enseignement est en perte de vitesse;

. d'autre part, ce sont les élèves de langue maternelle française et les "autres" qui augmentent relativement en nombre dans le secteur anglophone.

Devant cette situation, nous avons cherché à connaître l'opinion de nos répondants sur un certains nombres de problèmes reliés à la langue française.

a) Intégration des immigrants (Question 44a)

On a demandé si on devait intégrer tous les immigrants dans les écoles francophones. Tout le monde a répondu à cette question brûlante d'actualité et les réponses se répartissent ainsi suivant nos variables (voir le tableau no 37)

Tableau no 37 — INTEGRATION DES IMMIGRANTS DANS LES ECOLES FRANCOPHONES (Question no 44a)

Variables	ne sait pas	oui	non	non lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires	5 (13.5)	21 (56.8)	11 (29.7)	
2. Cadres	5 (10.9)	28 (60.9)	13 (28.3)	
3. Enseignants	2 (5.7)	21 (60.0)	12 (34.3)	
4. Parents	4 (11.8)	17 (50.0)	13 (38.2)	
5. Prof. non ens.	4 (7.3)	30 (54.5)	21 (38.2)	
TOTAL	20 (9.7)	117 (56.5)	70 (33.8)	
REGIONS				
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie	4 (13.8)	14 (48.3)	11 (37.9)	
2. Saguenay/ Lac St-Jean	4 (22.2)	8 (44.4)	6 (33.3)	
3. Québec	1 (3.3)	18 (60.0)	11 (36.7)	
4. Trois-Rivières	0 (0)	10 (90.9)	1 (9.1)	
5. Estrie	1 (4.0)	17 (68.0)	7 (28.0)	
6. Montréal	5 (11.1)	28 (62.2)	12 (26.7)	
7. Outaouais	2 (11.1)	11 (61.1)	5 (27.8)	
8. Nord-Ouest	2 (8.7)	11 (47.8)	10 (43.5)	
9. Côte-Nord	1 (12.5)	0 (0)	7 (87.5)	
TOTAL	20 (9.7)	117 (56.5)	70 (33.8)	
CONFESSIONS				
1. Catholique	15 (9.3)	117 (72.7)	29 (18.0)	
2. Protestante	5 (10.9)	0 (0)	41 (89.1)	
TOTAL	20 (9.7)	117 (56.5)	70 (33.8)	
LANGUES				
1. Français	14 (9.3)	110 (72.8)	27 (17.9)	
2. Anglais	4 (10.8)	0 (0)	33 (89.2)	
3. Deux langues	2 (10.5)	7 (36.8)	10 (52.6)	
TOTAL	20 (9.7)	117 (56.5)	70 (33.8)	
NIVEAUX				
1. Elementaire	6 (7.8)	39 (50.6)	32 (41.6)	
2. Secondaire	11 (16.4)	41 (61.2)	15 (22.4)	
3. Les deux	3 (4.8)	37 (58.7)	23 (36.5)	
TOTAL	20 (9.7)	117 (56.5)	70 (33.8)	
DIMENSIONS				
1. - 4 000	6 (10.9)	11 (20.0)	38 (69.1)	
2. 4 000 et 10 000	10 (11.8)	55 (64.7)	20 (23.5)	
3. 10 000 et 20000	2 (6.7)	27 (90.0)	1 (3.3)	
4. plus de 20 000	2 (5.4)	24 (64.9)	11 (29.7)	
TOTAL	20 (9.7)	117 (56.5)	70 (33.8)	

Le tableau précédent nous suggère quelques commentaires:

1- Peu de gens (9.7%) sont indécis sur cette question.

2- Si la majorité des "oui" est confortable, il faut tenir compte d'un bon tiers de "non".

3- La fonction du répondant a ici peu d'impact sur son opinion.

4- L'opinion est sensiblement la même dans toutes les régions, sauf dans les cas extrêmes de Trois-Rivières (90.9% de oui) et la Côte-Nord (87.5% de non). La région du Saguenay-Lac-St-Jean est plus divisée que les autres.

5- Le niveau où se situent les répondants n'entre pas en ligne de compte.

6- A noter fortement toutefois que le secteur catholique et francophone est en grande majorité (72.7%) affirmatif, tandis que le secteur protestant et anglophone est en grande majorité négatif (89.1%)

b) Commissions scolaires uniques (Question 44b)

Notre système scolaire, depuis 1867, a toujours été confessionnel et la création du ministère de l'Education, en 1964, a respecté cette division. Mais rien n'est figé dans l'histoire d'une nation et d'un état. Aussi, peut-on se poser la question de l'opportunité d'instaurer des commissions scolaires uniques, sans distinction de langues ni de religions.

La réponse à ce problème est loin d'être nette, comme on peut en juger en examinant le tableau no 39, qui appelle quelques commentaires:

1- Les commissaires et les cadres sont plutôt opposés à cette formule.

2- Les régions sont sensiblement partagées en parties égales, sauf dans l'Estrie, à Montréal et surtout sur la Côte-Nord.

3- Les anglo-protestants sont très majoritairement opposés, mais il y a aussi un 30% de franco-catholiques qui le sont.

4- La dimension de la commission scolaire où se situe le répondant semble avoir une influence assez importante.

c) Défense aux francophones d'être admis dans les écoles anglophones (Question 44c)

Jusqu'à ces récentes années, dans notre système d'éducation confessionnel où la religion primait, on ne s'était guère préoccupé de légiférer sur la langue d'enseignement, car la division confessionnelle correspondait assez bien à la division linguistique. Aussi, dans la pratique courante, les parents étaient-ils libres d'envoyer leurs enfants dans les écoles de leur choix, anglaise ou française. Le bill no 63, bien connu de tous, voulait rendre cette pratique conforme à la loi.

Tableau no 38 — COMMISSIONS SCOLAIRES UNIQUES, SANS DISTINCTION DE LANGUES NI DE RELIGIONS? (Question 44b)

Variables	ne sait pas	oui	non	non lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires	6 (16.2)	11 (29.7)	20 (54.1)	
2. Cadres	9 (19.6)	16 (34.8)	21 (45.7)	
3. Enseignants	5 (14.3)	15 (42.9)	15 (42.9)	
4. Parents	3 (8.8)	16 (47.1)	15 (44.1)	
5. Prof. non ens.	14 (25.5)	27 (49.1)	14 (25.5)	
TOTAL	37 (17.9)	85 (41.1)	85 (41.1)	
REGIONS				
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie	7 (24.1)	12 (41.4)	10 (34.5)	
2. Lac St-Jean Saguenay	5 (27.8)	7 (38.9)	6 (33.3)	
3. Québec	4 (13.3)	12 (40.0)	14 (46.7)	
4. Trois-Rivières	2 (18.2)	5 (45.5)	4 (36.4)	
5. Estrie	4 (16.0)	8 (32.0)	13 (52.0)	
6. Montréal	8 (17.8)	23 (51.1)	14 (31.1)	
7. Outaouais	3 (16.7)	9 (50.0)	6 (33.3)	
8. Nord-Ouest	3 (13.0)	9 (39.1)	11 (47.8)	
9. Côte-Nord	1 (12.5)	0 (0)	7 (87.5)	
TOTAL	37 (17.9)	85 (41.1)	85 (41.1)	
CONFESSIONS				
1. Catholique	32 (19.9)	78 (48.4)	51 (31.7)	
2. Protestante	5 (10.9)	7 (15.2)	34 (73.9)	
TOTAL	37 (17.9)	85 (41.1)	85 (41.1)	
LANGUES				
1. Français	30 (19.9)	76 (50.3)	45 (29.8)	
2. Anglais	5 (13.5)	2 (5.4)	30 (81.1)	
3. Deux langues	2 (10.5)	7 (36.8)	10 (52.6)	
TOTAL	37 (17.9)	85 (41.1)	85 (41.1)	
NIVEAUX				
1. Elementaire	14 (18.2)	29 (37.7)	34 (44.2)	
2. Secondaire	16 (23.9)	29 (43.3)	22 (32.8)	
3. Les deux	7 (11.1)	27 (42.9)	29 (46.0)	
TOTAL	37 (17.9)	85 (41.1)	85 (41.1)	
DIMENSIONS				
1. - 4 000	9 (16.4)	10 (18.2)	36 (65.5)	
2. 4 000 et 10 000	16 (18.8)	44 (51.8)	25 (29.4)	
3. 10 000 et 20000	6 (20.0)	16 (53.3)	8 (26.7)	
4. plus de 20 000	6 (16.2)	15 (40.5)	16 (43.2)	
TOTAL	37 (17.9)	85 (41.1)	85 (41.1)	

On sait le tollé qu'il a soulevé. La Loi 22, sur les langues officielles, a assorti le libre choix d'une règle restrictive, car il faut prouver par des tests la connaissance suffisante de l'anglais pour envoyer son enfant dans les écoles anglophones. Le droit subsiste en théorie, cependant. Aussi notre question va-t-elle encore plus loin que la Loi 22 en demandant à nos répondants s'ils étaient d'avis de faire retirer aux parents francophones le droit d'envoyer leurs enfants dans les écoles où la langue d'enseignement est l'anglais. Tous nos 207 répondants ont pris position, et en grande majorité dans la négative. Voyons le détail en consultant le tableau no 39.

1- La variable "fonction" importe peu dans le tableau.

2- On est contre l'abolition de ce droit presque partout, sauf dans Trois-Rivières et Montréal.

3- Les anglo-protestants sont presque totalement contre cette mesure, tandis que les franco-catholiques sont divisés presque en part égales.

4- Si le niveau n'intervient pas dans la formation des opinions, la dimension de la commission scolaire, par contre, joue un rôle assez curieux: plus la commission grossit, moins on est opposé à la formule proposée, sauf dans les quatre très grosses commissions scolaires, sujets de notre enquête.

Tableau no 39

FAUT-IL RETIRER AUX FRANCOPHONES LE DROIT AU LIBRE CHOIX DE L'ECOLE POUR LEURS ENFANTS? (Question 44c)

Variables	ne sait pas	oui	non	non lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires	3 (8.1)	14 (37.8)	20 (54.1)	
2. Cadres	4 (8.7)	16 (34.8)	26 (56.5)	
3. Enseignants	2 (5.7)	10 (28.6)	23 (65.7)	
4. Parents	1 (2.9)	9 (26.5)	24 (70.6)	
5. Prof. non ens.	8 (14.5)	17 (30.9)	30 (54.5)	
TOTAL	18 (8.7)	66 (31.9)	123 (59.4)	
REGIONS				
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie	3 (10.3)	7 (24.1)	19 (65.5)	
2. Saguenay/ Lac St-Jean	2 (11.1)	5 (27.8)	1 (61.1)	
3. Québec	2 (6.7)	5 (16.7)	23 (76.7)	
4. Trois-Rivières	0 (0)	6 (54.5)	5 (45.5)	
5. Estrie	4 (16.0)	8 (32.0)	13 (52.0)	
6. Montréal	3 (6.7)	22 (48.9)	20 (40.4)	
7. Outaouais	1 (5.6)	8 (44.4)	9 (50.0)	
8. Nord-Ouest	3 (13.0)	5 (21.7)	15 (65.2)	
9. Côte-Nord	0 (0)	0 (0)	8 (100.0)	
TOTAL	18 (8.7)	66 (31.9)	123 (59.4)	
CONFESSIONS				
1. Catholique	16 (9.9)	65 (40.4)	80 (49.7)	
2. Protestante	2 (4.3)	1 (2.2)	43 (93.5)	
TOTAL	18 (8.7)	66 (31.9)	123 (59.4)	
LANGUES				
1. Français	16 (10.6)	61 (40.4)	74 (49.0)	
2. Anglais	1 (2.7)	1 (2.7)	35 (94.6)	
3. Deux langues	1 (5.3)	4 (21.1)	14 (73.7)	
TOTAL	18 (8.7)	66 (31.9)	123 (59.4)	
NIVEAUX				
1. Elementaire	3 (3.9)	25 (32.5)	49 (63.6)	
2. Secondaire	11 (16.4)	22 (32.8)	34 (50.7)	
3. Les deux	4 (6.3)	19 (30.2)	40 (63.5)	
TOTAL	18 (8.7)	66 (31.9)	123 (59.4)	
DIMENSIONS				
1. - 4 000	3 (5.5)	7 (12.7)	45 (81.8)	
2. 4 000 et 10 000	8 (9.4)	30 (35.3)	47 (55.3)	
3. 10 000 et 20000	4 (13.3)	19 (63.3)	7 (23.3)	
4. plus de 20 000	3 (8.1)	10 (27.0)	24 (64.9)	
TOTAL	18 (8.7)	66 (31.9)	123 (59.4)	

d) Amélioration de l'anglais, langue seconde, dans les écoles francophones (Question 45a) (voir tableau no 40)

Près de 60% ont donc refusé d'abolir le droit des parents francophones d'envoyer leurs enfants dans les écoles du secteur anglophone. Comment faire alors pour préserver la priorité du secteur francophone?... Il faudrait lui donner ce que les francophones y recherchent, i.e. une bonne connaissance de l'anglais et des services excellents. Voyons ce qu'on a dit du premier moyen.

Un bon 31% n'ont pas voulu répondre à cette question ou n'ont pas su quoi répondre. Parmi les autres, une grande majorité est d'accord avec la proposition, avec les nuances suivantes:

1- il est difficile de savoir pourquoi, mais ce sont les professionnels non enseignants qui sont les moins en faveur de la mesure et les plus fermement opposés.

2- les francophones ne sont pas tous convaincus, loin de là, de l'opportunité d'apprendre l'anglais. Peu disent "non" (5.0%) mais parmi les autres, le pourcentage des affirmatifs est moins grand que chez les anglophones qui, pourtant, ont le plus fort pourcentage d'opposants: ce qui signifie que les francophones sont moins sûrs de leur position que les anglophones.

Tableau no 40

FAUT-IL AMELIORER L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS, LANGUE SECONDE, DANS LES ECOLES FRANCOPHONES? (Question 45a)

Variables	ne sait pas	oui	non	non lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires	7 (18.9)	23 (62.2)	2 (5.4)	5 (13.5)
2. Cadres	12 (26.1)	25 (54.3)	2 (4.3)	7 (15.2)
3. Enseignants	6 (17.1)	21 (60.0)	3 (8.6)	5 (14.3)
4. Parents	4 (11.8)	25 (73.5)	2 (5.9)	3 (8.8)
5. Prof. non ens.	13 (23.6)	27 (49.1)	11 (20.0)	4 (7.3)
TOTAL	42 (20.3)	121 (58.5)	20 (9.7)	24 (11.6)
REGIONS				
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie				
2. Saguenay/ Lac St-Jean				
3. Québec				
4. Trois-Rivières				
5. Estrie				
6. Montréal				
7. Outaouais				
8. Nord-Ouest				
9. Côte-Nord				
TOTAL				
CONFESSIONS				
1. Catholique	39 (24.2)	91 (56.5)	8 (5.0)	23 (14.3)
2. Protestante	3 (6.5)	30 (65.2)	12 (26.1)	1 (2.2)
TOTAL	42 (20.3)	121 (58.5)	20 (9.7)	24 (11.6)
LANGUES				
1. Français	38 (25.2)	85 (56.3)	7 (4.6)	21 (13.9)
2. Anglais	2 (5.4)	23 (63.2)	12 (32.4)	0 (0)
3. Deux langues	2 (10.5)	13 (68.4)	1 (5.3)	3 (15.8)
TOTAL	42 (20.3)	121 (58.5)	20 (9.7)	24 (11.6)
NIVEAUX				
1. Elementaire				
2. Secondaire				
3. Les deux				
TOTAL				
DIMENSIONS				
1. - 4 000				
2. 4 000 et 10 000				
3. 10 000 et 20000				
4. plus de 20 000				
TOTAL				

e) Amélioration des services dans les écoles francophones? (Question 45b)

On a souvent entendu dire que, dans certaines régions, les écoles anglophones étaient plus favorisées que les écoles francophones. Même si nos répondants ont répondu majoritairement "oui" à notre question 45b, où l'on voulait savoir s'il fallait donner aux écoles francophones autant sinon plus de services qu'aux écoles anglophones, cela n'accrédite pas pour autant la rumeur rappelée plus haut. De plus, le résultat global est peu significatif:

ne sait pas	oui	non	non lieu
53	92	37	25
25.6	44.4	17.9	12.1

et si les "oui" sont assez également distribués suivant les fonctions et les régions, sauf à la Côte-Nord (12.5%) à Montréal (31.1%) et dans le Nord-Ouest (30.0%), les "non" n'appartiennent pas tous aux protestants (73%) ni aux anglophones (59.5%).

Parmi les remarques spéciales que nous ont laissées nos répondants sur ce thème, on pourrait citer celles-ci:

. Plusieurs ont été indignés de la suggestion (b) d'offrir plus de services dans les écoles francophones que dans les écoles anglophones. On n'a pas tenu compte du retard à rattraper dans certains cas.

. Quelques-uns avancent que l'enseignement de l'anglais, langue seconde, devrait commencer à l'élémentaire, même en première année.

. Le problème est d'abord social et économique avant d'être scolaire; en effet, il faut assurer à nos gens qu'ils pourront travailler en français au Québec.

. Favoriser des échanges avec des jeunes anglophones des autres provinces.

f) Plus de francophones dans les postes de commande? (Question 46)

La culture n'est pas l'apanage des nations riches ni de l'élite d'un peuple. Toutefois, un peuple restera longtemps l'esclave des autres s'il ne développe pas ses maîtres à penser, ses artistes, ses politiciens, etc. qui peuvent donner un essor nouveau aux valeurs ethniques, à condition de rester attachés à leur langue maternelle. Faisons-nous assez d'efforts au Québec dans ce domaine?... Il semble que non, si on en juge par la réponse très affirmative de nos répondants qui demandent plus d'efforts:

ne sait pas	oui	non	non lieu
18	175	13	1
8.7	84.5	6.3	.5

et ces 175 affirmatifs ne sont pas exclusivement des anglo-protestants. En effet, ils viennent plutôt de

commissions catholiques et francophones, comme nous l'indique le résultat suivant:

Commissions	Nombre	%
catholiques	155	96.3
protestantes	20	43.5
francophones	145	96.0
anglophones	16	43.2
mixtes	14	73.7

Quels moyens prendre, cependant, pour mieux préparer nos jeunes francophones à occuper des postes de commande dans tous les secteurs d'activités?

1- Prêts et bourses? (Question 47.1)

Est-on assez généreux en prêts et bourses pour les jeunes francophones démunis mais prometteurs?... Devrait-on faire plus pour eux?

ne sait pas	oui	non	non lieu
46	135	16	10
22.2	65.2	7.7	4.8

Naturellement, les "oui" sont plutôt des répondants de commissions scolaires francophones et catholiques.

Commissions	Nombre	%
catholiques	125	77.6
protestantes	10	21.7
francophones	121	80.1
anglophones	7	18.9
mixtes	7	36.8

2- Secteurs clés? (Question 47.2)

Le commerce, l'industrie et les affaires ont longtemps été négligés comme carrière par les canadiens-français. Pourtant, c'est surtout dans ces domaines qu'on trouve les postes de commande de notre économie. On a demandé à nos répondants si on devait encourager davantage nos jeunes à entrer dans ces carrières. Leur réponse a été d'emblée affirmative et elle est très bien répartie si on en juge par le tableau no 42, selon nos différentes variables. A noter toutefois que les petites commissions scolaires se préoccupent moins de ce problème que les autres commissions; il en va ainsi pour les anglo-protestants moins concernés par ce problème également.

Tableau no 41 — FAUT-IL ENCOURAGER LES FRANCOPHONES A ENTRER DANS LES SECTEURS CLES DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES AFFAIRES? (Question 47.2)

Variables	ne sait pas	oui	non	non lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires	8	26 (70.3)	1	2
2. Cadres	4	40 (87.0)	2	0
3. Enseignants	11	23 (65.7)	0	1
4. Parents	4	25 (73.5)	1	4
5. Prof. non ens.	8	41 (74.5)	3	3
TOTAL	35 (16.9)	155 (74.9)	7 (3.4)	10 (4.8
REGIONS				
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie	8	21 (72.4)	0	0
2. Saguenay/ Lac St-Jean	1	14 (77.8)	2	1
3. Québec	2	28 (93.3)	0	0
4. Trois-Rivières	0	10 (90.9)	0	1
5. Estrie	4	19 (76.0)	0	2
6. Montréal	11	32 (71.1)	1	1
7. Outaouais	2	13 (72.2)	3	0
8. Nord-Ouest	0	16 (69.6)	1	0
9. Côte-Nord	1	2 (25.0)	0	5
TOTAL				
CONFESSIONS				
1. Catholique	17 (10.6)	140 (87.0)	3	1
2. Protestante	18 (39.1)	15 (32.6)	4	9
TOTAL				
LANGUES				
1. Français	17 (11.3)	130 (86.1)	3	1
2. Anglais	13 (35.1)	13 (35.1)	3	8 (21.6)
3. Deux langues	5 (26.3)	12 (63.2)	1	1
TOTAL				
NIVEAUX				
1. Elementaire	9	59 (76.6)	2	7
2. Secondaire	10	52 (77.6)	3	2
3. Les deux	16	44 (69.8)	2	1
TOTAL				
DIMENSIONS				
1. = 4 000	14	29 (52.7)	4	8
2. 4 000 et 10 000	12	71 (83.5)	2	0
3. 10 000 et 20000	4	25 (83.3)	0	1
4. plus de 20 000	5	30 (81.1)	1	1
TOTAL				

3- Formation plus démocratisée (Question 47.3)

La démocratisation de l'enseignement n'est pas une victoire complète. L'enseignement post-secondaire, en effet, n'est pas accessible à tous dans la province, à cause de barrières psychologiques, financières, culturelles, géographiques, etc. Nos collèges et nos universités sont-ils suffisamment à la portée de l'ensemble de la population?... Faudrait-il par exemple, songer à décentraliser nos institutions d'enseignement post-secondaire, à multiplier les expériences de télé-université, etc.?... C'est à cette question plutôt vague que nous avons demandé une réponse. Voilà ce que cela a donné (tableau no 42):

- Sauf les parents, les détenteurs des autres fonctions sont en grande majorité en faveur d'une démocratisation plus poussée de l'enseignement post-secondaire.
- Les anglo-protestants, sur ce point précis sont plus hésitants que les autres et trois fois moins affirmatifs.
- Les répondants des petites commissions scolaires et ceux de la Côte-Nord sont bien peu préoccupés par ce genre de problème.

Tableau no 42 — FAUT-IL UTILISER DES MOYENS DE DISSUASION PLUS À LA HAUTEUR DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION? (Question 47.3) — III.

Variables	ne sait pas	oui	non	non lieu
FONCTIONS				
1. Commissaires	8 (21.6)	24 (64.9)	1	2
2. Cadres	8 (17.4)	33 (71.7)	5	0
3. Enseignants	8 (22.9)	23 (65.7)	3	1
4. Parents	11 (32.4)	18 (52.9)	1	4
5. Prof. non ens.	14 (25.5)	36 (65.5)	2	3
TOTAL	49 (23.7)	134 (64.7)	14 (6.8)	10 (4.8)
REGIONS				
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie	8	21 (72.4)	0	0
2. Saguenay/ Lac St-Jean	2	15 (83.3)	0	1
3. Québec	7	18 (60.0)	5	0
4. Trois-Rivières	0	10 (90.9)	0	1
5. Estrie	5	16 (64.0)	2	2
6. Montréal	15	25 (55.6)	4	1
7. Outaouais	6	12 (66.7)	0	0
8. Nord-Ouest	5	15 (65.2)	3	0
9. Côte-Nord	1	2 (25.0)	0	5
TOTAL				
CONFESSIONS				
1. Catholique	28 (17.4)	123 (76.4)	9 (5.6)	1 (.6)
2. Protestante	21 (45.7)	11 (23.9)	5 (10.9)	9 (19.6)
TOTAL				
LANGUES				
1. Français	26 (17.2)	117 (77.5)	7 (4.6)	1 (.7)
2. Anglais	16 (43.2)	9 (24.3)	4 (10.8)	8 (21.6)
3. Deux langues	7 (36.8)	8 (42.1)	3 (15.8)	1 (5.3)
TOTAL				
NIVEAUX				
1. Elementaire	17 (22.1)	50 (64.9)	3	7
2. Secondaire	12 (17.9)	50 (74.6)	3	2
3. Les deux	20 (31.7)	34 (54.0)	8	1
TOTAL				
POPULATIONS				
1. - 4 000	20 (36.4)	23 (41.8)	4 (7.3)	8 (14.5)
2. 4 000 et 10 000	14 (16.5)	68 (80.0)	3 (3.5)	0 (0)
3. 10 000 et 20000	6 (20.0)	22 (73.3)	1 (3.3)	1 (3.3)
4. plus de 20 000	9 (24.3)	21 (56.8)	6 (16.2)	1 (2.7)
TOTAL				

- Pour favoriser l'accession des jeunes francophones aux postes de commande dans tous les secteurs d'activités, nous avons nous-même fait quelques suggestions, laissant nos répondants libres de nous en proposer d'autres. Voici leurs suggestions:
  - Changer la mentalité de nos francophones qui croient trop facilement qu'ils sont nés "pour un petit pain".
  - L'attitude des enseignants francophones devraient être plus positive à l'égard du bilinguisme.
  - Faire connaître dans les milieux économiques anglophones la valeur des candidats francophones aux postes de commande.
  - Créer des programmes de formation plus personnalisés, pour intensifier le goût de monter dans une carrière.
  - Instituer, dans une région ou l'autre, un secondaire VI pour donner un bain de langue anglaise.
  - Mieux présenter et promouvoir les carrières économiques, techniques et commerciales pour détruire le mythe de la supériorité des professions dites libérales.
  - Combattre les visées socio-politiques des enseignants et de leurs unions et favoriser un esprit pan-canadien plutôt qu'un ghetto francophone au Québec.

N.B. Sur les thèmes développés dans les questions 44 à 47, il vaudrait la peine de citer au long trois témoignages particuliers:

1° Questions 44-47 are racist in tone and make evident to this respondent a very bigoted approach to education — that of supremacy at one linguistic group over another.

Why not strive in education for excellence on both languages — for bilingualism — for excellent schools in our Province, both English & French language.

You are wasting energy in creating wasteful competition between French & English linguistic groups which could easily continue, as they did for years, to concentrate on educational issues per se: Teach us one both languages and stop worrying — then we can progress together.

2° I am deeply disturbed that you suggest enrollment in French schools is dropping because French students & Immigrants are opting for English Protestant education. I would suggest that your conclusion that services (courses) are lacking in the French schools is more the truth than that we offer anything "more" or better. I do not want to see an amalgamated education system because differences (particularly culturally based differences) can be a source of enjoyment and enrichment of both groups — but I would love our own children to have more French in their years in school and to use it more. How to create this opportunity and incentive? Well, we are trying, I think, both French and English communities. But your answers to 44, if yes, would be out of fear of the loss of your heritage, whereas somehow the answers, I think, must be found in the imparting to all of we Quebecers your pride and confidence in the very special beauty and richness of the French-Quebec personality, language and history!

3° En ce qui concerne la préparation d'individus pour des postes clés, il serait temps:

1° Qu'on rétablisse un lien entre les programmes scolaires et les besoins identifiés de la société. Présentement au Québec, on offre un éventail grandissant d'options afin de permettre aux individus de poursuivre leur développement personnel, sans trop se préoccuper de la rentabilité des gradués. Les cours deviennent tout simplement des objets de consommation qu'on offre aux consommateurs. Au niveau des principes et de la

publicité, on devrait au moins s'enligner sur un inventaire de besoins identifiés dans divers métiers et professions et commencer à mentionner aux étudiants qu'ils pourraient être appelés un jour à jouer un rôle utile à la société.

2° Qu'on libère l'école des objectifs qui n'ont qu'une portée poétique. Exemple: "L'école doit tenter de développer au maximum toutes les potentialités de chacun". Ce genre d'énoncé mène nulle part, concrètement. Il serait temps qu'on attribue à l'école une vocation plus spécifique et plus restreinte, quitte à diminuer le nombre de jour de fréquentation scolaire. Et qu'on distribue en même temps de façon structurée, une partie des responsabilités aux autres agents de l'éducation.

Aussi, nos préoccupations, fortement concentrées dans le domaine de l'expression de soi et le bonheur socio-affectif, nous incitent trop souvent à piger nos objectifs directement dans la mythologie gréco-latine: "L'école doit viser le développement intégral de la personne aux plans physique, intellectuel, socio-affectif, moral, etc..." Ce qui veut dire que l'école offre un peu de tout, sans aucune vocation spécifique et privilégiée, et sans aucun lien significatif avec le monde du travail. Et pourtant, l'école devrait être en mesure de nous enseigner quelque chose qui n'est pas disponible ailleurs.

2.1.2 pour convertir l'école à d'autres usages éducatifs[1]

D'après les prescriptions de la Loi de l'instruction publique, les commissaires des municipalités scolaires ont des obligations et des pouvoirs bien définis quant à la construction, l'entretien et l'administration de leurs écoles publiques (c. 235, art. 203 ss). Le champ de leur juridiction n'épuise cependant pas tout le potentiel éducatif du Québec. Ainsi donc, si les ressources humaines et matérielles mises à la disposition des commissions scolaires venaient qu'à être inemployées, en tout ou en partie, à cause d'une diminution de clientèle, et cela malgré les efforts mentionnés plus haut pour améliorer l'école publique, n'y aurait-il pas lieu de penser à de nouvelles structures ou seulement à des formules neuves pour consolider, améliorer et relancer l'éducation au Québec?...

---

(1) Sur ce thème et sur le suivant, — solutions administratives en dehors du champ de l'éducation, — nous n'avons malheureusement pas consulté nos répondants dans les commissions scolaires. Cependant, nous avons pu recueillir des idées intéressantes dans trois publications de Educational Facilities Laboratories, publiées à la suite de sondages auprès d'un certain nombre de surintendants de l'éducation aux U.S.A.:

1. Fewer pupils/Surplus space, 1974, 55p.
2. Community School: sharing the space and the action; 2nd ed. 1974, 97p.
3. Surplus School Space: options and opportunities, 1976, 72p.

Notre questionnaire, malheureusement, ne comportait pas de demandes d'opinions sur ce terrain encore peu défriché, en général, mais il vaudrait la peine ici de lancer, à tout le moins, quelques idées[1] pour assurer un rendement maximal de nos ressources éducatives, même au cours de la période creuse de la population d'âge scolaire, prévue jusqu'à la fin du siècle.

[1] Ecoles prématernelles

Actuellement, la plupart des commissions scolaires organisent des maternelles sur leurs territoires. Les prématernelles sont aussi implantées, mais graduellement et seulement en milieux défavorisés. Il n'y a pas de doute que, pédagogiquement parlant, cette éducation précoce érigée en système général puisse être bénéfique à l'enfant, moyennant le respect des caractères particuliers de cette clientèle. Advenant des disponibilités dans une commission scolaire (par exemple locaux, ressources matérielles pédagogiques, personnel, etc.) , pourquoi ne serait-elle pas autorisée à ouvrir des classes prématernelles et, par conséquent, à recevoir les subsides nécessaires?

---

(1) A l'aide du sondage que nous venons d'effectuer et de la littérature sur le sujet du déclin de la population étudiante et de ses conséquences, il y aurait lieu de mettre en branle quelques comités d'étude pour ramasser des réflexions supplémentaires et publier ensuite une troisième partie à notre travail, qui pourrait s'intituler: ANALYSE REFLEXIVE ET PROSPECTIVE SUR LE PHENOMENE DE LA DIMINUTION DES ELEVES DANS NOS ECOLES.

[2] Garderies

Notre société fait une place de plus en plus grande aux mères de famille sur le marché du travail: sans discuter des raisons de ce phénomène social, il faut reconnaître que, dans le contexte de nos sociétés occidentales de consommation, ce travail est bien souvent une nécessité financière, culturelle ou psychologique. Dans un tel cas, la mère, l'éducatrice par excellence de l'enfant en bas âge, devra se trouver des suppléantes: d'où la nécessité de garderies, dont la fonction ne sera pas que sociale, mais aussi bien souvent sinon toujours éducative.

[3] Ecoles optionnelles ("Alternative schools")

Il y a de nombreux besoins nouveaux en éducation ou, à tout le moins, des façons nouvelles d'envisager les aspects et les besoins éducatifs traditionnels. Les projets, de plus, ne sont pas l'apanage des commissaires et des cadres en place. Devant l'excès de locaux et de ressources disponibles, pourquoi alors ne pas donner la chance à des groupes de citoyens (ou de professeurs) d'utiliser ces ressources publiques pour réaliser des projets de leur choix, comme par exemples:

- écoles du soir pour dropouts
- écoles pour enfants mésadaptés ou délinquants
- écoles pour jeunes filles enceintes
- écoles expérimentales pour certains programmes
- écoles pour jeunes musiciens ou chanteurs, etc.

[4] Éducation des adultes

Depuis le temps qu'on parle de ce nouveau type d'éducation phase indispensable et particulièrement prometteuse dans le contexte d'un nouveau système d'éducation — éducation continue ou permanente, — on ne peut pas dire que les commissions scolaires aient vraiment et totalement pris en charge, jusqu'à aujourd'hui, ce nouveau mode d'éducation. Certes, cette mission moderne de l'école publique ne peut rester marginale ou se contenter d'être le bouche-trou des municipalités scolaires, mais pourquoi ne pas profiter de l'opportunité des écoles à moitié vides pour offrir aux adultes des services pleinement adaptés à leurs besoins?... par ex.:

. des écoles aménagées pour eux, en tout ou en partie
. des services à leur mesure
. du personnel préparé à leur intention
. des programmes de jour, de soir ou même de nuit, selon le cas, etc.

Dans ce domaine, il faudrait toutefois éviter de ne favoriser que les programmes d'enseignement professionnel, — incidemment ce sont eux qui paient le plus, à cause des subventions du gouvernement fédéral, — mais organiser également, — et gratuitement alors, -- des cours d'éducation populaire ou de culture personnelle.

[5] Services administratifs

Les commissions scolaires ont besoin de services administratifs, c'est entendu. Parfois, ils seront uniques et logés à la même enseigne; parfois ils devront être multiples et décentralisés. Pourquoi alors, dans un cas comme dans l'autre, ne pas réaménager de vieilles écoles ou occuper des écoles désaffectées?... Avec ces écoles, pourquoi ne pas établir des résidences d'étudiants, dans certains cas, surtout pour les plus vieux qui profiteraient davantage que les plus jeunes d'un climat propice à l'apprentissage intellectuel?

[6] Ecoles privées

Nous ne voulons pas prendre position ici dans le débat qui, dans l'esprit de plusieurs, oppose l'école publique à l'école privée. En fait, celle-ci a le droit d'exister de par la loi, et même, dans certains cas, elle peut recevoir des subventions publiques. Comme ces écoles existent et qu'elles jouent souvent un rôle irremplaçable, pourquoi ne pas leur permettre d'utiliser les installations de l'école publique si celle-ci, par suite d'une baisse de clientèle régulière, se voit dans l'obligation de fermer ses portes?...Certes, il faudrait voir, dans les modalités du prêt ou de la location de l'équipement, à ce que ce bien public continue de servir le public, du moins lointainement et indirectement, et non pas les intérêts de quelques groupes privilégiés.

Il y a sûrement beaucoup d'autres avenues à ouvrir dans cette direction: seuls l'imagination et le génie planificateur et organisateur en gardent le secret. A nos gouvernants et aux autorités responsables d'en déclencher le jeu, à condition de vouloir franchement y participer.

En terminant cette section, on pourrait souhaiter qu'un inventaire se fasse de toutes les initiatives prises par nos commissions scolaires devant la fluctuation parfois dangereuse de leur clientèle: il y aurait là des modèles à imiter, et aussi, pourquoi pas, des occasions de fierté pour l'imagination créatrice de nos gens?

2.2 Hors du champ de l'éducation

Que resterait-il à faire quand les solutions proposées plus haut sont impossibles ou inopportunes?... En nous rappelant toujours que l'école, avec toutes ses ressources, est et doit demeurer un bien public, c'est-à-dire un bien possédé par l'ensemble de la communauté et dont l'usage doit tourner à son profit, il y a encore beaucoup d'autres voies qui peuvent s'ouvrir dans cette nouvelle direction.

En effet, une école plus ou moins désaffectée peut être pour un temps ou pour toujours, en tout ou en partie, convertie à des usages qui touchent immédiatement l'intérêt public.

Dans cette gamme, on peut sûrement mentionner:

- les divers services des gouvernements fédéral et provincial;
- les expressions de l'art, de la culture et de la science d'un peuple, comme par exemple:
  - centre d'arts
  - bibliothèque
  - musée
  - théâtre
  - cinéma d'art
- les résidences spécialisées pour certaines catégories de personnes, par ex.:
  - le 3e âge
  - les déficients mentaux
  - les prisonniers à réhabiliter
  - les foyers pour adolescents en probation

. les centres communautaires

Pourquoi ne pas regrouper dans une école désaffectée, — habituellement située dans un endroit de la ville ou du village, facile d'accès — tous les services dont la communauté locale a besoin régulièrement, comme par exemple:

— services de santé

. cliniques médicales et dentaires

. C.L.S.C.

. pouponnières

— services d'orientation

. centres de consultation matrimoniale

. centres de main-d'oeuvre

. centres d'accueil pour alcooliques, drogués, suicidaires, etc.

— services de loisirs et de sport

. gymnase

. piscine

. patinoire

. pistes et pelouse

. ateliers de bricolage

— services de pastorale parfois, là où n'existe pas d'église, où elle est trop éloignée, ou on ne peut plus s'endetter pour en construire une, etc.

Enfin, toujours en dehors du champ de l'éducation, mais au-delà des intérêts immédiats du public, n'y aurait-il pas lieu d'envisager et de permettre la vente (ou le louage) de nos écoles inutilisées à des entreprises privées, mais à buts non lucratifs?... Elles sont encore nombreuses, dieu merci, ces entreprises bénévoles et elles touchent tous les domaines qui contribuent au relèvement d'un peuple:

- Arts (Jeunesses musicales)
- Sciences (Jeunes naturalistes)
- Santé (Associations diverses pour la recherche dans les maladies les plus graves)
- Humanisme (associations pour venir en aide en cas de désastre, etc. : OXFAM, Caritas, Care, etc.)

Certes, les fins propres du ministère de l'Education et des commissions scolaires ne visent pas immédiatement à aider et à soutenir toutes les oeuvres de bienfaisance et d'utilité publique, même si c'est le même citoyen qui doit payer l'un et l'autre service. En effet, il faut respecter les champs propres de juridiction, sinon c'est la pagaille. Par contre, il faut prendre garde à ne pas doubler des services publics ou à ne pas laisser inutilisées des ressources que le public a payées à prix d'or.

Dans ce contexte, la diminution de la clientèle scolaire aura souvent été une occasion propice aux commissaires, et à tous les responsables du système public d'éducation en général, pour réfléchir sur le meilleur usage possible des ressources éducatives que le public aura mis entre leurs mains. L'éducation est et doit rester une priorité dans les dépenses publiques, mais elle ne doit jamais devenir

un luxe qu'on gaspille, surtout au détriment d'autres valeurs également importantes, quand elles ne prennent pas carrément la priorité sur les valeurs de l'éducation, du moins dans certaines circonstances et pour certaines périodes de l'histoire.

Synthèse de la section 2.1.1 du chapitre deuxième

Pour connaître en bref les propositions les plus majoritaires de nos répondants sur les moyens à prendre pour contrer, dans un avenir prochain, les mauvais effets de la décroissance des effectifs et, en même temps, profiter des avantages qu'elle nous offre, on pourrait se reporter à la synthèse suivante:

1- Le MEQ, après consultation des milieux, devrait consentir à modifier ses normes de gestion et de financement, les indexer selon le coût de la vie et laisser plus de liberté aux commissions scolaires pour les appliquer selon leurs besoins spécifiques

2- Un comité permanent pourrait être créé, au sein d'une commission scolaire, pour étudier toutes les facettes de ce problème

3- Afin de profiter au maximum de toutes les ressources éducatives du milieu, que les corps publics signent des ententes pour partager leurs responsabilités dans ce domaine (solution 3)

4- On réclame des nouveaux critères d'embauchage du personnel, basés non pas sur des normes préfabriquées, mais sur des besoins bien spécifiques de chaque commission scolaire

5- Qu'on révise les tâches du personnel pour mieux s'adapter aux problèmes créés par la diminution des élèves

6- Même si la population scolaire diminue dans une école ou dans une commission, il y a des services essentiels ou minima à assurer partout.

7- Il appartient avant tout à la commission scolaire de déterminer les services essentiels qu'elle doit créer pour répondre aux besoins de sa clientèle, ainsi que les budgets qui lui sont nécessaires pour maintenir ces services minima.

8- Le financement des services personnels aux étudiants devrait être assuré, non pas par un per capita, mais par l'établissement et l'approbation d'un budget spécifique à chaque service.

9- En général, on préfère maintenir une petite école pourvue des services essentiels que de transporter les élèves dans une école encore mieux organisée.

10- Les activités éducatives de tous genres, réclamées par le Règlement no 7, sont plus faciles à organiser si les écoles sont plus petites et les groupes moins nombreux.

11- Le faible taux d'occupation d'une école nuit à la formation de divers groupes homogènes.

12- Quoi qu'il en soit de la diminution de clientèle, on trouve qu'il serait antipédagogique de revenir à la classe à divisions multiples.

13- On pense, majoritairement, qu'on devrait intégrer tous les immigrants dans les écoles francophones.

14- On est loin d'être d'accord sur la formation de commissions scolaires uniques, i.e. sans distinctions de langues et de religions.

15- Les parents francophones doivent garder leur droit d'envoyer leurs enfants dans les écoles anglophones.

16- Aussi, il faut améliorer l'enseignement de l'anglais, langue seconde, dans les écoles francophones.

17- Il faut définitivement faire plus d'efforts pour promouvoir les francophones dans les postes de commande au Québec, dans tous les domaines, mais notamment dans les secteurs clés de l'industrie, du commerce et des affaires.

18- Pour promouvoir l'accession des jeunes francophones dans les postes de commande, on doit rendre nos collèges et nos universités plus accessibles à l'ensemble de la population, en créant au besoin des nouveaux modes d'enseignement post secondaire plus populaires.

CONCLUSION GENERALE

Nous venons de résumer en quelques pages les conclusions majeures qui se dégagent de notre enquête, conclusions que nous avons voulues le plus objectives possible. Avant de terminer, nous croyons utile d'ajouter une réflexion de caractère personnel.

En bonne logique, il resterait une dernière étape à franchir, après la cueillette et l'analyse des données démographiques et celles des opinions de divers milieux de l'éducation. En effet, à la suite de l'analyse des données démographiques, contenues dans notre premier tome, nous avions suggéré une solution politique au problème du fléchissement de la population scolaire. Maintenant que nous avons recueilli des données de caractère administratif, avec notre enquête, n'y aurait-il pas lieu de suggérer, sous forme de commentaire synthétique, quelques solutions administratives de nature à bénéficier de cette crise, tout en en corrigeant les écarts et les risques?...

La question vaut la peine d'être posée, mais la réponse ne nous appartient pas. Le Comité ad hoc chargé par le Conseil d'étudier ce problème prendra sûrement connaissance des documents que je lui soumets et il verra lui-même à recommander au Conseil, au besoin, la continuation de ces recherches, sans pour cela être empêché de tirer tout de suite ses conclusions à partir desdits documents.

ANNEXE NO 1

Tableaux divers

Tableau no 1 — REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON PAR REGION ET PAR SECTEUR, PAR RAPPORT AUX NOMBRES D'ECOLES ET D'ELEVES.

Région	secteur catholique			secteur protestant		Les 2	
	secondaire	élémentaire	intégré	élémentaire	intégré	total	%
1 BAS-ST-L.	MONTS (des) 14 5282	LA NEIGETTE 13 6094	MATAPEDIA 11 6670		GASPESIA 13 2160	51 20738	33.7
2 SAGUENAY	LOUIS-HEMON 9 7568	JONQUIERE 9 3948			EASTERN QUE. 3 476	21 11992	13.8 15.9
3 QUEBEC	GRAND-PORTAGE 19 9995	MONTMAGNY 9 3510	CECQ 55 23844		GR.-Q E.Q. 10 1754	93 39103	21.3 18.1
4 TR-RIV.	MAURICIE 18 12167	TROIS-RIVIERES 14 5063			EASTERN QUE. 6 883	38 18113	16.7 18.4
5 ESTRIE	ESTRIE 29 20539	SHERBROOKE 37 14093			LENNOXVILLE 6 2201	72 36793	62 66.5
6.1 MTL - N.	LANAUDIERE 15 11898	LES ECORES 13 5546		LAVAL 8 3295		36 20739	11.3 12.2
6.2 MTL - S.	HONORE-MERCIER 23 10675	ST-HYACINTHE 13 4901				36 16117	8.5 7,3
6.3 MTL - ILE			CECM 305 170320		PSBGM 97 52981	402 223301	69,7 68,1
7 OUTAOUAIS	PAPINEAU 12 3969	OUTAOUAIS-HULL 20 7779				32 11748	20,8 17.1
8 NORD-OUEST	HARRICANA 12 6091		ABITIBI 17 7819		WESTERN QUE. 5 541	32 14451	28,8 31,
9 COTE-NORD				GR. ISLANDS 6 693		6 693	7,2 2,1
To-tal et %	niveau	152 = 18,5 88 154 = 21,3	128 = 15,6 50 934 = 12,3	387 = 47,2 209 255 = 50,5	14 = 1,7 3 988 = 0,9	138 = 16,8 61 446 = 14,8		
	secteur	667 = 81,4% — 348 373 = 84,2%			152 = 18,6% — 65 444 = 15,8			
	général						819 413807	30,0 30,2

Tableau no 2 — RÉPARTITION DES QUESTIONNAIRES REMPLIS ENTRE LE 16 SEPTEMBRE ET LE 22 NOVEMBRE 1976.

Région	secteur catholique															secteur protestant											Total				
	élémentaire					secondaire					intégré					élémentaire					intégré										
	C	A	E	Pa	Pr	C	A	E	Pa	Pr	C	A	E	Pa	Pr	C	A	E	Pa	Pr	C	A	E	Pa	Pr	C	A	E	Pa	Pr
1 BAS-ST-L. GASPESIE	LA NEIGETTE 10 1	2	2	1	7 1		MONTS 11 1	2	2	2	10 3	MATAPEDIA 11 2	2	1	1	9 3						GASPESIA 10 1	0	1	0	3 1	42 5	6	6	4	29 8
2 SAGUENAY	JONQUIERE 11 2	2	2	0	8 2		LOUIS-HEMON 11 1	2	0	2	6 1											EASTERN QUE. 10 1	0	0	1	4 2	32 4	4	2	3	18 5
3 QUEBEC	MONTMAGNY 11 1	2	1	2	9 3		GR. PORTAGE 9 1	0	2	2	7 2	CECQ 12 1	3	1	1	9 3						GREATER QUE. 10 1	2	1	1	5 0	42 4	7	5	6	30 8
4 TR.-RIV.	TROIS-RIVIERES 10 1	1	0	2	5 1		MAURICIE 11 2	0	1	2	6 1																21 3	1	1	4	11 2
5 ESTRIE	SHERBROOKE 8 2	3	0	0	8 3		ESTRIE 11 1	2	1	2	9 3											LENNOXVILLE 10 2	2	1	1	8 2	29 5	7	2	3	21 8
6.1 MTL - N.	LES ECORES 11 2	1	0	1	5 1		LANAUDIERE 11 2	2	2	1	10 3						LAVAL 10 0	0	0	0	1 1						32 4	3	2	2	16 5
6.2 MTL - S.	ST-HYACINTHE 11 1	1	1	0	4 1		HONORE-MERCIER 11 1	2	2	0	6 1																22 2	3	3	0	16 2
6.3 ILE MTL												CECM 11 2	2	3	1	10 2						PSBGM 10 1	2	1	3	9 2	21 3	4	4	4	15 4
7 OUTAOUAIS	OUT. - HULL 11 2	1	2	1	9 3		PAPINEAU 11 1	1	2	2	9 3																22 3	2	4	2	16
8 NORD-OUEST							HARRICANA 10 0	3	2	1	6 0	ABITIBI 11 2	2	1	1	9 3						WESTERN 10 1	2	1	1	8 3	31 3	7	4	3	26
9 COTE-NORD																	7 ISLANDS 10 1	2	2	2	8 1						10 1	2	2	2	1
Total et % niveau	83 12	13	8	7	55 15	96 10	14	14	14	69 17	45 7	9	6	4	37 11	20 1	2	2	2	9 2	60 7	8	5	7	37 10					
secteur	224														161	80									46					
						29	36	28	25	43											8	10	7	9	12					
général																										304 37	46	35	34	20 5

C commissaire
A administrateur
E enseignant
Pa parent
Pr professionnel non-enseignant

N.B. 1) Le chiffre de gauche sur la 1re ligne indique le nombre d'envois; celui de droite, le nombre de réponses.

2) La deuxième ligne de chiffres indique le nombre de réponses par groupes: commissaires, etc.

Tableau
no 3

NOMBRE ET POURCENTAGE DES REPONDANTS SELON LES VARIABLES DE NOTRE SONDAGE.

Variables	Nombre	%
FONCTIONS		
1. Commissaires	37	17.9
2. Cadres	46	22.2
3. Enseignants	35	16.9
4. Parents	34	16.4
5. Prof. non ens.	55	26.6
TOTAL	207	100.0
REGIONS		
1. Bas-St-Laurent/ Gaspésie	29	14.0
2. Saguenay/ Lac St-Jean	18	8.7
3. Québec	30	14.5
4. Trois-Rivières	11	5.3
5. Estrie	25	12.1
6. Montréal	45	21.7
7. Outaouais	18	8.7
8. Nord-Ouest	23	11.1
9. Côte-Nord	8	3.9
TOTAL	207	100.0
CONFESSIONS		
1. Catholique	161	77.8
2. Protestante	46	22.2
TOTAL	207	100.0
LANGUES		
1. Français	151	72.9
2. Anglais	37	17.9
3. Deux langues	19	9.2
TOTAL	207	100.0
NIVEAUX		
1. Elementaire	77	37.2
2. Secondaire	67	32.4
3. Les deux	63	30.4
TOTAL	207	100.0
DIMENSIONS		
1. - 4 000	55	26.6
2. 4 000 et 10 000	85	41.1
3. 10 000 et 20000	30	14.5
4. plus de 20 000	37	17.9
TOTAL	207	100.0

Tableau no 4 - EVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES PAR REGION ET PAR NIVEAU.

SECTEUR PUBLIC

ELEVES REGULIERS ET ENFANCE INADAPTEE

REGION	NIVEAU	1972	% 1972	1973	% 1972	1974	% 1972	1975	% 1972
1	Maternelle	4 046		3 922	96.9	3 793	93.7	3 758	92.9
	Elémentaire	35 705		32 811	91.9	31 399	87.9	29 425	82.4
	Secondaire	33 075		32 715	98.9	31 281	94.5	29 919	90.4
	Total	72 826	100	69 448	95.3	66 473	91.2	63 102	86.6
2	Maternelle	4 619		4 326	93.6	4 657	100.8	4 423	95.8
	Elémentaire	41 876		37 896	90.4	37 682	90	33 157	79.2
	Secondaire	40 307		40 383	100.2	39 258	97.4	37 739	93.6
	Total	86 802	100	82 605	95.2	81 597	94.0	75 319	86.8
3	Maternelle	15 108		14 628	96.8	14 790	97.9	14 769	97.8
	Elémentaire	119 227		112 917	94.7	108 147	90.7	103 214	86.6
	Secondaire	104 976		103 015	98.1	102 897	98.0	98 219	93.5
	Total	239 311	100	230 560	96.3	225 834	94.3	216 202	90.3
4	Maternelle	6 496		6 255	96.3	6 163	94.9	6 373	98.1
	Elémentaire	53 584		50 081	93.5	46 921	87.6	45 875	85.6
	Secondaire	52 658		50 634	96.2	48 586	92.3	46 098	87.5
	Total	112 738	100	106 970	94.8	101 670	90.2	98 346	87.2
5	Maternelle	4 166		3 815	91.6	3 852	92.5	3 769	90.5
	Elémentaire	31 547		29 896	94.8	29 239	92.7	27 571	87.4
	Secondaire	26 116		25 320	97.0	24 898	95.3	23 942	91.7
	Total	61 829	100	59 031	95.5	57 989	93.8	55 282	89.4
6	Maternelle	50 824		48 918	96.2	50 136	98.7	50 014	98.4
	Elémentaire	393 873		378 347	96.1	364 498	92.5	353 973	89.9
	Secondaire	339 090		332 274	98.0	325 436	96.0	313 689	92.5
	Total	783 787	100	759 539	96.9	740 070	94.4	717 676	91.6
7	Maternelle	4 539		4 620	101.8	4 713	103.8	4 764	105.0
	Elémentaire	35 989		35 364	98.3	35 294	98.1	34 003	94.5
	Secondaire	30 934		21 327	101.3	30 416	98.3	29 960	96.9
	Total	71 462	100	71 311	99.8	70 423	98.5	68 727	96.2
8	Maternelle	3 074		3 108	101.1	2 748	89.4	3 066	99.7
	Elémentaire	26 162		24 738	94.6	21 068	80.5	22 194	84.8
	Secondaire	22 616		21 434	94.8	21 577	95.4	20 781	91.9
	Total	51 852	100	49 280	95.0	45 393	87.5	46 041	88.8
9-10	Maternelle	2 580		2 389	92.6	2 401	93.1	2 628	101.9
	Elémentaire	18 601		17 882	96.1	16 801	90.3	17 361	93.3
	Secondaire	12 912		13 262	102.7	12 750	98.7	14 081	109.1
	Total	34 093	100	33 533	98.4	31 952	93.7	34 070	99.9
TOTAL	Maternelle	95 452		91 981	96.3	93 253	97.7	93 564	98.0
	Elémentaire	756 564		719 932	95.2	691 049	91.3	666 773	88.1
	Secondaire	662 684		650 364	98.1	637 022	96.1	614 428	92.7
	TOTAL	1 514 700	100	1 462 277	96.5	1 421 701	93.9	1 374 765	90.8

ANNEXE NO 2

Questionnaire sur la diminution de la clientèle scolaire

Bilan et prospectives

Québec, septembre 1976

NOTE PRELIMINAIRE

1. But du questionnaire

La diminution de la clientèle est un phénomène qui touche déjà plusieurs commissions scolaires et qui, vraisemblablement, à cause de la baisse du taux de la natalité au Québec, ira s'accentuant encore pendant une vingtaine d'années. Nous avons déjà rédigé un premier document de travail sur cette question de démographie scolaire, mais nous voudrions le compléter en exposant les répercussions de tous ordres de ce phénomène et en suggérant aux administrations scolaires des solutions appropriées.

A cette fin, nous croyons nécessaire de recourir aux opinions et à l'expérience des personnes qui travaillent dans le domaine de l'éducation.

> Vous êtes au nombre des 10 personnes choisies parmi les 30 commissions scolaires (francophones et anglophones) de l'échantillon: c'est vous dire combien nous comptons sur vous!

Tout le document de travail sera ensuite remis à un comité ad hoc qui, à son tour, fera des suggestions au Conseil supérieur de l'éducation; si celui-ci le fait sien, il le communiquera au ministre de l'Education et, vraisemblablement, le rendra public.

2. Comment répondre?

Une fois rempli le questionnaire d'identification, vous êtes

prié de répondre aux questions spécifiques de l'enquête. Vous n'avez qu'à cocher la case qui correspond à votre réponse:

O : oui

N : non

? : je ne sais pas

na : ne s'applique pas, (quand vous n'avez pas à répondre à la question)

Je vous remercie de votre collaboration.

Jean Durand

Jean Durand, agent de recherche
Conseil supérieur de l'éducation,
50 est, rue St-Joseph,
Québec G1K 3A5

1°: Vous devez cocher une case et une seule. Toute omission de cocher une réponse sera interprétée comme "je ne sais pas".

2°: Autant que possible, j'attendrais le retour de votre questionnaire rempli, dans la semaine qui suit.

PREMIERE PARTIE

Questionnaire d'identification

N.B. On ne vous demande pas de signer votre nom à la fin ou au début du questionnaire, mais on a besoin de connaître certains paramètres vous concernant.

O			

1. Votre fonction?

   a) commissaire .....
   b) cadre .....
   c) enseignant .....
   d) parent .....
   e) professionnel non-enseignant .....

2. Votre commission scolaire?

   .....

   .....

DEUXIEME PARTIE

I. LE PLAN ADMINISTRATIF

1. Les structures administratives

O	N	?	

3. Est-ce que la diminution de la clientèle scolaire s'est déjà fait sentir dans votre commission? .....

4. A-t-elle déjà causé des problèmes:

	O	N	?	
a)	pour l'engagement du personnel?			
b)	pour l'aménagement de vos écoles?			
c)	pour l'équilibre de vos finances?			
d)	pour le transport des élèves?			
e)	pour l'organisation pédagogique?			
f)	autres? (spécifiez)			
	.....			

5. Prévoyez-vous que ce phénomène:

	O	N	?	
a)	va se résorber bientôt?			
b)	va se prolonger, tout en restant de même intensité?			
c)	va se prolonger et s'amplifier?			

6. Quel mode de relation administrative préconisez-vous avec le MEQ pour faire face à ce nouveau problème:

	O	N	?	
a)	se contenter des normes administratives et budgétaires actuelles?.....			
b)	s'en remettre complètement au MEQ pour la solution de ce problème?			
c)	ne compter que sur son aide technique?			
d)	s'arranger seul pour le régler?			
e)	autres? (spécifiez)			
	.....			

7. Dans l'hypothèse où votre commission scolaire se charge elle-même de régler ledit problème, quel mécanisme utilise-t-elle?

a) les pouvoirs ordinaires des administrateurs?..

b) un comité interne spécial délégué par eux? ...

c) un mandat de recherche à une organisation externe spécialisée? .....

d) autres? (spécifiez) .....

.....

O	N	?	

8. Dans l'avenir, quel mécanisme prévoyez-vous prendre?

a) aucun en particulier? .....

b) un comité permanent qui étudiera toutes les faces de ce problème? .....

c) autres ? (spécifiez) .....

.....

O	N	?	

9. Est-ce que l'évolution (en plus ou en moins) de la clientèle scolaire a brisé l'équilibre:

a) de votre commission locale vis-à-vis de la régionale ou vice-versa? .....

b) des écoles vis-à-vis de leurs voisines? .....

c) des classes les unes vis-à-vis des autres, dans une même école? .....

O	N	?	

	O	N	?	
d) des groupes d'enrichis, de moyens ou d'allégés, dans une école secondaire?				
e) des élèves réguliers vis-à-vis des élèves inadaptés?				
f) dans d'autres cas? (spécifiez)				

10. Dans le cas où vous auriez répondu "oui" à la partie correspondante de la question précédente, avez-vous songé à l'une ou l'autre des formules suivantes pour corriger la situation?

	O	N	?	na
a) intégrer les commissions locales avec la régionale?				
b) regrouper plusieurs écoles physiques sous une seule administration?				
c) créer des classes à divisions multiples (plusieurs degrés ensemble)?				
d) abandonner les groupes d'enrichis, etc.?				
e) éliminer les classes spéciales pour inadaptés, pour les intégrer dans les classes régulières?				
f) autres? (spécifiez)				

11. Est-ce que, actuellement, la municipalité, la paroisse et l'école rendent des services communs à la population?

	O	N	?	
a) bibliothèques				
b) centres de loisirs sportifs?				
c) centres culturels?				
d) éducation des adultes				
e) autres? (spécifiez)				
.....				

12. Quelles solutions mettriez-vous de l'avant, dans l'hypothèse où la clientèle de l'école diminue, pour mieux utiliser toutes les ressources éducatives du milieu? (municipalité, école, paroisse)

	O	N	?	
a) un conseil spécial, composé des trois organismes, pour gérer lesdites ressources?				
b) Des ententes entre les trois pour partager ces ressources?				
c) autres? (spécifiez)				
.....				

1.2 Le personnel

13. Est-ce que l'évolution de la clientèle scolaire, qui change nécessairement votre quota de personnel (enseignants, professionnels et cadres), a provoqué une insuffisance de ressources humaines pour pouvoir répondre aux besoins des écoles? .....

O	N	?	

O	N	?	na

14. Est-ce que, dans le cas d'une réponse affirmative à la question précédente, vous en attribuez la faute à l'insuffisance des normes provinciales de répartition des personnels? .....

O	N	?	na

15. Si oui, pensez-vous que les normes suivantes soient plus satisfaisantes?

a) des normes régionales? .....

b) des normes spéciales selon la densité de la population? .....

c) une répartition d'enseignants suivant les besoins déterminés par chaque commission et chaque école?.

d) autres? (spécifiez) .....

.....

O	N	?	

16. Est-ce que les mouvements de la population étudiante ne pourraient pas exiger une révision des tâches du personnel:

a) de la part des commissions scolaires? .....

b) de la part des syndicats? .....

17. Si vous avez répondu "oui" à l'une et/ou à l'autre des parties de la question précédente, dites pourquoi vous exigeriez cette révision des tâches du personnel:

O	N	?	na

a) pour le rendre plus polyvalent? .....

b) pour diminuer la rigidité de la spécialisation?

c) pour restreindre les ententes sur les tâches au seul niveau local? .....

d) autres? (spécifiez) .....

.....

1.3 L'équipement

O	N	?	

18. Est-ce que certaines de vos écoles ont déjà atteint un taux critique d'occupation (en bas de 60%)? .....

O	N	?	na

19. Combien y en a-t-il? (si vous avez répondu "oui")

a) plus de 30 .....

b) entre 29 - 20 .....

c) entre 19 - 10 .....

d) entre 9 - 1 .....

O	N	?	na

20. Dans un tel cas, auriez-vous été amenés à prendre l'une ou l'autre des mesures suivantes?

a) à fermer un édifice scolaire? .....

b) à vendre ou à louer un édifice scolaire? .....

c) à transformer un bâtiment pour le rendre plus rentable et mieux adapté aux besoins actuels (par ex.: locaux spécialisés, ateliers, etc.)? .....

C	N	?	na

d) à redistribuer les équipements et les outillages entre les écoles? .....

e) à vouloir louer des édifices plutôt que de vous en porter acquéreurs? .....

f) à utiliser des locaux temporaires (v.g. baraques) plutôt que permanents? .....

g) à chercher des méthodes nouvelles de construction qui insistent davantage sur la flexibilité des locaux pour mieux répondre aux variations de clientèles et de programmes? .....

h) à envisager une destination nouvelle de vos écoles comme par exemple:

ha) l'éducation des adultes? .....

hb) l'ouverture aux besoins socio-culturels de la communauté? .....

i) autres? (spécifiez) .....

.....

1.4 Les finances

O	N	?	

21. Est-ce que la diminution de la clientèle scolaire vous cause des problèmes financiers? .....

22. Si oui, quelles mesures prenez-vous pour y faire face?

a) réclamer les montants correctifs prévus dans les Règles budgétaires ($80.00 ou $165.00 selon le

O	N	?	na

niveau, multipliés par la moitié de la différence des clientèles avec l'année précédente)? .....

b) augmenter au maximum le nombre d'élèves par classe?

c) préparer un budget, non à partir de normes provinciales, mais selon les réels besoins de la commission scolaire, garantissant à tout le moins à tous les étudiants les services minima? .....

d) autres? (spécifiez) .....

.....

O	N	?	

23. Quels sont, selon vous, les services minima que toute commission scolaire doit fournir à sa clientèle, quel qu'en soit le nombre?

a) <u>dans une école élémentaire</u>

aa) l'enseignement des matières principales (langue et mathématique)? .....

ab) une initiation, dans des locaux spécialisés et avec des maîtres spécialisés:

1. à la langue seconde? .....
2. à la musique? .....
3. aux arts plastiques? .....
4. à l'éducation physique? .....

ac) une bibliothèque? .....

ad) un centre audio-visuel? .....

ae) l'accès aux soins

1. d'une infirmière? .....

O	N	?	na

2. d'un orienteur? .....

3. d'un ministre religieux? .....

af) autres? (spécifiez) .....

.....

b) dans une école secondaire polyvalente

O	N	?	na

ba) l'enseignement des matières de base? .....

bb) l'enseignement d'un minimum d'options professionnelles? .....

bc) une piscine? .....

bd) un gymnase? .....

be) un centre de ressources matérielles pédagogiques (bibliothèque, audio-visuel, etc.)?...

bf) un auditorium? .....

bg) autres (spécifiez) .....

.....

24. Quels sont les moyens à préconiser pour que, malgré la diminution de la clientèle, on ne prive personne des services minima, sans dépasser un seuil acceptable de dépenses de fonctionnement per capita?

O	N	?	na

a) une plus grande intervention de l'Etat, pour faire appliquer les règles budgétaires et les ententes provinciales avec les syndicats? .....

b) laisser à chaque Commission scolaire son initiative et sa responsabilité, quitte à s'entendre avec les syndicats locaux? .....

O	N	?	

c) permettre à chaque commission de préparer son budget suivant ses besoins et ses priorités? .....

d) autres? (spécifiez) .....

.....

O	N	?	na

25. Si vous avez répondu "oui" à la question 23 ae), comment voyez-vous le financement de ces soins personnels?

a) par un seul per capita? .....

b) par la combinaison du per capita avec un montant fixe pour chaque service? .....

c) par l'établissement d'un budget raisonnable pour chacun de ces services personnels aux étudiants? .

d) autres? (spécifiez) .....

.....

1.5 Le transport

O	N	?	

26. Est-ce que la fluctuation des clientèles a perturbé sensiblement le transport scolaire? .....

O	N	?	

27. Plutôt que de maintenir une école à un taux d'occupation critique (60%), avez-vous opté pour organiser le transport dans une autre école? .....

O	N	?	na

28. Pour quelles raisons alors?

a) pour des motifs d'ordre financier .....

O	N	?	na

b) pour des raisons pédagogiques? .....

c) pour obvier au manque de personnel? .....

d) autres? (spécifiez) .....

.....

O	N	?	

29. Du seul point de vue pédagogique, quelle est la meilleure formule?

a) maintenir une petite école ou une école moins remplie (avec services minima cependant)? .....

b) déménager les élèves, par transport quotidien, dans une école mieux organisée? .....

c) autres? (spécifiez) .....

.....

II. LE PLAN PEDAGOGIQUE

2.1 Les objectifs

O	N	?	

30. Croyez-vous que la diminution prévisible de la clientèle scolaire d'ici la fin du siècle puisse influencer:

a) la réalisation des objectifs du système d'enseignement?

1. en intensifiant la démocratisation de l'école secondaire? .....
2. en facilitant davantage l'accès aux études post-secondaires? .....
3. en mettant davantage l'école au service des classes défavorisées? .....
4. autrement? (spécifiez) .....
.....

b) le glissement de la mission éducative à un rang inférieur dans les priorités du gouvernement? ...

c) la recherche d'une plus grande qualité des services éducatifs? .....

d) autres? (spécifiez) .....
.....

2.2 Les programmes

31. Croyez-vous que la quantité des programmes profession-

O	N	?	

nels d'une école secondaire polyvalente doive être proportionnelle à son nombre d'élèves? .....

O	N	?	na

32. Dans le cas d'une diminution importante de la clientèle scolaire, quels moyens penseriez-vous prendre pour répondre aux demandes de programmes professionnels?

a) aucun en particulier? .....

b) demander une régionalisation totale de ces options?

c) se contenter d'une régionalisation pour la dernière année d'un programme technique? .....

d) prendre les cours de concentration de suite dans une école et les cours optionnels, par la suite, dans une autre école? .....

e) autres? (spécifiez) .....

.....

33. Dans le cadre de l'éducation nouvelle prônée par le Règlement no. 7, croyez-vous que les activités éducatives et de loisirs demandées par l'art. 10, (1) soient

---

(1) a) des activités d'organisation du travail où les élèves prennent connaissance des tâches à accomplir et où ils reçoivent ou préparent un plan de travail;
b) des activités d'apprentissage et de formation comportant: leçons, exercices, sorties dans le milieu, recherches, projets, centres d'intérêt, jeux, ateliers d'expression, etc.;
c) des activités de consultation, d'évaluation et de synthèse comportant: mises en commun, rapports, comptes rendus verbaux, comptes rendus écrits, tests, examens, auto-évaluation verbale, auto-évaluation écrite, etc.;
d) des activités récréatives supplémentaires pour les élèves de 6, 7 et 8 ans.

O	N	?	

mieux réalisables si les écoles sont plus petites? ...

O	N	?	

34. Dans le même cadre, est-ce que la faible densité des groupes dans une école est un facteur positif appréciable dans l'organisation desdites activités? .....

2.3 Les modes de groupement

O	N	?	

35. A cause de la diminution de clientèle serait-il pédagogiquement valide de revenir à la classe à divisions multiples(réunissant plusieurs degrés)? .....

O	N	?	

36. Pensez-vous que le faible taux d'occupation d'une école soit un obstacle:

a) à la formation de groupes homogènes (selon l'âge, la capacité d'apprentissage, l'intérêt, par ex.)?..

b) à la formation de groupes variés d'enseignement-apprentissage:

1. grand groupe (60 et plus)? .....
2. petit groupe (entre 8 et 12)? .....
3. individuel? .....

O	N	?	na

37. Si vous avez répondu "oui" à (b) de la question précédente, pouvez-vous nous dire s'il y aurait des correctifs à appliquer? .....

O	N	?	na

38. Si oui, lesquels?

1. regrouper des classes dans une même école? .....
2. regrouper des écoles? .....
3. organiser des locaux pour les divers groupes? ...
4. utiliser les enseignants récupérés (dans 1 et 2 plus haut) pour animer les groupes divers .....
5. autres? (spécifiez) .....

.....

2.4 Les méthodes d'enseignement

O	N	?	

39. Est-ce que la baisse graduelle et accentuée du taux d'occupation de vos écoles peut vous amener à rechercher des méthodes d'enseignement-apprentissage qui soient plus indépendantes des cadres physiques de l'école actuelle?.

O	N	?	na

40. Si oui, avez-vous pensé à utiliser:

a) l'enseignement par correspondance? .....

b) l'enseignement à la maison:

1. par vidéo-téléphone? .....
2. par télévision en circuit-fermé .....
3. par télévision communautaire? .....

c) l'école parallèle par exemple:

1. bibliothèque? .....
2. musée? .....
3. jardin zoologique? .....
4. sentiers de la nature? .....

5. Autres (spécifiez) .....

.....

III. LE PLAN SOCIO-ECONOMIQUE

3.1 Les répercussions économiques

O	N	?	

41. La perte de clientèle scolaire dans l'état actuel du système de perception des revenus, est de nature à augmenter les coûts de fonctionnement par élève. A ce propos, pouvez-vous nous dire:

    a) si votre C.S. a déjà subi cette hausse? .....

    b) si cette hausse a atteint un point critique? ....

    c) si les dépenses pour l'éducation au Québec, selon vous, ont atteint un plafond du PNB? .....

O	N	?	

42. Quels moyens avez-vous trouvés pour abaisser le coût de fonctionnement par élève?

    1. abandon de certains services non essentiels? .....

    2. utilisation de techniciens pour toutes les tâches où il n'est pas requis d'employer des enseignants (mieux rémunérés)? .....

    3. autres? (spécifiez) .....

    .....

3.2 Les répercussions sociales

43. Croyez-vous qu'une baisse critique de la clientèle scolaire, avec toutes ses conséquences négatives et positives, puisse avoir des répercussions sociales dans

	O	N	?	
la communauté locale (surtout en dehors des grandes villes) telles que:				
a) le départ d'enseignants, qui sont des agents possibles de développement socio-culturel dans la localité?				
b) l'exode de familles, devant l'abandon de certains services éducatifs ou la fermeture de l'école? ...				
c) la conversion d'une école, déjà peu utilisée comme telle, à des fins socio-culturelles, communautaires, récréatives, etc.				

IV. LE PLAN ETHNIQUE

Les statistiques de démographie scolaire nous indiquent que:

- d'une part, le secteur francophone est en perte de vitesse;
- d'autre part, ce sont les élèves de langue maternelle française et les "autres" qui augmentent relativement en nombre dans le secteur anglophone.

44. Dans ce contexte, pensez-vous:

a) qu'on doive intégrer tous les immigrants dans le secteur francophone. .....

b) qu'on doive créer des commissions scolaires uniques, sans distinction de langues et de religions? ....

c) qu'il faille retirer aux parents francophones le droit d'envoyer leurs enfants dans les écoles du secteur anglophone? .....

O	N	?	

45. Si vous avez répondu "non" à (c) de la question précédente, croyez-vous qu'il faille tout mettre en oeuvre pour que ces parents aient peu de raisons d'envoyer leurs enfants dans le secteur anglophone, comme par exemple:

a) améliorer l'enseignement de l'anglais, langue seconde, dans les écoles francophones? .....

O	N	?	na

O	N	?	na

b) offrir dans ces écoles autant sinon plus de services que dans les écoles anglophones? .....

c) autres? (spécifiez) .....

.....

O	N	?	

46. Pensez-vous qu'on doive faire plus d'efforts pour préparer des groupes de francophones à occuper les postes de commande dans tous les secteurs d'activités? .....

O	N	?	na

47. Si vous avez répondu "oui" à la question précédente, à quels moyens alors devrait-on avoir recours?

1. à des prêts et bourses plus généreux envers les francophones démunis mais prometteurs.....
2. à un encouragement plus intense à entrer dans les secteurs clés du commerce, de l'industrie et des affaires? .....
3. à l'utilisation de moyens de formation plus à la portée de l'ensemble de la population (v.g. télé-université, décentralisation des institutions d'enseignement...)? .....
4. autres? (spécifiez) .....

.....

ANNEXE NO 3

Quelques considérations statistiques

sur la langue maternelle française

dans nos écoles

Dans notre premier tome, où nous avons fait une étude démographique du phénomène de la diminution de la clientèle scolaire, nous n'avons fait intervenir dans nos compilations ni la religion, ni la langue maternelle ni la langue d'enseignement. Pour nous rendre compte du mouvement des populations scolaires selon ces variables depuis 1971-1972, nous avons dressé deux séries de tableaux, l'une portant sur la religion et la langue maternelle, dans les réseaux public et privé (subventionné) d'enseignement, l'autre, sur la langue maternelle dans les écoles anglophones et bilingues du système public.

Un bref examen de ces tableaux nous permet de tirer quelques conclusions manifestes:

Première série de tableaux (nos 1 à 5)

1.- Les catholiques accusent une légère baisse dans le système public, dont les protestants et les autres s'accaparent.

2.- Les catholiques francophones subissent la même baisse que les catholiques dans leur ensemble.

3.- Les francophones, dans le secteur public, passent de 84,6% en 1971-1972 à 83,4% en 1975-1976; les anglophones se maintiennent à peu près au même niveau, tandis que les "autres" gagnent 1,0%.

4.- Le réseau privé monte dans l'échelle: de 4,2% de l'ensemble en 1971-1972, il grimpe à 5,8% en 1975-1976; mais il est à noter ici que ce ne sont pas les francophones qui sont responsables de cette hausse,-ils perdent au contraire, passant de 90,2% à 84,8%,-mais les anglophones qui, au cours de cette période, gagne 4,3%.

5.- Dans l'ensemble des deux réseaux, les francophones sont à la baisse (de 84,8% à 83,5%); les anglophones, en légère hausse (de 11,6% à 12,1%) et les "autres" en hausse constante (de 3,5% à 4,4%).

Deuxième série de tableaux (nos 6 à 10)

Ici, nous avons voulu observer surtout le mouvement des francophones dans les écoles qui sont classées par SIMEQ comme anglophones ou bilingues. Quelles conclusions peut-on en tirer?

Tableau no 1

CLIENTÈLES SCOLAIRES PAR RÉSEAUX SELON LA RELIGION ET LA LANGUE MATERNELLE(1)

1971-1972

Réseau	Religion	Langue maternelle			Total
		française	anglaise	autre	
ublic	Catholique	1 307 343 92,1% →	71 718 5,0% →	40 728 2,9% →	1 419 789 91,2% ↓
	Protestante	8 750 6,5% →	110 637 82,2% →	15 173 11,3% →	134 560 8,6% ↓
	Autre	346 17,1% →	1 104 54,7% →	566 28,1% →	2 016 0,13% ↓
	Total	1 316 439 84,6% →	183 459 11,8% →	56 467 3,6% →	1 556 365 95,8% ↓
ivé subv.	Total	61 280 90,2% →	5 591 8,2% →	1 051 1,5% →	67 922 4,2% ↓
otal	des 2 réseaux	1 377 719 84,8% →	189 050 11,6% →	57 518 3,5% →	1 624 287 100%

(1) Statistiques du Service de l'informatique, fournies par Mlle Lise Lecouche 1976-11-15:

Pour 1975-76 et 1974-75, les données sont complètes, c'est-à-dire que des estimations ont été faites pour les organismes publics incomplets et les institutions privées n'ayant pas retourné leur formulaire Sommaire de l'école.

Pour 1970-71 à 1973-74, ces estimations n'ont pas encore été faites, donc les chiffres donnent un ordre de grandeur, les estimations seront faites dans les brochures "Clientèles scolaires".

Tableau no 2

CLIENTELES SCOLAIRES PAR RESEAUX SELON LA RELIGION ET LA LANGUE MATERNELLE(1)

1972-1973

Réseau	Religion	Langue maternelle			Total
		française	anglaise	autre	
Public	Catholique	1 274 579 92,3% →	65 263 4,7% →	40 542 2,9% →	1 380 384 91,1% ↓
	Protestante	10 438 7,9% →	106 368 80,7% →	14 977 11,3% →	131 783 8,7% ↓
	Autre	368 15,7% →	1 152 49,1% →	825 35,2% →	2 345 0,15% ↓
	Total	1 285 385 84,8% →	172 783 11,4% →	56 344 3,7% →	1 514 512 95,3% ↓
Privé subv.	Total	66 694 90,2% →	5 729 7,7% →	1 479 2,0% →	73 902 4,7% ↓
Total	des 2 réseaux	1 352 079 85,1% →	178 512 11,2% →	57 323 3,6% →	1 588 414 100%

(1) Statistiques du Service de l'informatique, fournies par Mlle Lise Larouche 1976-11-15:

Pour 1975-76 et 1974-75, les données sont complètes, c'est-à-dire que des estimations ont été faites pour les organismes publics incomplets et les institutions privées n'ayant pas retourné leur formulaire Sommaire de l'école.

Pour 1970-71 à 1973-74, ces estimations n'ont pas encore été faites, donc les chiffres donnent un ordre de grandeur, les estimations seront faites dans les brochures "Clientèles scolaires".

Tableau no 3

CLIENTÈLES SCOLAIRES PAR RÉSEAUX SELON LA RELIGION ET LA LANGUE MATERNELLE(1)

1973-1974

Réseau	Religion	Langue maternelle			Total
		française	anglaise	autre	
Public	Catholique	1 226 275 92,0% →	63 276 4,7% →	42 759 3,2% →	1 332 310 91,0% ↓
	Protestante	9 771 7,5% →	104 307 80,8% →	14 926 11,5% →	129 004 8,8% ↓
	Autre	605 27,7% →	1 022 46,8% →	557 25,5% →	2 184 0,15% ↓
	Total	1 236 551 84,4% →	168 605 11,5% →	58 242 4,0% →	1 463 498 94,8% ↓
Privé subv.	Total	71 054 88,6% →	7 298 9,1% →	1 844 2,3% →	80 196 5,2% ↓
Total	des 2 réseaux	1 307 705 84,7% →	175 903 11,4% →	60 086 3,9% →	1 543 694 100%

(1) Statistiques du Service de l'informatique, fournies par Mlle Lise Larouche 1976-11-15:

Pour 1975-76 et 1974-75, les données sont complètes, c'est-à-dire que des estimations ont été faites pour les organismes publics incomplets et les institutions privées n'ayant pas retourné leur formulaire Sommaire de l'école.

Pour 1970-71 à 1973-74, ces estimations n'ont pas encore été faites, donc les chiffres donnent un ordre de grandeur, les estimations seront faites dans les brochures "Clientèles scolaires".

Tableau no 4

CLIENTÈLES SCOLAIRES PAR RÉSEAUX SELON LA RELIGION ET LA LANGUE MATERNELLE(1)

1974-1975

Réseau	Religion	Langue maternelle			Total
		française	anglaise	autre	
Public	Catholique	1 178 397 91,5% →	62 460 4,8% →	40 074 3,6% →	1 287 931 90,7% ↓
	Protestante	11 055 8,5% →	101 452 78,3% →	16 960 13,1% →	129 467 9,1% ↓
	Autre	388 14,2% →	1 145 42,0% →	1 188 43,7% →	2 721 0,19% ↓
	Total	1 189 840 83,8% →	165 057 11,6% →	65 222 4,6% →	1 420 119 94,6% ↓
Privé subv.	Total	72 058 88,4% →	7 654 9,4% →	1 534* 1,9% →	81 524 5,4% ↓
Total	des 2 réseaux	1 261 898 84,0% →	172 711 11,5% →	66 756* 4,4% →	1 501 643 100%

* indéterminé à ajouter

(1) Statistiques du Service de l'informatique, fournies par Mlle Lise Larouche 1976-11-15:

Pour 1975-76 et 1974-75, les données sont complètes, c'est-à-dire que des estimations ont été faites pour les organismes publics incomplets et les institutions privées n'ayant pas retourné leur formulaire Sommaire de l'école.

Pour 1970-71 à 1973-74, ces estimations n'ont pas encore été faites, donc les chiffres donnent un ordre de grandeur, les estimations seront faites dans les brochures "Clientèles scolaires".

Tableau no 5

CLIENTÈLES SCOLAIRES PAR RÉSEAUX SELON LA RELIGION ET LA LANGUE MATERNELLE(1)

1975-1976

Réseau	Religion	Langue maternelle			Total
		française	anglaise	autre	
Public	Catholique	1 135 239 91,4% →	61 298 4,9% →	45 536 3,6% →	1 242 073 90,3% ↓
	Protestante	10 589 8,1% →	102 117 78,7% →	16 944 13,1% →	129 650 9,4% ↓
	Autre	584 19,2% →	1 182 38,8% →	1 276 42,0% →	3 042 0,22% ↓
	Total	1 146 412 83,4% →	164 597 12,0% →	63 756 4,6% →	1 374 765 94,2% ↓
Privé subv.	Total	71 971 84,8% →	11 465 13,5% →	1 305 1,5% →	84 873 5,8% ↓
Total	des 2 réseaux	1 218 383 83,5% →	176 062 12,1% →	65 061 4,4% →	1 459 638 100%

(1) Statistiques du Service de l'informatique, fournies par Mlle Lise Larouche 1976-11-15:

Pour 1975-76 et 1974-75, les données sont complètes, c'est-à-dire que des estimations ont été faites pour les organismes publics incomplets et les institutions privées n'ayant pas retourné leur formulaire Sommaire de l'école.

Pour 1970-71 à 1973-74, ces estimations n'ont pas encore été faites, donc les chiffres donnent un ordre de grandeur, les estimations seront faites dans les brochures "Clientèles scolaires".

TABLEAU NO 6

CLIENTELES SCOLAIRES PAR REGION ADMINISTRATIVE ET SELON LA LANGUE MATERNELLE DANS LES ECOLES ANGLOPHONES ET BILINGUES DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUEBEC (1)

1971-1972

Langue Mat. / Région	Française	%	Anglaise	%	Autres	%	sect. anglais ensemble	%
1. Bas-St-L. & Gaspésie	1264	26.0	3562	73.5	21	0.4	4847 / 76129	6.3
2. Saguenay Lac St-Jean	965	37.2	1517	58.5	102	3.9	2592 / 93655	2.7
3. Québec	2939	46.8	3065	48.8	278	4.4	6282 / 246247	2.5
4. Trois-Riv.	501	33.0	810	53.2	210	13.8	1521 / 116585	1.3
5. Estrie	816	10.6	6875	89.3	10	0.1	7701 / 61553	12.5
6. Montréal	32431	14.7	139625	63.4	48054	21.8	220110 / 805911	27.3
7. Outaouais	5703	34.2	10634	63.7	346	2.1	16683 / 71729	23.2
8. Nord-Ouest	2839	53.8	2147	40.6	294	5.6	5280 / 51372	10.3
9. - 10. Côte-Nord & Nouv. Qué.	2227	43.9	2531	50.0	314	6.2	5072 / 32182	15.7
Total:	49685	18.4	170766	63.2	49637	18.4	270088 / 1555363	17.4

(1) Statistiques tirées des tables de SIDEQ sur les clientèles scolaires 1971-1972.

TABLEAU NO 7 CLIENTELES SCOLAIRES PAR REGION ADMINISTRATIVE ET SELON LA LANGUE MATERNELLE DANS LES ECOLES ANGLOPHONES ET BILINGUES DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUEBEC (1)

1972-1973

Langue Mat. / Région	Française	%	Anglaise	%	Autres	%	sect. anglais / ensemble	%
1. Bas-St-L. & Gaspésie	1147	24.5	3487	74.6	41	0.9	4675 / 72810	6.4
2. Saguenay Lac St-Jean	1067	53.2	861	43.0	77	3.8	2005 / 89261	2.2
3. Québec	2344	37.0	3535	55.8	448	7.0	6327 / 240369	2.6
4. Trois-Riv.	408	44.1	442	47.8	75	8.1	925 / 110710	0.8
5. Estrie	1489	18.8	6311	79.7	113	1.4	7913 / 61697	12.8
6. Montréal	31620	14.6	135489	62.7	48760	22.6	215869 / 785396	27.5
7. Outaouais	6372	35.7	11130	62.4	325	1.8	17827 / 72298	24.6
8. Nord-Ouest	3044	71.2	1124	26.3	109	2.5	4277 / 48227	8.8
9. - 10. Côte-Nord & Nouv. Qué.	2944	53.1	2055	37.0	544	9.8	5543 / 33639	16.4
Total:	50435	19.0	164434	62.0	50492	19.0	265361 / 1514407	17.5

(1) Statistiques tirées des tables de SIMEQ sur les clientèles scolaires 1972-1973.

TABLEAU NO 8

CLIENTELES SCOLAIRES PAR REGION ADMINISTRATIVE ET SELON LA LANGUE MATERNELLE DANS LES ECOLES ANGLOPHONES ET BILINGUES DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUEBEC (1)

1973-1974

Langue Mat. / Région	Française	%	Anglaise	%	Autres	%	sect. anglais ensemble	%
1. Bas-St-L. & Gaspésie	1336	28.3	3344	70.8	39	0.8	4719 / 69427	6.8
2. Saguenay Iac St-Jean	885	44.2	1002	50.1	112	5.6	1999 / 84829	2.3
3. Québec	1926	36.0	3005	56.2	418	7.8	5349 / 226160	2.3
4. Trois-Riv.	299	42.6	392	55.9	10	1.4	701 / 104946	0.6
5. Estrie	1498	20.1	5809	78.2	123	1.6	7430 / 59065	12.6
6. Montréal	38309	18.0	125233	59.0	48476	22.8	212018 / 744555	28.5
7. Outaouais	5111	29.4	11963	68.8	319	1.8	17393 / 70862	24.5
8. Nord-Ouest	2807	71.3	1002	25.4	126	3.2	3935 / 46102	8.5
9. - 10. Côte-Nord & Nouv. Qué.	2461	50.7	1915	39.5	472	9.7	4848 / 31186	15.5
Total:	54632	21.1	153665	59.5	50092	19.4	258389 / 1437132	18.0

(1) Statistiques tirées des tables de SIMEQ sur les clientèles scolaires 1973-1974.

TABLEAU NO 9 CLIENTELES SCOLAIRES PAR REGION ADMINISTRATIVE ET SELON LA LANGUE MATERNELLE DANS LES ECOLES ANGLOPHONES ET BILINGUES DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUEBEC (1)

1974-1975

Langue Mat. / Région	Française	%	Anglaise	%	Autres	%	sect. anglais ensemble	%
1. Bas-St-L. & Gaspésie	2160	39.5	3283	60.0	29	0.5	5472 / 66456	8.2
2. Saguenay Lac St-Jean	950	50.9	840	45.0	74	4.0	1864 / 81138	2.3
3. Québec	3597	45.9	3709	47.3	531	6.7	7837 / 225131	3.5
4. Trois-Riv.	499	40.9	623	51.1	96	7.8	1218 / 100806	1.2
5. Estrie	1979	25.4	5670	72.9	123	1.5	7772 / 57393	13.5
6. Montréal	49537	21.7	125422	55.0	52975	23.2	227934 / 739187	30.8
7. Outaouais	6017	33.2	11677	64.5	401	2.2	18095 / 70423	25.7
8. Nord-Ouest	2479	70.0	962	27.1	105	2.9	3546 / 45094	7.8
9. - 10. Côte-Nord & Nouv. Qué.	2465	54.7	1646	36.5	393	8.7	4504 / 31952	14.1
Total:	69683	25.0	153832	55.3	54727	19.7	278242 / 1417580	19.6

(1) Statistiques tirées des tables de SIMEQ sur les clientèles scolaires 1974-1975.

TABLEAU NO 10 CLIENTELES SCOLAIRES PAR REGION ADMINISTRATIVE ET SELON LA LANGUE MATERNELLE DANS LES ECOLES ANGLOPHONES ET BILINGUES DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUEBEC (1)

1975-1976

Langue Mat. / Région	Française	%	Anglaise	%	Autres	%	sect. anglais ensemble	%
1. Bas-St-L. & Gaspésie							3 358 / 63 102	5,3
2. Saguenay Lac St-Jean							1 560 / 75 319	2,0
3. Québec							4 695 / 216 202	2,17
4. Trois-Riv.							1 697 / 98 346	1,7
5. Estrie							7 192 / 55 282	13,0
6. Montréal							194 643 / 717 676	27,1
7. Outaouais							11 960 / 68 727	17,4
8. Nord-Ouest							2 346 / 46 041	5.1
9.- 10. Côte-Nord & Nouv. Qué.							3 550 / 34 070	10,4
Total:							231 001 / 1 374 765	16,8

(1) Statistiques tirées des tables de SIMEQ sur les clientèles scolaires 1975-1976.

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Juin 1977

Réalisé par la Direction des Communications
du Conseil supérieur de l'éducation
50-238